Nº 109 OCTOBRE 1928

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le rôle de l'humilité dans la vie spirituelle

L'étude de la douceur nous a montré comment cette vertu met le beau temps dans l'âme et réalise en nous la tranquillité de l'ordre. Une si complète harmonie ne saurait se maintenir sans le concours de l'humilité. Si Notre-Seigneur a voulu résumer ainsi sa physionomie morale : « doux et humble de cœur (1) », c'est que ces vertus évangéliques, qui semblent deux faiblesses, sont, en réalité, deux puissances divines, irrésistibles, qui ont renversé l'empire du monde. La cité de la terre a pour devise : « L'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu », tandis que la cité céleste répond : « L'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même (1). » Or, ce qui détache des entra-

(1) « Fecerunt itaque civitates duas amores duo : terrenam scilicet *amor sui usque ad contemptum Dei*, coelestem vero *amor Dei usque ad contemptum sui*. » S. AUGUSTIN, *De Civit. Dei*, lib. XIV, c. XXVIII; *P. L.* XLI, 436.

ves terrestres, ce qui préserve du culte du moi, ce qui donne la complète maîtrise de soi-même, c'est la douceur accompagnée de l'humilité ; ce qui nous fait préférer Dieu à tout, en nous montrant notre bassesse, c'est bien cette vertu qui est, dit saint Thomas, un abaissement louable vers notre misère, *quamdam laudabilem dejectionem in ima* (1), et qui, d'autre part, en nous dégageant des obstacles d'en bas, nous dispose à monter librement vers les réalités divines et nous en ouvre l'accès (2).

Cette libre ascension vers les choses d'en haut est la condition du progrès permanent dans la perfection chrétienne. Nous aurons donc marqué le rôle de l'humilité dans la vie spirituelle en assignant la place qu'elle occupe dans le cadre vivant des vertus morales, en décrivant ses caractères essentiels et ses principaux degrés, selon les enseignements de saint Thomas.

I

La place de l'humilité parmi les vertus morales

L'humilité se ramène à la grande vertu de la tempérance, dont le rôle est universel dans la vie morale de l'humanité. Le propre de la tempérance c'est de modérer l'appétit inférieur, d'en régler les mouvements, d'en réfréner les tendances, d'en comprimer les révoltes contre la raison en face de ces plaisirs sensibles qui attirent et entraînent les hommes avec tant de véhémence et d'impétuosité.

Cette vertu cardinale établit son empire par un ensemble de petites vertus qui dérivent d'elle, portent son influence

(1) S. Thom., II^{a} II^{ae}, q. 161, a. 1, ad 2.

(2) Ibid., a. 5, ad 4 : « Et sic humilitas est quasi quaedam dispositio ad *liberum accessum* hominis in spiritualia et divina bona. »

dans l'homme tout entier et appliquent son efficacité aux détails innombrables où il faut lutter avec les difficultés quotidiennes.

Elle prévient les excès dans le boire et le manger par l'abstinence et la sobriété ; elle sait mater la concupiscence de la chair par la chasteté, la pudeur, la continence ; elle brise la colère et réprime les désirs de vengeance par la clémence et la douceur ; elle compose les mouvements et le maintien de notre corps par la modestie ; elle abat l'orgueil par l'humilité et par cette pauvreté volontaire qui est, dit saint Thomas, l'indice de l'humilité parfaite (1).

L'homme dans la pratique du bien est souvent exposé à deux écueils. S'il veut trop regarder au fond de sa misère, il est tenté de découragement et n'ose rien entreprendre de grand et de généreux ; s'il aspire trop haut, s'il s'élève au-dessus de lui-même, il se ruine par l'orgueil. Deux vertus lui sont donc nécessaires pour le maintenir à l'abri de tout excès. L'une le tient en garde contre tout ce qui pourrait l'abattre, le laisser petit, étroit, mesquin ; c'est la magnanimité ; l'autre le préserve de la présomption, de la naïve et fausse confiance en sa valeur personnelle ; c'est l'humilité.

La vertu d'humilité n'exclut ni la vaillance, ni la noblesse de caractère, ni le désir de faire de grandes choses, puisqu'elle marche de pair avec la magnanimité chrétienne. Elle suppose une âme équilibrée, qui est arrivée à la saine appréciation des réalités, qui ne veut pas monter vers ce que la droite raison lui présente comme étant au-

(1) « In eo qui voluntarie pauper est (sicut fuit Christus) ipsa paupertas est maximae humilitatis indicium. » III[a] P., q. 40, a. 3, ad 3. — Ainsi, d'après le Docteur Angélique, la pauvreté se rapporte à l'humilité comme son indice et sa manifestation, et elle contribue, avec la chasteté et l'obéissance, à la victoire complète sur les trois concupiscences qui se partagent l'empire du monde.

dessus de soi, et une âme élevée, qui ne veut pas descendre à ce que nous avons appelé le niveau de la bagatelle, mais entend rester toujours digne de sa vocation et de sa destinée, en un mot, digne de Dieu. Elle s'allie même à une certaine fierté surnaturelle, qui fait dire, en face du devoir : Noblesse oblige (1)! Tendre de plus en plus à ce qui est grand en s'appuyant sur ses seules propres forces, c'est blesser l'humilité, mais tendre à tout cela avec la confiance du secours divin, c'est se hausser pour ainsi dire jusqu'à Dieu, en s'humiliant devant lui. De là cette parole de saint Augustin que saint Thomas fait sienne : « Autre chose de s'élever à Dieu, autre chose de s'élever contre Dieu. Celui qui se prosterne et se jette devant Dieu est élevé par Dieu, celui qui se dresse contre Dieu est rejeté par Dieu (2). »

Ainsi, l'humilité comporte avant tout la soumission et l'abaissement devant le souverain Seigneur (1), et elle se rattache au don de crainte, qui pousse l'homme à révérer Dieu (4).

Il ressort de tout cela que la véritable humilité est sous la direction des vertus théologales, qui l'orientent efficacement vers Dieu, fin dernière; encadrée dans ce merveilleux cortège qui accompagne la tempérance; inséparable de la force, qui lui prête sa magnanimité, et de la prudence, qui la maintient dans le juste milieu. C'est pourquoi les autres vertus ne seront pas durables si l'humilité n'est pas enracinée en nous. « Celui qui fait provision de vertu sans humilité, disait saint François de Sales, est semblable à celui qui porte en ses mains de la poudre au

(1) « Magnanimitas non opponitur humilitati, sed conveniunt in hoc quod utraque est secundum rationem rectam. » S. Thom., II^{a} II^{ae}, q. 161, a. 1, ad 3.

(2) S. Augustin, *serm.* cccli; *P. L.*, XXXIX, 1336.

(3) S. Thom., ibid., a. 2, ad 2.

(4) Ibid., ad 3.

vent... L'humilité morale s'arrête à la connaissance de sa misère et de sa pauvreté; l'humilité chrétienne va jusqu'à l'amour de cette pauvre et chétive condition, jusqu'au contentement de n'être rien et d'être compté pour rien, par respect pour la vérité et pour les humiliations du Verbe incarné (1). »

II

Les caractères essentiels de l'humilité.

Inséparable de la vérité, l'humilité chrétienne doit nous tenir dans le rang qui nous convient et donc nous révéler exactement à nous-mêmes tels que nous sommes; nous faire reconnaître et avouer nos défauts, *proprios defectus recognoscat et confiteatur*, dit saint Thomas (2); nous empêcher de monter au-dessus de nous-mêmes.

« Ma conscience et mon confesseur, disait saint François de Sales, sont deux témoins irrévocables de mes misères. » L'évidence montre à chacun de nous que nous avons tout juste la valeur du néant, ou, comme dit le second concile d'Orange (529), nous n'avons de notre cru que le mensonge et le péché (3). L'humilité nous oblige donc à rapporter à Dieu tout le bien qui est en nous : manquer à ce devoir, c'est ressembler au pauvre orgueilleux qui s'attribue l'aumône reçue de la charité et s'en prévaut contre son bienfaiteur.

Et, pareillement, elle demande que nous reconnaissions loyalement les dons de Dieu partout où nous les voyons resplendir. Si nous découvrons dans le prochain

(1) *Vie* par M. le curé de Saint-Sulpice, II, 460.

(2) Ibid., a. 6.

(3) « Nemo habet de suo nisi mendacium et peccatum. » Can. 22; Denzinger, 195.

des dons que nous n'avons pas reçus ou manifestement supérieurs à ceux qui nous furent départis, nous devons dans notre appréciation nous mettre au-dessous du prochain : c'est justice, puisque que c'est vérité! Mais, s'il est évident que le Seigneur nous a favorisés, avantagés, en quelque sorte choyés, entre tant d'autres, l'humilité ne nous commande pas de nous proclamer inférieurs à tout le monde. Nous pouvons, sans préjudice de l'humilité, dit saint Thomas, préférer les dons que nous avons reçus aux dons de Dieu qui nous semblent conférés au prochain (1).

Ainsi, tel Institut religieux peut légitimement penser et dire que sa part est spécialement belle dans la sainte Église de Dieu, et telle religieuse qu'elle est plus favorisée que ses compagnes restées dans le monde. Une personne qui a conservé intacte sa virginité doit s'estimer plus heureuse que les infortunées qui ont fait le triste naufrage de leur innocence.

Il en est de même des talents naturels, que le travail personnel a développés. L'humilité-vérité n'obligera jamais un savant de profession à croire qu'il sait moins les sciences que les élèves auxquels il doit les enseigner. Nous avons le droit, ajoute saint Thomas, de préférer ce qui est de Dieu en nous à ce qui est de l'homme dans le prochain.

Mais ce que nous devons penser toujours c'est que nous avons tout reçu de Dieu, que tel ignorant aurait pu profiter mieux que nous de l'enseignement des maîtres, que tel pécheur tombé si bas aurait pu nous dépasser en vertu s'il avait été prévenu comme nous de la miséricorde infinie. Voilà pourquoi sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, parlant d'une jeune fille exposée, n'hésitait pas à dire :

(1) S. Thom., loc. cit., a. 2.

« Si j'avais été à sa place, il y a longtemps que je me serais perdue pour toujours dans la vaste forêt du monde (1). » C'est ainsi que l'humilité véritable, voyant les bienfaits divins, s'épanouit en action de grâces, comme dans sa fleur spontanée.

D'ailleurs, comme le remarque saint Thomas, nous pouvons présumer qu'il y a dans le prochain un bien qui n'est pas en nous, et qu'il y a en nous un mal qui n'est pas dans le prochain. C'est ainsi que, d'instinct, les saints se jugent les plus misérables des hommes, comme saint Dominique craignait que ses fautes n'attirassent les châtiments divins sur les villes où il passait. « Le premier entre ses frères par la sainteté, dit de lui le B. Jourdain de Saxe (2), le dernier de tous par l'humilité de son cœur. »

Le second caractère de l'humilité c'est de reconnaître franchement ses défauts. L'amour-propre est fécond en artifices pour se donner de faciles triomphes et de vaines satisfactions : dire du mal de soi, pour que le prochain en dise du bien. On a remarqué fort spirituellement que certaines personnes répètent volontiers qu'elles vieillissent, pour qu'on proteste aussitôt : On vous donnerait dix ans de moins! Et les voilà satisfaites, ajoutant avec une vraie béatitude : Tout le monde me le dit! Tandis qu'elles sont consternées, si on les prend au mot. Ces ruses mesquines sont employées pour les autres sujets : déclarer tel défaut, pour se faire donner un beau démenti et provoquer un éloge.

L'humilité véritable a horreur de tels moyens, et une âme qui est grande autant que sincère évite de parler de soi en mal comme en bien.

(1) Cf. *L'esprit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, p. 127.
(2) B. Jourdain de Saxe, *Vie de saint Dominique*, ch. I, n. 8 suiv.

C'était le principe de saint François de Sales. « Il estimait qu'il ne fallait jamais parler de soi ni en bien ni en mal, mais chercher par le silence à se faire oublier; et quand une personne lui disait d'elle-même beaucoup de mal, il avait pour pratique de la prendre au mot et même d'enchérir encore, afin de corriger cet amour-propre déguisé qui ne parle mal de soi que pour en faire bien penser (1). »

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ne voulait plus rien que l'*oubli* : « Non pas le mépris, les injures, ce serait trop glorieux pour le grain de sable, c'est qu'on le verrait, qu'on y penserait... Je veux être oubliée, et non seulement des créatures, mais aussi de moi-même, afin de n'avoir plus aucun désir, si ce n'est d'aimer le bon Dieu... Quel bonheur d'être si bien cachée que personne ne pense à vous! d'être inconnue des personnes qui vivent avec vous (2)! »

Le troisième caractère de l'humilité c'est de ne pas s'élever au-dessus de soi. Le propre de l'orgueil est de monter, d'aspirer à une *excellence* singulière : sortir du commun, trancher sur la foule, *percer* dans le monde, en un mot, se faire un rang à part.

Les uns mettent cette supériorité dans l'élégance corporelle et recourent à tous les artifices de la coquetterie mondaine. D'autres, dans les qualités de l'esprit, afin qu'ils soient renommés dans la haute catégorie des intellectuels. D'autres, et c'est le grand nombre, dans la sûreté de leur jugement. Saint François de Sales disait à M. de Belley : « Je n'ai jamais connu qu'un autre homme qui m'ait dit comme vous qu'il n'avait guère de jugement : c'est là une pièce dont ceux qui en manquent davantage

(1) *Vie* citée, II, 472, 473.
(2) *L'esprit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, p. 130.

se croient ordinairement les mieux pourvus. On trouve assez de personnes qui se plaignent de leur mauvaise mémoire ou des passions de leurs cœurs; mais personne ne veut reconnaître avoir peu de jugement : chacun repousse ce reproche comme une infamie (1). »

D'autres, dans l'infaillibilité de leurs prévisions, disent après les événements : C'est exactement ce que j'avais annoncé, ou bien : Je ne me suis jamais trompé dans mes conjectures, les faits m'ont toujours donné raison.

D'autres, dans une régularité purement de surface, sans se préoccuper de la réforme de l'âme, aspirant surtout à n'être jamais pris en défaut et à passer pour des modèles. D'autres, par contre, dans des exemptions et des privilèges, afin d'être à l'abri des charges et des sacrifices qui sont le partage de la vie commune; et c'est pourquoi saint Benoît observe qu'un signe certain de l'humilité c'est de tenir ce que prescrit la Règle pour tous.

D'autres, dans les pratiques des austérités extérieures, qui doivent leur faire un renom de sainteté, au lieu d'offrir à Jésus « cette fleur dont le parfum ne s'exhale que du côté des cieux (2) ».

Il serait facile de poursuivre cette analyse des formes diverses sous lesquelles se déguise l'amour-propre; nous préférons indiquer le remède dans ces paroles de l'humble et gracieuse sainte de Lisieux : « Qu'on vous trouve imparfaites, c'est ce qu'il faut, *c'est là votre gain*, car vous pouvez alors pratiquer l'humilité, qui consiste non pas seulement à penser et à dire que vous êtes remplies de défauts, mais à être heureuses que les autres le pensent et le disent (3). »

(1) Op. cit., p. 474.
(2) Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, op. cit., p. 131.
(3) Ibid., p. 137.

III

Les principaux degrés de l'humilité.

Les auteurs ascétiques ont exposé avec un soin tout particulier, en vue de la vie spirituelle et pour faire progresser les âmes dans la perfection, cette importante doctrine des degrés de l'humilité.

Saint Benoît, dans sa Règle (1), énumère douze degrés, que saint Thomas (art. 6) expose en détail et dont il montre les applications dans notre conduite quotidienne; saint Anselme en compte sept (2), et d'autres avec saint Grégoire le Grand les ramènent à trois, qui, d'ailleurs, comprennent et résument les précédents (3).

Le premier degré consiste à se mettre au dessous de ceux qui nous sont supérieurs et à ne pas nous préférer à nos égaux. Puisque l'humilité est la vérité, elle condamne quiconque ne veut pas rester à sa place. Or c'est monter au-dessus de sa place que de prendre, dans le jugement et l'appréciation, celle des supérieurs; et, de même, se mettre au dessus des égaux, c'est se constituer leur supérieur, c'est s'asseoir avant eux, au premier rang, sans que Dieu ait dit : *Ascende superius*. Combien donc sont loin de la vertu ceux qui prétendent qu'ils sont dépaysés dans leur milieu, qu'ils ne trouvent autour d'eux que petitesse, qu'ils dépassent leur entourage par leur valeur!

Cette dose d'humilité, à la rigueur suffisante, est absolument indispensable à quiconque veut rester dans le vrai et suivre Notre-Seigneur.

Le second degré consiste à se mettre au dessous des

(1) S. Bened., *Reg.*, cap. vii.
(2) S. Anselm., *De Similit.*, c. 99, ad 108.
(3) S. Thom., ibid., arg. 4.

égaux et à ne pas se préférer aux inférieurs. Ceci n'est pas de précepte, c'est un conseil, mais comme il grandit le chrétien, le prêtre, le religieux! Il semble que la fleur exquise de l'Évangile, s'épanouit tout entière dans ces humbles qui ont des prévenances pour les autres, s'effacent devant eux, les honorent, non pas comme des égaux, mais comme des frères aînés ou des supérieurs!

Le troisième degré c'est de se mettre au dessous des inférieurs, de les servir, de faire leur volonté quand l'occasion se présente. Porter la vertu jusque-là c'est *accomplir toute justice*, c'est atteindre la perfection.

La vie de saint Thomas d'Aquin nous offre sur ce point un exemple admirable. Un Frère étranger, qui devait sortir en ville, obtient du Prieur de Bologne l'autorisation de prendre pour compagnon le premier religieux qu'il rencontrerait; et, trouvant sous le cloître Frère Thomas, seul et contemplatif selon sa coutume, il lui demande, au nom du Prieur, de sortir avec lui. Thomas incline la tête et se met à le suivre, mais comme il ne pouvait aller aussi vite que son compagnon, qui lui adressait de fréquents reproches, il s'excusait humblement, alléguant une infirmité qui lui rendait la marche difficile. Quand la méprise fut reconnue et que le Frère, tout confus, demanda pardon de son erreur, Thomas répondit qu'il faut bien se soumettre ainsi pour l'amour de Dieu, de même que Dieu a voulu se soumettre à l'homme pour l'amour de l'homme.

Telle était aussi la conduite de saint François de Sales. « J'ai pris garde, dit M. Camus, que quand il recevait quelqu'un, fût-ce les plus petits, il prenait la contenance d'un inférieur devant son supérieur, accueillant, parlant, écoutant avec la plus humble déférence, quelque temps qu'on lui fît perdre, quelque importunité qu'il en éprouvât : « Se soumettre aux supérieurs, disait-il, c'est plutôt justice qu'humilité; se soumettre aux égaux, c'est amitié,

civilité ou bienséance; mais se soumettre aux inférieurs, c'est le fait propre de l'humilité, qui nous dit que, n'étant rien, nous devons nous mettre sous les pieds de tout le monde (1). »

Il est donc bien vrai que pratiquer jusqu'au bout l'humilité avec la douceur évangélique, c'est accomplir *toute justice,* parce que c'est ressembler au divin Modèle qui s'est défini doux et humble de cœur. Dès lors, c'est établir ce royaume de la sainteté parfaite, qui est aussi celui de la vérité et de la vie, de la sainteté et de la grâce, de l'amour et de la paix (2) : c'est réaliser le splendide programme du Souverain Pontife Pie XI : « la paix du Christ dans le règne du Christ. »

Rome, Angelico.

fr. Édouard Hugon, O. P.

(1) *Vie* citée, II, 465.

(2) Préface de la Messe dans la Fête de Jésus-Christ-Roi. — Cf. notre brochure : *La Fête spéciale de Jésus-Christ-Roi,* Paris, Téqui.

L'union à Dieu entre les deux nuits chez les progressants ou avancés

Entre les deux nuits, dont parle saint Jean de la Croix dans sa description de l'itinéraire ou de l'ascension de l'âme vers l'union divine parfaite, il y a comme un jour de calme, où les « *progressants* » avancent dans la lumière sans grande difficulté ni fatigue. D'autres auteurs spirituels parlent de cette période entre ce qu'ils appellent la deuxième et la troisième conversion. Le Père Lallemant, S. J., en particulier y fait plusieurs fois allusion dans son beau livre *La Doctrine spirituelle*. La première conversion a eu lieu lorsqu'on a renoncé à l'esprit du monde pour se donner à Dieu, par exemple en entrant en religion; et comme la plante greffée tendait un peu plus tard à revenir à l'état sauvage, une seconde conversion a été nécessaire, celle que saint Jean de la Croix appelle la nuit des sens, où le Seigneur lui-même nous apprend le vide des choses créées et le prix de l'unique nécessaire. La troisième conversion, si elle a lieu en cette vie, de façon à nous faire éviter le purgatoire, sera à des degrés divers la nuit de l'esprit, où le Seigneur nous éclairera beaucoup plus encore sur notre fragilité, notre misère et sur son infinie grandeur.

Entre la deuxième et la troisième conversion se place généralement la période relativement calme dont nous voudrions parler ici, en suivant saint Jean de la Croix et sainte Thérèse, qui ont sous des modalités diverses

apporté sur ce point des précisions à ce qui avait été dit avant eux, par saint Grégoire, par Hugues de Saint-Victor, par Tauler, par sainte Catherine de Sienne, et par l'auteur de l'*Imitation*.

*
* *

Saint Jean de la Croix dit à ce sujet, *Nuit obscure*, l. I, ch. XIV, après avoir traité de la nuit des sens : « Quand cette maison de la sensualité se trouve ainsi pacifiée, c'est-à-dire que les passions sont mortifiées, que les convoitises sont éteintes et que les appétits sont calmés et endormis sous l'influence de la Nuit purificatrice, l'âme peut s'échapper pour s'engager dans la voie de l'esprit. Elle commence à compter parmi les *Progressants* ou *Avancés* et se trouve dans la voie qu'on nomme aussi illuminative. C'est là que Dieu, selon sa volonté, nourrit et fortifie l'âme par *contemplation infuse*, sans qu'elle y participe par discours, aide active ou coopération propre. Comme je l'ai déjà dit, tel est l'effet de la Nuit et purification des sens. »

Au chapitre précédent il a été dit en effet : « L'âme n'agit plus (par gourmandise spirituelle) pour satisfaire ce que le goût demande, mais par vraie piété... La vertu de force mise à l'épreuve a grandi au milieu des difficultés... L'âme ne s'irrite plus avec orgueil contre ses propres fautes et celles d'autrui. En paix avec le prochain, elle n'éprouve plus vis-à-vis de Dieu ces ennuis, ces désirs immodérés d'arriver d'un coup à la perfection. La passion d'envie a disparu, la charité la remplace ; ce qui peut en rester n'est plus vicieux comme jadis, quand elle voyait que d'autres spirituels lui étaient préférés, qu'ils avaient plus de vertu. En ce cas elle songe à sa propre misère et se trouve heureuse de les admirer, de leur donner la palme, souhaitant d'imiter toujours les meilleurs, ce qui est une grande vertu... Parfois, très souvent même, quand

l'âme y pense le moins, qu'elle est serrée dans ses aridités, Dieu lui communique tout d'un coup quelque suavité spirituelle, un amour très pur, des lumières intellectuelles d'une grande délicatesse; et chacune de ces faveurs est d'un prix et d'une efficacité bien supérieurs à tout ce qu'elle a goûté auparavant. Il est vrai que l'âme au commencement n'en juge pas ainsi; cette influence spirituelle de Dieu étant alors très subtile, elle reste cachée aux sens.

« Finalement, parce que l'âme se purifie ici des affections et appétits sensitifs, elle acquiert la liberté d'esprit, favorable à la réception des *douze fruits du Saint-Esprit.* »

On se rappelle l'énumération qu'en a donnée saint Paul aux Galates, v, 22 : « Les fruits du Saint-Esprit sont la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la douceur, la foi, la modestie, la continence et la chasteté. »

Ces fruits, comme l'enseigne saint Thomas (1), sont des *actes* qui procèdent en nous de l'influence du Saint-Esprit et dans lesquels l'homme se délecte saintement. Ils s'opposent ainsi non seulement aux fruits de la convoitise, mais aux fruits de la simple raison fût-elle éclairée par la foi, comme il arrive dans la méditation discursive.

Saint Jean de la Croix ajoute, *Nuit obscure*, l. II, ch. 1 : « L'âme que Dieu destine à une plus haute perfection n'entre pas dans la Nuit de l'esprit aussitôt qu'elle a traversé les sécheresses et les souffrances de la première purification ou Nuit des sens. Au sortir de l'état des commençants, *elle demeure le plus souvent comme immobile dans les exercices propres aux avancés, pour une période indéterminée qui peut durer des années.* Semblable au prisonnier, qui vient de quitter sa dure prison, *elle est plus à l'aise dans les choses divines, y trouve plus de satisfaction et le charme qui en résulte est plus intérieur et plus abondant,* qu'à l'é-

(1) I^a II^ae, q. 70, a. 1 et 2.

poque des débuts, avant l'entrée dans la première Nuit. Ni l'imagination, ni les puissances ne gardent plus en effet leurs anciennes attaches au discours et au souci spirituels ; car très facilement sans recourir au raisonnement, l'âme goûte maintenant dans l'esprit une très calme et affectueuse contemplation accompagnée de saveur spirituelle. »

Est-ce à dire qu'il n'y a plus ici de sécheresses? Non, et saint Jean de la Croix ajoute aussitôt : « Pourtant la purification de l'âme n'est pas encore complète et ne peut l'être, puisque la principale, qui est celle de l'esprit, manque encore... L'âme éprouvera donc encore diverses épreuves, sécheresses, ténèbres, angoisses, bien plus fortes parfois que les précédentes, des signes avant-coureurs de la Nuit de l'esprit... Après ces tempêtes, qui durent quelques heures ou quelques jours, tout rentre dans la paix coutumière. Pour certaines âmes que Dieu ne veut pas élever aussi haut que d'autres, il y a parfois un état où la purification alterne avec le repos, l'obscurité avec la lumière. » Le livre de l'*Imitation* en parle souvent.

Dernière remarque faite à ce sujet dans la *Nuit obscure*, l. II, ch. I : « Pour ce qui regarde le goût et le charme intérieur que les avancés trouvent plus facilement dans leur esprit et dont ils jouissent davantage, leur abondance est plus grande qu'avant et leur répercussion sur le sens plus active qu'avant cette purification sensible. Étant plus pur, le sens éprouve plus facilement, mais à sa manière, la jouissance de l'esprit. »

***

On peut préciser encore cet enseignement par ce qui est dit dans le *Cantique spirituel*, strophe 26, où saint Jean de la Croix, parlant du cellier intérieur, écrit : « Nous pouvons dire que *ces celliers sont au nombre de*

sept, on les occupe tous *quand on possède parfaitement les dons du Saint-Esprit,* de la manière dont l'âme est capable ici-bas de les recevoir. » Ces sept celliers ou cellules de l'âme font penser aux sept demeures de sainte Thérèse, qui correspondent aussi aux sept dons du Saint-Esprit, selon la gradation descendante donnée par Isaïe, XI, 2 : « Sur lui reposera l'Esprit de Yahvéh, Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété, il mettra ses délices dans la crainte de Yahvéh. »

Dans la nuit des sens, nous l'avons vu, ce sont surtout les dons de science et de crainte qui dominent, en nous faisant connaître le vide des choses créées et en nous prémunissant contre les tentations fréquentes en cette période.

Dans la nuit de l'esprit nous verrons surtout l'exercice des dons d'intelligence et de force, et dans l'union transformante celui du don de sagesse.

Ici, dans cette période de calme, ce sont principalement les *dons de conseil et de piété* qui dominent, pendant que *celui de science* montre moins maintenant le vide des choses créées que le symbolisme divin qu'elles expriment. Celui de piété, comme le remarque saint Thomas (IIª IIᵃᵉ, q. 121, a. 1 et 2), nous dispose à recevoir docilement les inspirations qui produisent en nous une affection toute filiale pour notre Père du ciel, selon la parole de saint Paul aux Romains, VIII, 15 : « Vous n'avez point reçu un Esprit de servitude, pour être encore dans la crainte, mais un Esprit d'adoption, en qui nous crions : Abba! Père! Cet Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. » Ce don de piété correspond à la *béatitude des doux,* car il nous porte à voir dans les autres hommes, non des rivaux, mais de véritables frères, des enfants de Dieu.

De même le don de conseil, qui dirige la vraie piété,

correspond à la *béatitude des miséricordieux*, car, dans les cas difficiles, c'est plutôt vers la miséricorde que vers la rigueur de la justice qu'il incline.

C'est l'influence prédominante de ces dons de conseil et de piété qui donne à la période dont nous parlons ce caractère particulier de calme; c'est le fruit de la purification passive des sens, mais ce n'est pas le terme de l'ascension; les avancés pourraient être portés à dire comme Pierre sur le Thabor : « Maître, il nous est bon d'être ici; dressons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie », mais saint Marc ajoute : « Il ne savait ce qu'il disait... » (Marc, IX, 5), et peu après Notre-Seigneur annonce sa Passion (cf. Marc, IX, 11) : « Il est écrit du Fils de l'homme qu'il doit souffrir beaucoup et être méprisé. » — Il y aura un reflet de cette douloureuse Passion dans la purification de l'esprit, qui, pour les âmes vraiment généreuses, suivra la période de calme dont nous parlons.

* * *

Cette union à Dieu entre les deux nuits à quelles demeures de sainte Thérèse correspond-elle?

Pour qui a étudié de près *le Château intérieur*, il paraît évident que la période dont nous parlons correspond à la seconde phase des quatrièmes demeures et aux cinquièmes.

C'est assez manifeste, car les quatrièmes demeures débutent par « *le recueillement surnaturel* », qui suit une période de sécheresse (1) et est accompagné lui-même assez souvent de l'aridité qui caractérise la nuit passive des sens (2). Bien plus, la quiétude, qui le suit, peut être

(1) Cf. *III^es Demeures*, ch. II : « Des sécheresses dans l'oraison, et comment le Seigneur éprouve ceux qui habitent ces demeures. »

(2) *IV^es Demeures*, ch. I, où, à propos du *recueillement surnaturel ou passif*, qui est le commencement de l'oraison infuse, il est parlé de

aride, par l'opposition qu'elle rencontre de la part de l'imagination et de la sensibilité (1). La vie et les œuvres de sainte Jeanne de Chantal nous montrent même que cette *quiétude aride* peut durer longtemps. Or on trouve en elle les deux éléments qui caractérisent selon saint Jean de la Croix la nuit passive des sens, c'est-à-dire d'une part *la contemplation infuse initiale* avec le vif désir de Dieu et de la perfection, et de l'autre *la privation des grâces dites sensibles* et de la facilité ou même de la possibilité de se livrer à *la méditation discursive* avec le concours de l'imagination.

Par ailleurs sainte Thérèse décrit la nuit de l'esprit au début des Sixièmes demeures, ch. 1 : « Ce sont les murmures des personnes avec lesquelles on a des rapports... Ceux que l'âme éprouvée regardait comme ses amis la quittent. Ils sont même les plus ardents à mettre la dent sur elle... Mais que dire des peines intérieures? Si l'on pouvait en donner une idée, oh! que les premières paraîtraient légères... Blâme du confesseur, qui craint tout, doute de tout... Angoisse intérieure de l'âme à la vue de sa propre misère... Elle se figure qu'à cause de ses péchés, Dieu permet qu'elle soit trompée... Peine qui devient presque intolérable, surtout dans ces sécheresses où il semble qu'on n'ait jamais eu et qu'on n'aura jamais la

l'utilité des tentations qui se présentent alors et où la sainte encourage les personnes qui s'effraient de l'égarement de leurs pensées dans la prière : égarement qui provient ici de l'imagination qui ne peut concourir à l'oraison infuse initiale comme elle concourait à la méditation discursive des demeures précédentes.

(1) *IV^es Demeures*, ch. 1 : « Confondant l'imagination avec les puissances (supérieures) de l'âme, nous croyons être perdues et employer fort mal le temps que nous passons en la présence de Dieu. Et peut-être notre âme est-elle alors tout unie à lui dans les Demeures les plus voisines de la sienne, tandis que notre imagination se trouve retenue dans les avenues du Château, où elle souffre cruellement au milieu de mille bêtes sauvages et venimeuses. » — Cf. traduction des Carmélites de Paris, p. 103; Item, p. 98, 105; Item, *Chemin de la Perfection*, ch. XXXI, p. 227, 228; ch. XXXIV, p. 254; ch. XXXVIII.

moindre pensée de Dieu... » C'est là manifestement, pour qui a lu et médité ce chapitre I des Sixièmes demeures, une description de la nuit de l'esprit dont saint Jean de la Croix a traité au l. II de la Nuit obscure.

On voit donc que l'union à Dieu, qui se trouve chez les « progressants » ou « avancés » entre les deux nuits, correspond à la seconde phase des quatrièmes demeures : quiétude, non plus aride, mais consolée, et aux cinquièmes demeures : union simple, complète ou incomplète.

Dans l'oraison *de quiétude* « *c'est la volonté seule qui est captivée* » (1) par la mystérieuse lumière reçue, qui lui manifeste la bonté de Dieu présent en elle, et par le *don de piété*, qui est dans la volonté elle-même et la dispose à une affection toute filiale envers Dieu. On a comparé cet état à celui d'un petit enfant qui savoure le lait qui lui est donné (2). Ou mieux, c'est comme le jaillissement de l'eau vive dont parlait Jésus à la Samaritaine : « l'eau procède de la source même, qui est Dieu... elle coule de notre fond le plus intime avec une paix, une tranquillité, une suavité extrêmes... A peine cette eau céleste a-t-elle commencé à jaillir de sa source... qu'aussitôt l'on dirait que tout notre intérieur se dilate et s'élargit. Ce sont alors des biens spirituels qui ne se peuvent dire et l'âme même est incapable de comprendre ce qu'elle reçoit en cet instant (3). »

Cependant, en cet état, l'intelligence, la mémoire, l'imagination, ne sont point captivées par l'action divine. Quelquefois elles sont les auxiliaires de la volonté et s'occupent à son service, d'autres fois leur concours ne sert qu'à la troubler (4).

(1) *S. Thérèse, Chemin de la Perfection*, ch. XXXI, p. 224.
(2) *Ibid.*, ch. XXXI, p. 228.
(3) *Château, IV^es Demeures*, ch. II, p. 109, 110.
(4) *Ibid.*, p. 103, 105.

Cette oraison de quiétude est symbolisée dans la *Vie* de sainte Thérèse par elle-même, ch. xv, par la *noria*. On se rappelle cette image empruntée aux *quatre manières d'arroser* : 1° On arrose en tirant l'eau du puits *à force de bras*, c'est le symbole de la méditation discursive (*Vie*, ch. xi, p. 148); — 2° Pour arroser on se sert de la *noria*, machine hydraulique à godets, qui demande moins d'effort, celui nécessaire, au début de l'oraison, pour se disposer à recevoir la grâce de Dieu; ici, dit la sainte, les fleurs (des vertus) sont sur le point de paraître (*Vie*, ch. xv, p. 198); — 3° l'arrosage se fait par l'eau courante d'une *rivière* ou d'une fontaine, ce qui correspond au sommeil des puissances captivées par Dieu et endormies aux choses du monde; ici les fleurs des vertus s'épanouissent (*Vie*, ch. xvi, p. 209, et ch. xvii, p. 210, 211); — 4° Enfin l'arrosage se fait par *la pluie*, ce qui symbolise l'oraison d'union, d'où procèdent une grande augmentation d'humilité et les résolutions héroïques (*Vie*, ch. xviii, p. 217, 223, et ch. xix, p. 229).

Par où l'on voit que le progrès dans l'oraison s'accompagne d'habitude du progrès dans les vertus; dans l'oraison en effet s'exercent surtout la foi vive, la charité, les dons qui les accompagnent; or la charité informe, anime, pour ainsi dire, les autres vertus, qui par suite grandissent avec elle (1).

Si donc, remarque sainte Thérèse (2), l'âme arrivée déjà à l'oraison de quiétude est humble et généreuse, elle sera élevée à un degré supérieur, *à l'union*. Mais la sainte note qu'il ne suffit pas d'une fidélité en quelque sorte extérieure, celle de la régularité; il faut en outre être très docile aux inspirations du Saint-Esprit, qui devient d'au-

(1) Cf. S. Thomas, I^{a} II^{ae}, q. 66, a. 2.
(2) *V^{es} Demeures*, ch. i.

tant plus exigeant, qu'il donne et veut donner davantage (1).

Dans *l'union simple*, l'action divine est assez forte pour absorber totalement l'activité des facultés intérieures de l'âme pendant le temps de l'oraison. Toute cette activité se porte vers Dieu et ne s'égare plus au dehors. Ce n'est plus seulement la volonté qui est captivée par Lui, mais aussi l'intelligence; quant à la mémoire et à l'imagination, elles sont arrêtées dans leurs opérations naturelles. Aussi l'âme n'est généralement plus troublée par les distractions, du moins lorsque l'union est complète.

Ceci s'explique parce que les facultés supérieures, intelligence et volonté, sont *positivement captivées*, fixées, *absorbées* par Dieu, perdues en lui, sous l'illumination et l'inspiration du Saint-Esprit nécessaires à la contemplation infuse et aimante. C'est ici-bas l'exercice éminent de l'intelligence et de la volonté surnaturalisées. Et c'est cette intensité de la contemplation et de l'union à Dieu qui entraîne généralement une *certaine suspension* de l'exercice naturel des facultés inférieures (imagination, mémoire sensible) et par suite aussi du raisonnement. La raison en est que l'activité de l'âme se portant alors tout entière vers Dieu par les facultés supérieures, les facultés inférieures sont comme éteintes, endormies, dans une sorte de sommeil d'origine spirituelle, un peu comme chez le savant très abstrait s'arrête l'attention aux choses extérieures à tel point parfois qu'il ne semble pas les voir (2).

(1) *V^es Demeures*, ch. I, p. 128 : « Quant à l'extérieur, je le reconnais, nous sommes en bonne voie. Mais pour ce qui est d'acquérir les vertus nécessaires pour arriver où j'ai dit, que de choses nous manquent, et quel besoin nous avons de bannir toute négligence! »

(2) L'imagination serait, non pas suspendue, mais *positivement captivée*, s'il y avait une vision dite imaginaire, qui est parfois accordée dans cet état, mais ne le constitue nullement. — *La suspension* de

L'âme ne cherche plus avec effort à faire venir l'eau salutaire qui rafraîchit et purifie; elle reçoit simplement cette eau, qui, comme la pluie, tombe du ciel (1) : « *Dieu ne nous laisse ici d'autre concours que celui d'une volonté entièrement soumise* (2). »

Il y a encore mérite de notre part, non pas que l'acte vital de volonté soit alors le fruit d'une délibération discursive, mais il est libre dans sa docilité à l'inspiration du Saint-Esprit (3).

« Quel état, dit sainte Thérèse, que celui d'une âme qui vient d'être plongée dans la grandeur de Dieu, et si étroitement unie à Lui durant un court espace de temps, car selon moi, cette union ne va jamais jusqu'à une demi-heure! (4) » Cette âme a pour ainsi dire changé de forme, en mourant entièrement au monde, comme le ver à soie qui se change en un papillon blanc (5). C'est par cette transformation que cet insecte arrive à l'âge adulte; par une transformation analogue, l'âme arrive à *l'âge adulte* de la vie spirituelle. C'est pourquoi saint Jean de la Croix dit que la période dont nous parlons est l'âge des « progressants » ou des « avancés ».

Il faut du reste remarquer, avec sainte Thérèse (6), que cette *oraison d'union* est assez souvent *incomplète, sans suspension de l'imagination et de la mémoire*, qui font parfois

l'exercice naturel des facultés inférieures peut n'être pas une simple conséquence de l'intensité de la contemplation; elle provient parfois de ce que Dieu *lie* en quelque sorte ces facultés, comme dans le ravissement, pour qu'elles ne gênent en rien l'intelligence et la volonté.

(1) *Vie* de sainte Thérèse par elle-même, ch. XVIII.

(2) *V^es Demeures*, ch. I, p. 136.

(3) Cf. S. Thomas, I^a II^ae, q. III, a. 2, en quoi la grâce opérante diffère de la grâce coopérante. — L'acte dont nous parlons est fruit de la grâce opérante.

(4) *V^es Demeures*, ch. II, p. 142.

(5) *Ibidem*.

(6) *Vie*, ch. XVII, p. 212...

« une véritable guerre à l'intelligence et à la volonté (1) ». Alors, comme il a été dit à propos de l'oraison de quiétude, il ne faut pas plus faire cas de l'imagination que d'une folle. C'est de cette union mystique incomplète que sainte Thérèse parle dans *le Château*, V^es^ Dem., ch. III, p. 152, en disant : « Pour l'union dont il est ici question, est-il nécessaire qu'il y ait suspension des puissances? Non, le Seigneur a le pouvoir d'enrichir les âmes par diverses voies et de les faire arriver à ces Demeures, sans passer par le *sentier de traverse* que j'ai indiqué (2). »

Les effets de l'oraison d'union sont des plus sanctifiants, l'âme y ressent une grande contrition de ses fautes, un ardent désir de louer Dieu, de le servir, elle souffre beaucoup à la vue de la perte des pécheurs, et entrevoit ce que durent être les souffrances de Notre-Seigneur. Alors commence vraiment la pratique héroïque des vertus (cf. V^es^ Demeures, ch. II).

(1) *Vie*, ch. XVII, p. 215.

(2) *Ce sentier de traverse* et les délices qui s'y trouvent, on a cru parfois que c'était *la contemplation infuse* ou mystique; c'est seulement *la suspension* de l'imagination et de la mémoire, ou un commencement d'extase, qui quelquefois accompagne l'union mystique et la facilite beaucoup. Il est clair en effet que les oraisons des IV^es^ Demeures, le « recueillement surnaturel » et la « quiétude » sont déjà *infuses*, à plus forte raison celles des V^es^ Demeures. Sainte Thérèse en commençant à parler d'elles (V^es^ Dem., ch. I, p. 128) a elle-même dit à ses filles : « Il en est bien peu (parmi vous) qui n'entrent pas dans cette Demeure. Comme il y a du plus ou du moins, je dis que *la plupart* y entrent. *Certaines des particularités* qui s'y rencontrent sont, je crois, le partage du *petit nombre*, mais si les autres ne font qu'arriver jusqu'à la porte, c'est déjà de la part de Dieu une immense miséricorde; car il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. »

Parmi ces « *particularités* » il y a le « *sentier de traverse* » de la suspension de l'imagination et de la mémoire. Voir sur ce point ARINTERO, O. P., *Cuestiones misticas*, 2^e^ éd., p. 330; P. GARATE, S. J., *Razon y Fe*, juillet 1908, p. 325; SAUDREAU, *Les Degrés de la vie spirituelle*, 5^e^ édit., t. II, p. 101, note 2. — On ne saurait soutenir que pour sainte Thérèse il y a *deux voies*, l'une mystique, l'autre non mystique, pour arriver aux V^es^ Demeures. Elle dit le contraire en affirmant que les oraisons de « recueillement surnaturel » et de « quiétude » des IV^es^ Demeures sont infuses; voir aussi le *Chemin de la Perfection*, ch. 18, 19, 20, 21.

***

On voit ce qui distingue sainte Thérèse de saint Jean de la Croix. Elle insiste plus que lui sur les faveurs extraordinaires qui peuvent accompagner ces états d'oraison. Elle se garde pourtant de confondre ces faveurs accidentelles concomitantes avec ce qui constitue essentiellement ces états intérieurs; elle a bien noté (V^es^ Dem., ch. I au début) que ce sont seulement « *des particularités qui s'y rencontrent et sont le partage du petit nombre* » parmi ceux qui arrivent à ces demeures.

De plus, sainte Thérèse, pour montrer *l'intensité* croissante de l'état mystique, insiste son *extension* progressive aux différentes facultés de l'âme, selon que les facultés supérieures sont de plus en plus positivement *captivées* par Dieu, et l'exercice naturel des facultés inférieures comme *suspendu*. Sainte Thérèse sait pourtant, comme le montre le dernier texte que nous venons de citer, que la ligature de l'imagination et des sens n'est qu'un phénomène concomitant et *accidentel* de l'oraison infuse d'union, et que l'extase n'est pas un signe certain d'une plus grande intensité de connaissance et d'amour de Dieu, puisqu'*elle cesse généralement* dans l'état mystique le plus parfait qu'est l'union transformante (1). Le Père Lallemant, S. J., dans *la Doctrine spirituelle*, VII^e^ Principe, ch. VI, a. 7, a fort bien dit : « Les degrés de la contemplation selon quelques-uns sont, premièrement le recueillement des puissances, secondement le demi-ravissement, troisièmement le parfait ravissement, quatrièmement l'extase. Mais *cette division n'exprime pas tant l'essence de la contemplation* QUE SES ACCIDENTS; car une âme aura par-

(1) Cf. *VII^es^ Demeures*, ch. III, p. 300.

fois, *sans ravissement*, une lumière plus sublime, une connaissance plus claire, une opération de Dieu plus excellente, qu'une autre avec des ravissements extraordinaires. La sainte Vierge était plus élevée dans la contemplation que tous les Anges et tous les Saints ensemble, et cependant elle n'avait point de ravissements. » Des saints en ont eu tout enfants, comme Bernadette à la grotte de Lourdes, et beaucoup moins dans la suite ou plus du tout.

Saint Jean de la Croix montre bien que ces phénomènes sont accidentels, et pour faire voir *l'intensité croissante de l'union à Dieu*, il n'insiste pas sur l'extension de l'état mystique aux diverses facultés, mais *sur les purifications passives* que cette union requiert. C'est là un signe beaucoup plus profond et qui tient à *l'essence* même de ces états; les purifications passives des sens et de l'esprit dénotent ainsi un progrès dans l'intensité de la connaissance et de l'amour de Dieu. Sainte Thérèse n'a pas négligé, nous l'avons vu, ces signes (cf. VI^es^ Dem., ch. 1); mais elle les a mis moins en lumière que saint Jean de la Croix, qui, étant théologien, est plus préoccupé qu'elle de rattacher la contemplation et l'union à Dieu *aux causes qui les expliquent*, c'est-à-dire *aux vertus théologales* parvenues à un degré éminent *et aux dons du Saint-Esprit* qui les accompagnent. C'est ainsi qu'il montre comment la purification progressive des vertus, débarrassées de tout alliage, conduit à une contemplation plus simple, plus haute et à une union plus intime. Ainsi s'explique que la vertu grandit généralement avec l'oraison, comme toutes les fonctions de l'organisme spirituel se développent ensemble (I^a^ II^ae^, q. 66, a. 2).

S'il est un état qui le montre, c'est surtout la purification passive de l'esprit, par l'héroïcité des actes de foi, de confiance, de patience et d'amour de Dieu qu'elle exige; c'est

là surtout que se vérifie la maxime : « *Ad lucem per crucem* », la croix dessille les yeux et conduit ceux qui la portent surnaturellement à la vraie contemplation et au parfait amour de Dieu.

Pour qu'elles ne se découragent pas en route, il convient de conseiller ici aux âmes de renouveler souvent leur consécration à Marie médiatrice et plus encore au Sacré-Cœur, en les invitant aussi à *se consacrer au Saint-Esprit*, le Maître intérieur, pour lui être désormais de plus en plus dociles dans l'obscurité comme dans la lumière, dans la sécheresse comme dans la joie. Si l'on met toute la plénitude de son consentement dans une pareille consécration, quelles n'en seront pas les conséquences ! Pensons aux suites terribles d'un pacte formel pleinement consenti avec le démon ; la plénitude du consentement n'a pas moins de portée dans l'ordre du bien que dans l'ordre du mal. Il est sans doute plus facile de détruire que d'édifier ; mais avec le secours de la grâce l'édification du temple spirituel est toujours possible, et le Saint-Esprit est infiniment plus fort que le démon. Mettons-nous sous la direction du Maître intérieur et disposons-nous à ne jamais rien lui refuser de ce qui est manifestement conforme à nos devoirs d'état et à notre vocation ; plus nous lui serons fidèles, plus il nous rappellera nos grands devoirs et nous conduira ainsi, par la pratique de plus en plus généreuse des vertus, à la parfaite purification et union à Dieu.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

La fête des Ames du Purgatoire le 2 novembre

Nous avons étudié ici même (1) les origines de la prière pour les morts et les parties principales de la messe spéciale des défunts. L'Église a aussi un office pour eux, qui n'a pas été modifié depuis sa composition et qui, par conséquent, ne saurait être trop recommandé à l'étude des archéologues ; il est très utile aussi d'exciter les fidèles à le réciter, à le méditer comme on le faisait autrefois.

A la messe, dite à l'occasion des funérailles et après, la sainte Église suggère encore d'ajouter beaucoup d'autres moyens de secourir les âmes du purgatoire : l'aumône, l'offrande des actions ordinaires, des sacrifices quels qu'ils soient ; elle favorise la formation de confréries ; elle accorde à toutes sortes de formules des indulgences applicables aux âmes du purgatoire ; elle permet de faire en leur faveur ce qu'on appelle l'*Acte héroïque*, qui consiste à se priver de toutes les satisfactions méritées par tout ce que l'on peut faire de bien, moyennant quoi toutes les indulgences leur deviennent applicables.

Toutes ces prières, tous ces moyens de leur venir en aide se trouvent réunis, obtiennent une sorte de confirmation, de complément dans la fête de l'Église universelle du 2 novembre qu'on appelle Commémoraison de

(1) Voir *La Vie Spirituelle* du mois d'octobre 1926, p. 25, et de novembre 1926, p. 149.

tous les fidèles défunts ou plus simplement la Fête des âmes : « L'Église, notre pieuse Mère commune, après s'être efforcée de célébrer par de dignes louanges tous ses enfants qui se réjouissent déjà dans le ciel, s'empresse aussitôt d'aider de ses puissants suffrages, auprès du Christ son Seigneur et son Époux, toutes les âmes qui gémissent encore dans le purgatoire, pour qu'elles puissent au plus tôt arriver à profiter de la société des citoyens de la cité d'en haut (1). » Aucun jour ne pouvait mieux convenir que le lendemain de la Toussaint, pour mettre en joie tous les fidèles qui composent le corps mystique du Christ, ceux « en qui toutes les parties de son corps glorieux sont portées à la perfection (2) », ceux qui « travaillent encore comme de bons soldats du Christ Jésus (3) », ceux qui « attendent, attendent encore que le Seigneur écoute leur prière (4) », pour qu'il les tire « de l'abîme de misère » où elles gémissent. Le *Magnificate Dominum mecum et exaltemus nomen ejus in idipsum* du psaume XXIII, « Exaltez avec moi le Seigneur, ensemble célébrons son nom... », ne trouve en aucune fête une aussi complète réalisation.

A peine les vêpres de la Toussaint sont-elles achevées que celles des morts commencent : on nous a invités à lever les yeux au ciel pour y contempler la sublime assemblée des bienheureux chantant auprès du trône de Dieu : « Vous êtes digne de recevoir la gloire et l'honneur et la puissance (5). » Nous sommes conviés aussitôt à abaisser nos regards vers les âmes, qui ont tant de ressemblance avec eux par la sainteté, bien qu'il y ait encore tant de différence dans les états.

(1) Martyrologe du 2 novembre.
(2) Olier, *Lettres spirituelles*, lett. CCXXV.
(3) III Tim., II, 3.
(4) Psaume XXXIX, 2.
(5) Apoc., IV, 13.

I. — Histoire de l'institution de la fête.

L'histoire de l'établissement de la fête du 2 novembre est des plus intéressantes : on se contente habituellement de la faire remonter jusqu'à saint Odilon abbé de Cluny († 1048), qui l'institua à la fin du X^e^ siècle, ce qui est vrai en un sens ; mais il faut se hâter de dire qu'elle fut préparée dès la plus haute antiquité chrétienne par le souci qu'eut toujours l'Église de soulager les âmes du purgatoire ; elle fut ébauchée longtemps à l'avance, comme il est arrivé tant de fois pour des institutions, qui se sont perpétuées et ont porté pendant de longs siècles d'abondants fruits de salut. On peut diviser son histoire en trois périodes.

I. — *On fait une mémoire générale des morts.* — Le souvenir des morts est tellement dans la nature humaine qu'on trouve fréquemment, même dans l'antiquité païenne, une fête en leur honneur : les peuples indo-européens avaient leur fête des morts. On a pensé que la fête des Pourim chez les Juifs était une sorte de fête des trépassés et que le livre d'Esther aurait été composé pour expliquer son origine, il faut reconnaître que l'assertion est très contestable ; les Athéniens célébraient la leur les 11-13 Anthesterion, qui correspondent à peu près à notre mois de février ; les Romains avaient du 13 au 21 février les *Parentalia*, et le 22 février la *Cara Cognatio*, fête très populaire en mémoire des morts de la famille, qui devint chez les chrétiens une fête de saint Pierre, la fête de la Chaire de Saint-Pierre, en réalité la fête de la grande famille chrétienne, mise sous le patronage du premier apôtre. L'idée des morts avait tellement persisté chez certains fidèles qu'un concile de Tours de 567, can. 22, con-

damne ceux qui, ce jour-là, portent des mets à leurs morts, et, au retour de la messe, se livrent dans les maisons à des pratiques superstitieuses. Dans ces fêtes païennes, on ne priait pas pour les défunts, on cherchait plutôt à se mettre en garde contre eux.

Le premier témoignage dont on peut profiter, et encore avec une certaine discrétion, pour prouver l'existence d'une mémoire générale des morts, serait de Tertullien, qui écrit : « *Viderit institutio ista calendae si forte februariae respondebunt illi pro mortuis petere* (1). » Ailleurs il dit : « *Pro natalitiis annua die facimus... Ex majorum traditione pro defunctis annua die facimus... Offerat annuis diebus dormitionis ejus.* » Dom Cabrol propose de voir dans ces textes une allusion à une fête générale des morts qui aurait des relations étroites avec une fête générale des martyrs de telle église (2) comme celle qu'institua au III^e^ siècle saint Grégoire le thaumaturge. Quand ceux-ci furent devenus trop nombreux pour avoir tous leur fête particulière, on célébrait par une fête commune ceux que l'on pouvait honorer en raison de leur mort glorieuse; le texte de Tertullien permet de supposer, que l'on faisait quelque chose de semblable pour ceux pour qui l'on devait prier.

Un peu plus tard, saint Cyrille de Jérusalem parle de la prière faite à la messe pour tous les défunts : « Nous prions, dit-il, pour *tous ceux d'entre nous* qui sont sortis de cette vie, dans la ferme espérance qu'ils reçoivent un très grand soulagement des prières qu'on offre pour eux au saint sacrifice (3). »

Saint Augustin est plus précis encore : « Il ne faut pas

(1) *De Corona*, c. III; P.L., t. II, col. 78.
(2) *Dict. Arch. Lit.*, art. *Fêtes chrétiennes*, t. V, col. 1419.
(3) *Catéchèse myst*, V, 9; P.G., t. XXXIII, col. 1115.

négliger les supplications pour l'âme des morts ; et l'Église accomplit ce devoir dans sa commémoration générale, sans même connaître leurs noms, pour tous ceux qui sont décédés dans la société chrétienne et catholique ; afin que, si les parents, les enfants, les amis négligent cet office de la piété, elle, comme une bonne mère, supplée à tout, et embrasse dans son amour tous ses enfants (1). »

On peut encore sans doute se demander si, dans ces textes, il ne s'agit pas seulement de la mémoire faite à la messe pour tous les défunts, ou déjà d'un jour spécialement choisi ; en tout cas, « ce sont, dit Thomassin, des fondements sur lesquels on a pu l'établir (2) ». Il semble bien cependant qu'un jour leur était spécialement attribué, variable selon les églises, sans que nous puissions dire lequel. Mais au V^e^ siècle, les Priscillianistes, hérétiques qui confondaient les trois personnes divines, avaient institué une Fête des morts pour le jeudi-saint ; ils disaient ce jour-là une messe pour les défunts et jeûnaient à cette intention. C'est même une des plus anciennes mentions que l'on puisse apporter en faveur d'une messe des morts. Le deuxième concile de Braga, 563, can. 16, réprouva cet usage : « *Qui... secundum sectam Priscilliani, festivitatem ipsius diei* (scil. feriae V in cena Domini) *ab hora tertia per missas defunctorum soluto jejunio colit, anathema sit.*

En 529, le II^e^ concile de Vaison, can. 3, parle déjà de messes *quae pro commemoratione defunctorum fiunt*, messes qui sont dites pour la commémoraison des défunts.

En Orient, on trouve dans l'ancien calendrier syriaque de l'année 411, pour le sixième jour de la semaine pascale, une *commemoratio omnium martyrum*, une mémoire de tous les martyrs ; le calendrier des Chaldéens catholiques

(1) *De cura pro mortuis*, IV, 6.
(2) *Traité des fêtes*, 1697, p. 434.

et des Syriens nestoriens indique pour le même jour *commemoratio confessorum*, que les Grecs ont transportée au dimanche après la Pentecôte. Dans un autre calendrier syriaque ancien, le jeudi de la semaine pascale, c'est la fête des apôtres et des docteurs ; le vendredi, celle des martyrs de Martyropolis, des confesseurs, des pèlerins ; le samedi, celle des prêtres, des ermites, des moines et de tous les fidèles défunts (1). Quelquefois, le premier dimanche après la Pentecôte était consacré à honorer tous les martyrs ; saint Jean Chrysostome fait un discours à cette occasion : « Depuis que nous avons célébré la solennité sacrée de la Pentecôte, sept jours ne sont pas encore écoulés, et voilà que le peuple des martyrs nous environne (2). » Dans ces fêtes, on ne séparait pas encore complètement ceux dont on pouvait faire le culte comme les martyrs et ceux pour qui l'on devait prier.

Balsamon fait cette remarque à propos du concile de Laodicée que, si les fêtes des martyrs ne doivent pas être célébrées les jours de jeûne en carême, mais le samedi où l'on ne jeûnait pas en Orient, il convenait aussi de choisir le samedi pour les mémoires des morts. Aussi Nicéphore Grégoras nous apprend que le premier samedi de carême était affecté à la mémoire des empereurs et des patriarches morts ; Andronic Paléologue répète à peu près la même chose, et le patriarche Gennadius dit aussi, dans son livre du Purgatoire, que les Grecs priaient et offraient tous les samedis pour les morts, mais qu'ils le faisaient avec plus de solennité le samedi qui précède le premier dimanche de carême et le samedi avant la Pentecôte (3). « Les Grecs offraient donc pour les morts, ou en général

(1) Voir Nilles, *Kalendarium utriusque ecclesiae*, t. I, p. 314 ; t. II, p. 334.
(2) *Homélie sur les saints martyrs*, Exorde, Ed. Barcille, t. II, p. 608.
(3) Voir les textes cités dans Thomassin, *op. cit.*, p. 437-438.

dans tous les jours et dans toutes les messes de l'année ; ou plus particulièrement tous les samedis de l'année, et principalement ceux du carême ; ou enfin encore plus particulièrement et avec plus de pompe les deux samedis avant le carême (les quatre jours qui précèdent le premier dimanche de carême n'étaient pas encore ajoutés) et avant la Pentecôte. Il est par conséquent véritable qu'au lieu d'une fête des morts que nous avons, les Grecs en célébraient deux (1). »

Dès avant le VII[e] siècle, existaient en Occident des associations de prières pour les morts ; en 770, Virgile de Saltzbourg établissait une confraternité pour les défunts, la première qui soit mentionnée dans l'histoire : les prêtres qui en faisaient partie s'engageaient à dire la messe pour les défunts, les fidèles à réciter le psautier. En l'an 816, au concile de Cealchyte en Angleterre tenu devant le roi Kénulphe, il est décidé ceci : « Après la mort d'un évêque, qu'on fasse pour lui des prières et des aumônes, les fidèles réciteront trente psaumes, chaque évêque et chaque abbé récitera six cents psaumes, c'est-à-dire quatre fois le psautier, fera célébrer cent vingt messes et donnera la liberté à trois esclaves, etc. (2). »

Ces institutions et ces prescriptions sont une preuve que la piété envers les morts augmente au moyen âge ; la formation même de l'office des morts, qui remonte au VIII[e] siècle, peut-être au VII[e], doit être regardée comme une ébauche d'une fête générale ou tout au moins comme la marque d'une préoccupation qui prend à leur égard une forme universelle. En instituant en leur faveur un office analogue sous tant de rapports avec celui des saints — les matines se composent en effet de neuf antiennes et

(1) Thomassin, *ibid.*
(2) *Can.* X. Labbe, t. IX, col. 578.

de neuf psaumes, de neuf leçons et de neuf répons, — l'Église établissait une certaine égalité entre les défunts qui achèvent leur purification en purgatoire et ceux qui jouissent au ciel du bonheur parfait.

2° *On établit une fête à jour fixe dans certaines églises.* — Les textes cités jusqu'ici ne parlent en toute rigueur que d'une commémoraison de tous les fidèles défunts, il n'existe pas encore de fête proprement dite, on s'y achemine cependant peu à peu depuis le VII[e] siècle. Saint Isidore de Séville, mort en 636, établit que le lundi de la Pentecôte, *altero die Pentecostes*, on offrira le saint sacrifice pour tous les défunts (1). Dans la ville d'Auxerre, on faisait la même chose, mais le 26 janvier; Mabillon avait vu un calendrier du X[e] siècle sur lequel était indiquée pour le même jour une prescription analogue (2).

Amalaire est beaucoup plus explicite encore et parle du 2 novembre comme d'un jour très propice à la prière pour les morts, il faut faire attention à ses paroles : « Il importe, dit-il, que tous les fidèles défunts aient une part au saint sacrifice, et, parce que nous ignorons leur sort dans l'autre vie, on consacre un jour à leur mémoire ; car, si notre piété a consacré un jour pour honorer la mémoire des saints, qui ne sont point sans répandre de nombreux bienfaits sur ceux qui les invoquent, ainsi en doit-il être à l'égard des défunts pour leur soulagement et la satisfaction de notre dévotion (3). » Il ne fait encore, c'est vrai, que formuler un souhait pour le jour qui a prévalu ; la fête n'existe pas encore, mais il en montre l'opportunité et, dans son livre *De ordine Antiphonarii*, c. CLXV, il place déjà l'office des morts après celui du Commun des Saints.

(1) *Regula*, XXIV, 2 ; P. L., t. LXXXIII, col. 894.
(2) *Acta SS. O. S. B.*, t. VIII, p. 584, n. 111.
(3) *De ecc. off.*, III, 44-45 ; P. L., t. CV, col. 1164, 1306.

A la même date, saint Eigil, abbé de Fulda, décrète que le 17 décembre, qu'il appelle *in natali sancti Ignatii martyris*, au jour anniversaire de la mort de saint Sturme fondateur de l'abbaye, il y aurait solennité de messes, psalmodie et autres prières pour tous les frères décédés du monastère (1).

C'est l'époque où abbayes, chapitres, collégiales, églises paroissiales avaient un nécrologe qu'on lisait à prime après le martyrologe, un registre sur lequel étaient inscrites les fondations à acquitter, etc. Presque tous les jours, on disait une seconde messe, on récitait l'office pour les défunts.

Beaucoup de monastères célébraient, à tel jour de l'année, la commémoraison des fidèles dont le nom était sur le nécrologe : en l'an 800, les deux abbayes de Saint-Gall et de Reichenau faisaient le 14 novembre l'anniversaire de leurs morts, chaque prêtre devait dire trois messes à cette intention; Cluny avait cette solennité le second jour après la fête de la Sainte-Trinité, d'autres l'avaient le 17 décembre ou le 23 janvier, le lundi après la Pentecôte ou le 26 juin. La fixation d'une fête unique pour les morts de l'Église universelle était ainsi préparée de longue date et dut son succès à l'autorité personnelle de saint Odilon et à la grande influence de Cluny.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à l'opinion de certains écrivains comme Frazez qui, dans le vain espoir de porter atteinte à la religion catholique, ont cherché à donner à cette fête une origine païenne. Cela fût-il exact, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner et de croire, comme ils le prétendent, que c'est le paganisme qui a triomphé du christianisme. L'Église a accepté en les transformant un certain nombre d'usages païens et plus d'une fête : elle a

(1) *Vita metrica*, 25; P.L., t. CV, col. 400.

adopté la fête païenne du 25 avril, elle a pris l'usage du sel, de l'encens, etc., sans pour cela rien sacrifier ni de son dogme, ni de sa mission (1) : « Lorsque ces objets, dit saint Augustin, sont employés pour l'utilité publique ou pour le culte du vrai Dieu, ils se trouvent purifiés comme les hommes eux-mêmes, qui passent de l'impiété et du sacrilège à la vraie religion (2). »

Les fêtes des champs et les fêtes des morts ont été plus tenaces que les autres, parce que, dans leur fond, elles sont communes à toutes les religions et qu'elles sont l'expression d'un sentiment profond de la nature humaine : « Elles ont traversé sans peine, écrit Camille Jullian, la révolution qui substitua l'anthropomorphisme hellénique à la religion des temps primitifs; elles ont triomphé sous l'empire des fêtes politiques; elles se sont imposées au IV^e^ siècle comme jours de conciliation; et, plus fortes que l'Église, elles ont pris leur place dans le christianisme triomphant. C'est que, à vrai dire, ces fêtes sont de toute religion; elles sont nées des espérances, des craintes, des joies et des regrets de la vie humaine, et elles sont éternelles comme ces sentiments (3). »

Ce n'est pas une raison pour rechercher partout et sans aucune raison des survivances païennes. Frazez peut avoir raison quand il dit que l'année commençait chez les Teutons au mois d'octobre, qui marquait pour eux le commencement de l'hiver, et que chez les Celtes, dont le climat était plus doux, l'hiver commençait en novembre; mais il est tout à fait faux de dire que les païens plaçaient la

(1) Voir dans Delehaye, *Les Légendes hagiographiques*, le ch. VI : *Reviviscences et survivances païennes*, et notre ouvrage *La Prière de l'Église*, t. I, p. 38; t. II, p. 56.

(2) *Epist.* CXLVII, 3.

(3) *Dict. des Antiquités* de Daremberg et Saglio, art. Férie, t. II, col. 1042.

fête des morts au commencement de l'année, cette assertion n'a rien de scientifique (1). Comme nous l'avons montré, l'origine de la fête du 2 novembre est à la fois beaucoup plus simple, beaucoup plus naturelle et en même temps beaucoup plus longue à raconter.

3° *Le 2 novembre est adopté par tous pour la fête des morts.* — A la fin du X^e^ siècle, bien rares devaient être les églises un peu importantes qui n'avaient pas, à quelque jour de l'année, leur commémoraison des fidèles défunts de la communauté. L'originalité de saint Odilon fut de prescrire le choix d'un même jour pour toutes les maisons de l'ordre bénédictin et d'y faire prier pour tous les fidèles connus et inconnus, réguliers ou séculiers, décédés dans tous les temps et dans tous les lieux. Ne sent-on pas passer dans l'institution de cette fête, avec son objet ainsi généralisé, comme un souffle de l'universalité de l'Église, semblable à celui qui fit établir la fête des saints non plus dans telle église déterminée, celle de leur naissance ou de leur mort, mais dans l'Église entière? Au V^e^ siècle, après avoir quelque temps célébré le culte des martyrs d'une église, sous une forme jalousement particulière, on s'aperçevait que le saint, martyr, confesseur ou vierge, n'est pas seulement le saint de son pays natal, mais qu'il appartient à toute l'Église : « De même, disait Maxime de Turin à cette époque, que nous nous efforçons de célébrer la commémoraison générale de tous les saints martyrs, ainsi, mes frères, nous devons nous efforcer d'honorer spécialement les fêtes de ceux qui ont répandu leur sang là où

(1) Cela a été démontré dans de nombreux articles en particulier par D. Quentin, *Une explication fantaisiste des origines de la Toussaint*, dans *Revue des Questions historiques*, janvier 1908, t. 83, p. 207; par D. Cabrol, *La fête des morts et la Toussaint*, dans *Revue du clergé français*, 1^er^ novembre 1909, p. 257-274.

nous habitons. Car, si tous les saints, n'importe le pays où ils ont souffert, nous sont utiles, ceux qui ont souffert près de nous intercèdent pour nous d'une manière spéciale. Le martyr en effet ne pâtit point pour lui seul, mais il souffre également pour le bien de ses concitoyens. Pour lui, la conséquence de ses souffrances, c'est la récompense au ciel; pour ses concitoyens, c'est le bon exemple; pour lui, c'est le repos; pour eux, c'est le salut (1). » L'idée de saint Odilon est la même appliquée aux âmes du purgatoire : les chrétiens décédés, s'ils sont d'abord les défunts de telle église particulière qui doit prier pour eux, appartiennent à l'Église universelle, qui les considère tous comme ses enfants.

Et cela se passe à la fin du X^e^ siècle; en 998, Hugues Capet vient de mourir; son fils Robert, que, par prudence et pour lui assurer la succession au trône, il a fait sacrer de son vivant, lui succède; on dispute encore pour savoir qui sera nommé comte ou roi; c'est partout, dans la vie civile, le particularisme le plus absolu et presque le chaos. Là, comme en tout, l'Église a toujours été en avance sur son siècle.

On était à Cluny très dévot aux âmes du Purgatoire; saint Odilon, qui en fut abbé de 994 à 1048, encourageait les moines à faire beaucoup d'aumônes et de prières à leur intention. D'après des relations conservées par Raoul Glaber et saint Pierre Damien dans sa *Vita Odilonis* (2), le saint avait reçu un religieux qui, en revenant de Terre-Sainte, aurait eu une vision du purgatoire; les démons, à ce qu'il racontait, se plaignaient de ce que « plusieurs de ces âmes leur étaient ravies et conduites au ciel en triomphe par les

(1) *Hom.*, 81; P. L., t. LVII, col. 427.

(2) Ces relations sont éditées par Migne, P. L., t CXLII; Glaber, col. 692; Pierre Damien, col. 926.

prières et les aumônes des fidèles, surtout par les oraisons et les pénitences d'Odilon, abbé de Cluny, et de ses religieux ». Le pèlerin l'avait invité à y persévérer avec constance « pour accroître de plus en plus la joie des bienheureux au ciel et la tristesse des démons en enfer ».

Saint Odilon, très ému de ce récit, choisit pour une fête universelle des morts le lendemain de la Toussaint, déjà indiqué par Amalaire, comme étant susceptible, par le contraste entre l'Église triomphante et l'Église souffrante, de stimuler le zèle de l'Église militante : « De même, dit-il dans son décret, que dans toutes les églises de la chrétienté on célèbre le 1er novembre la fête de tous les Saints, de même on célébrera dans nos maisons la fête commémorative de tous les fidèles défunts depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, de la manière suivante : le jour susdit, après le chapitre, le doyen et le cellérier feront à tous les pauvres qui se présenteront une aumône de pain et de vin, ainsi qu'on a coutume de faire le jeudi-saint... Le soir, toutes les cloches sonneront, et on chantera les vêpres pour les défunts. Le lendemain, après matines, toutes les cloches sonneront de nouveau, et l'on dira l'office pour eux. La messe du matin sera célébrée d'une manière solennelle; toutes les cloches sonneront, le trait sera chanté par deux frères. Tous les frères doivent offrir en particulier ou célébrer publiquement la messe pour le repos de l'âme de tous les fidèles. On donnera la réfection à douze pauvres. Afin que ce décret reste perpétuellement en vigueur, nous voulons et ordonnons qu'il soit observé, tant dans ce lieu que dans tous ceux qui lui appartiennent; et si quelque autre prend exemple sur notre pieuse institution, qu'il devienne par là même participant à tous les suffrages (1)... »

(1) Le décret est communément appelé *Statutum S. Odilonis pro defunctis* et se trouve dans P. L., t. CXLII, col. 1038.

La fête fut célébrée pour la première fois en 998, date donnée par Sigebert de Gembloux et confirmée par André d'Anchin qui fixe l'institution à la troisième année du roi Robert, monté sur le trône en 996. Cette année-là même ou l'année suivante, elle fut introduite au monastère de Farfa en Italie, l'évêque Notker de Liége la fit célébrer dans son diocèse, peu d'années avant sa mort arrivée en 1008, elle est inscrite au martyrologe de Besançon entre 1043 et 1066.

Malgré la consécration que lui donnent les papes Sylvestre II († 1003), Jean XVIII († 1009), Léon IX († 1015), on semble avoir manifesté d'abord assez peu de zèle à l'accepter; un sacramentaire donné par saint Pierre Damien à Dominique l'Encuirassé ne l'a pas encore; Honorius d'Autun, Rupert de Tui, ne la connaissent pas; le premier *Ordo* romain qui en parle est l'Ordo XIV du XIV^e^ siècle, qui ne fait que la mentionner, n° 379.

Mais ailleurs, à Avranches par exemple, on lui donne, dès la fin du XI^e^ siècle en 1060, le même éclat qu'à la fête de la Toussaint (1). Lanfranc, archevêque de Cantorbery de 1070 à 1089, en fait l'objet de ses statuts les plus explicites (2). Sicard de Crémone, Jean Beleth, Durand de Mende, disent qu'elle s'étend à toute l'Église occidentale; Durand de Mende parle de trois jours de fête : la veille de la Toussaint est jour d'affliction, la solennité est jour d'allégresse, le lendemain est jour de prière.

A la fin du XII^e^ siècle, la fête est déjà presque arrivée à son apogée et on la trouve dans les sacramentaires : dans celui de Saint-Benoît-sur-Loire au XII^e^ siècle, dans ceux de Paris, Chartres, Rouen, Cambrai du XIII^e^ siècle, dans un sacramentaire dominicain du même siècle. Au XIV^e^ siè-

(1) Jean d'Avranches, *De off. ecc.*; P. L., t. CXLVII, col. 60.
(2) *Decreta, Sectio* VIII, P. L., t. CL, col. 477.

cle, d'autres dates existent encore, mais pour des fêtes spéciales : ainsi, dans un sacramentaire de Toulouse, il y a une fête le 7 juillet *Pro mortalitate hominum*, dans celui de Carpentras à la même date *Fratrum defunctorum* ; dans un sacramentaire cistercien du XIII^e^ siècle et dans celui des Guillelmites du XV^e^, le 20 novembre *Parentum nostrorum* ; dans un de Saint-Wandrille du XIV^e^ siècle au 8 novembre *Sanctorum loci*. Au XIII^e^ siècle, le 2 novembre est accepté partout pour la fête générale des morts.

II. — Liturgie du 2 novembre

Cette commémoraison a donc gagné le cœur des foules, et le martyrologe, en disant que l'Église universelle l'approuva en l'adoptant : *Universalis Ecclesia recipiens hunc ritum comprobavit*, n'a fait que sanctionner le désir des fidèles.

La messe diffère assez peu des autres messes des morts, les chants sont tout à fait les mêmes qu'aux messes d'enterrement ou d'anniversaire. Dans quelques missels allemands du moyen-âge, spécialement dans celui de l'église collégiale de Glogau du XIII^e^ siècle, de celui d'Himmelwitz et dans cinq autres du XIV^e^, dans presque tous les missels tant réguliers que séculiers du diocèse de Breslau au XV^e^ siècle, et après cela dans les missels imprimés de 1505 et même de 1595, on trouve une autre messe placée souvent en second lieu, mais quelquefois au premier : *Pro commemoratione omnium fidelium*. L'introït commence par *Si enim credimus quod Jesus mortuus est et resurrexit...* Le graduel est *Si ambulem in medio umbrae mortis, non timebo mala*. Le trait *Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum...* L'offertoire *O pie Deus qui primum hominem ad eternam gloriam revocasti, pastor bone qui ovem perdi-*

tam pio humero ad ovile repostasti, juste judex dum veneris judicare libera de morte animas eorum quas redemisti... La communion *Tuam Deus deposcimus pietatem...* Les *Ephemerides Liturgicae* font précéder l'étude qu'elles consacrent à cette messe de cette remarque intéressante : « Comme notre Mère l'Église, avec sa piété accoutumée, prête l'oreille aux demandes parfois très justes de ses fils et obtempère à leurs vœux, on peut penser que de nouveaux textes seront introduits tôt ou tard dans les messes des défunts. Si cela se faisait, il serait facile de choisir dans les liturgies anciennes approuvées par l'usage (1). » Il est donc possible que, pour introduire un peu de variété, dans les trois messes du 2 novembre, nous ayons quelque jour à réciter ces formules.

Dans les oraisons, on demande que, par nos prières, soit accordée indulgence, *indulgentiam*, rémission des péchés, participation à la rédemption, *a peccatis omnibus exuas et tuae redemptionis facias esse participes*, de l'âme de tous les serviteurs et de toutes les servantes de Dieu ; dans la secrète, dont le nom complet serait *post oblata secreta*, prière à réciter quand on a mis de côté ce qui doit être consacré des offrandes faites par les fidèles, on exprime l'idée habituelle de cette oraison qu'en retour de l'offrande matérielle de pain et de vin que nous apportons, Dieu doit nous être favorable, *propitiatus exclude*, pour accorder à ceux « à qui il a conféré le mérite de la vraie foi la récompense qui leur est due ».

En lisant l'épître, prise du chapitre de la Lettre aux Corinthiens, dans lequel saint Paul montre que la résurrection de Notre-Seigneur est non seulement le fondement de notre foi, mais aussi le principe de la résurrection future de nos corps, on croit entendre la trompette

(1) *Éphém. Lit.*, sept.-oct. 1927, p. 445.

du jugement qui appelle tous les hommes. Au sens liturgique, l'Église excite toutes les âmes « à revêtir l'immortalité glorieuse », à faire éclater en elles le triomphe que le Christ a remporté sur la mort, elle demande donc leur entrée immédiate au ciel.

La première partie de l'évangile : *Venit hora et nunc est*, l'heure vient et elle est déjà venue, peut s'entendre au sens propre, soit de la résurrection générale, *mortui audient vocem Filii Dei*; soit des résurrections particulières que Notre-Seigneur a accomplies dans la personne de Lazare, du fils de la veuve de Naïm; soit avec saint Augustin de la résurrection spirituelle et de la justification des pécheurs. La seconde partie : *Venit hora in qua omnes*, désigne nécessairement le jugement dernier. Les deux prennent ici un sens liturgique fort intéressant : *Venit hora et nunc est*, c'est en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils « parce que c'est en ce jour qu'on a offert pour les morts, dans toutes les parties du monde, le sacrifice solennel du corps et du sang de Jésus-Christ. Or, le sang de Jésus-Christ a une voix aussi bien que le sang d'Abel, mais une voix bien plus forte que le sang d'Abel, une voix qui pénètre jusque dans les cieux et qui se fait obéir jusque dans le centre des abîmes de la terre (1) ».

Le 10 août 1915, le pape Benoît XV, après avoir rappelé « qu'en aucun temps, l'Église n'a cessé d'exhorter les fidèles du Christ à ne pas souffrir que les âmes des défunts soient privées des secours bienfaisants qui découlent pour elles avec abondance du saint sacrifice de la messe (2) », engage tous les prêtres à célébrer trois fois la messe le jour de la Commémoraison des défunts : une

(1) Bourdaloue, *Sermon pour le jour de la Commémoraison des morts*, Exorde.

(2) Constitution apostolique *Incruentum altaris*.

Fois pour les fidèles de leur choix, une fois pour tous les trépassés, une fois aux intentions du souverain pontife. Renouvelant les faveurs accordées par son prédécesseur le pape Clément XIII (1758-1769), il permet que tous les autels jouissent en ce jour de l'indulgence de l'autel privilégié.

Il rappelle la coutume, introduite il y a plusieurs siècles au pays d'Aragon, d'après laquelle, le jour de cette fête, les prêtres séculiers célébraient deux fois et les réguliers trois fois. Benoît XIV (1740-1758) avait, à la demande de Ferdinand VI (1712-1759), roi catholique d'Espagne, et de Jean V, roi de Portugal (1689-1750), accordé à tous les prêtres des contrées soumises à ces princes la permission de célébrer trois fois ce jour-là.

Benoît XV disait que ses prédécesseurs immédiats et lui-même avaient été plusieurs fois sollicités dans ce sens ; il était mû personnellement par cette pensée que, du fait de la guerre, un grand nombre d'hommes avaient trouvé dans les combats une mort prématurée, que beaucoup de fondations faites en faveur des défunts avaient été odieusement supprimées, que, en raison de la cherté de la vie, le nombre de messes a dû être réduit.

Sous Pie X en 1911 et 1913, l'office des morts, qui n'avait été l'objet d'aucun changement depuis sa composition, a reçu pour ce jour-là quelques modifications, peu importantes du reste : le pape a rétabli les complies des morts pour le jour de la Toussaint; les leçons des matines ne sont plus toutes tirées du livre de Job, mais seulement celles du I^er^ nocturne, et alors la deuxième, *Taedet animam meam*, est remplacée par la cinquième de l'office habituel; la troisième, *Manus tuae*, par la huitième, *Pelli neae*.

Les leçons du II^e^ nocturne sont empruntées à l'opuscule si intéressant de saint Augustin *De cura pro mortuis*

gerenda; les coupures sont visiblement choisies en vue de l'édification des fidèles qui les liront : le saint recommande aux chrétiens la modération dans la pompe extérieure des funérailles, une plus grande simplicité qui ne nuise pas cependant au respect, dû à un corps « dont l'Esprit-Saint a usé saintement »; il engage à prier pour tous, mais spécialement pour parents et amis. Si ceux qui ne croient pas à la résurrection prennent soin du corps de leurs morts, combien plus doivent le faire les chrétiens!

Celles du III[e] nocturne sont du chapitre de saint Paul qui fournit l'épître, chapitre capital dans les questions que soulèvent la mort et la sépulture, il indique les qualités des corps ressuscités : « Semé dans la corruption, le corps ressuscite incorruptible; semé dans l'ignominie, il ressuscite glorieux; semé dans la faiblesse, il ressuscite plein de force; semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. » Comment ne pas dire avec lui : « Rendons grâces à Dieu qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ »? Dom Martène dit qu'à la fête des morts, dans certaines églises, existait une grande variété de leçons prises des proverbes de Salomon, des Prophètes, de Job, de saint Paul (1).

Comme, depuis l'année 1913, l'office des morts remplace, le 2 novembre, l'office du jour au lieu de s'y ajouter, il a fallu le compléter en composant les petites heures qui n'existent pas dans l'office habituel. Pie X n'a pas repris l'ordre des psaumes qui existait au moyen âge; aux petites heures comme à complies, l'idée qui a présidé au choix des psaumes paraît avoir été la même qui a déterminé l'arrangement des vêpres, des matines et des laudes. A

(1) *De ant. Eccl. rit.*, l. IV, ch. XXXIV, p. 217. — A Limoges ont faisait à 3 heures de l'après-midi une procession avec vingt absoutes pour tous les défunts. *Ibid.*

chacune de ses heures, l'âme commence par jeter un cri de détresse : *Oculi nostri ad Dominum donec misereatur nostri,* un cri même de désespoir : *Repleta est malis anima mea.* Ensuite avec la prière, l'espérance renaît : *Tu es spes mea... Ad te, Domine, clamabo* ; puis c'est la confiance : *Spiritus tuus deducet me in terram rectam... Beati quorum remissae sunt iniquitates.*

Nous avons parlé plus haut de survivances païennes restées dans les obsèques ; l'idée de la mort hante trop profondément l'imagination des peuples, le souvenir des défunts se mélange si facilement de crédulités, de superstitions vulgaires, qu'il ne faut pas s'étonner de trouver chez certaines populations des usages ayant leur cause dans des cœurs assurément très sympathiques, mais que réprouve la foi chrétienne.

Le soir de la Toussaint en Bretagne, on fait parfois sur les tombes des libations de lait ; dans les Ardennes comme en Italie et en Espagne, on apporte pour les défunts du blé, de l'orge, du méteil et des pois : souvenir sans doute des repas offerts par les païens à leurs morts. On attend la Toussaint en Armagnac, pour allumer le feu, ailleurs que sous l'âtre des cuisines : mieux vaut braver le froid que le sort. Malheur à qui ferait, avant ce jour-là, griller des châtaignes ! Malheur surtout à qui sèmerait du blé le 2 novembre ! Détacher sa barque le jour des Morts ou jeter ses filets à la mer serait jugé sacrilège sur toute la côte entre le Vimeu et le pays de Retz. La nuit qui suit, plus encore que la journée, appartient aux défunts, et chaque être vivant doit se terrer au logis, car des âmes errantes parcourent les chemins, il en est qui viennent frapper à la porte de leurs enfants...

Tout n'est pas superstition dans ces croyances et ces usages. En Bretagne, le recteur, à la lueur des torches, va jeter processionnellement de l'eau bénite sur les tom-

bes; devant chacune d'elles dans la Haute-Savoie, on place une lumière, symbole de la résurrection future; partout le glas des cloches dit la tristesse des vivants : « Dans l'église de Saint-Quentin, pendant l'office du soir, des enfants du peuple parcouraient les rangs des fidèles, réclamaient l'offrande des morts en secouant des bassins de cuivre qui s'emplissaient de menue monnaie. Aux temps plus reculés, les clercs recevaient des dons spéciaux, pour passer la nuit des morts en prières dans le saint lieu ou sur les tombeaux des cimetières. Les vieilles chroniques locales nous racontent l'histoire d'un clerc fustigé par un bourgeois pour avoir dit au coin du feu les sept psaumes de la pénitence qu'il devait, moyennant sept deniers, réciter sur l'herbe du cimetière. Avant de quitter l'église, chaque fidèle sonnait la cloche tour à tour, comme pour payer un tribut personnel aux morts qui lui étaient chers; puis, au retour de l'office, pendant que les tintements funèbres, descendant des tours et des clochers, se mêlaient au premier silence de la nuit, chaque famille, groupée autour du foyer qui reprenait ce jour-là sa flamme et sa douce chaleur, récitait, présidée par son ancien, les sept psaumes pénitentiaux; au dehors, le clocheteur des trépassés parcourait les rues désertes en agitant lentement une sonnette et criant par intervalles :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés (1).

A. Molien,
Prêtre de l'Oratoire.

(1) Pris dans la *Revue de l'art chrétien*, année 1857, t. I, p. 520.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

La vie spirituelle d'Hubert Rohault de Fleury

Tertiaire de Saint-Dominique (1)

Nul catholique, à plus forte raison nul dévot au Sacré-Cœur, n'ignore Hubert Rohault de Fleury, secrétaire général du Vœu National et promoteur, avec son beau-frère, Alexandre Legentil, de l'Œuvre du Sacré-Cœur de Montmartre. Tous savent qu'il fut un catholique hors de pair, mais peu connaissent l'originalité de son caractère et les tumultes de sa première jeunesse. Tour à tour marin, candidat aux Écoles Polytechnique et de Saint-Cyr, industriel, et en tout temps artiste dans la plus haute acception du terme, il vécut longtemps loin de Dieu. Le sacrement de mariage dompta l'indépendance de sa nature primesautière, et remit le jeune récalcitrant sous le joug suave de la foi chrétienne. Cette conversion fut marquée, dès le début, par des élans de ferveur extra-

(1) Voir : *Le Sacré-Cœur de Montmartre — Hubert Rohault de Fleury, Secrétaire Général du Vœu National*, par le P. Van den Brule. 11 gravures hors texte. Prix : 10 fr. — Principaux dépositaires : à Paris, Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, et Œuvre d'Auteuil, 15, rue Férou; — à Toulouse, Apostolat de la Prière, rue Montplaisir.

ordinaires; mais elle ne le conduisit pas d'un coup jusqu'aux sérénités de la perfection.

Nous avons pensé que l'étude des diverses étapes de cette ascension serait agréable, disons mieux, utile aux lecteurs de *La Vie Spirituelle* et leur donnerait quelques leçons salutaires pour leur sanctification personnelle.

La sainteté est une ascension perpétuelle vers la cime de la perfection. Le saint part de la terre comme nous tous, mais mieux que nous tous, il monte sans s'arrêter jamais, brûlant les étapes, bravant la fatigue et comptant pour rien les obstacles, les tribulations et les sacrifices. Il ne se reposera que le jour où il sera parvenu au sommet, De là enfin, comme d'un escabeau, il s'élancera d'un bond vers le ciel. Ce fut le caractère de la piété d'Hubert de Fleury. *Ascensiones disposuit in corde suo*, pouvons-nous dire de lui avec le psalmiste.

En 1867, dix ans après son mariage, il fit une retraite spirituelle au Carmel de Montélimar; et pendant ces jours de recueillement, il écrivit ce qu'il nomma « L'Histoire de son âme ». Cette histoire sera, pour cet article, notre principale source de renseignements.

Dès le premier jour de sa conversion, Hubert avait confié la direction de sa vie spirituelle aux mains expertes des fils de saint Dominique. Cet Ordre de la Vérité et de l'Amour, celui de saint Thomas d'Aquin et de Lacordaire, avait séduit son âme d'artiste, éprise de toute espèce d'idéal. Son premier directeur fut le P. Levasseur. Le P. Levasseur eut le tact de lui laisser en apparence une grande liberté. C'était sage. Plus de contrainte eût rebuté sans doute la spontanéité native de son dirigé. Si la marche vers la perfection est une ascension, il ne faut pas fatiguer l'ascensionniste dès le départ.

Où en était Hubert lorsqu'il commença à monter? Il nous dit de lui-même qu'il était violent, grognon, quelque

peu voluptueux, mais rempli de bonne volonté. Sa première étape consista donc dans la pratique du *Declina a malo* de l'Écriture :

« Étais-je alors bien dévot? écrit-il dans ses notes de Montélimar. Non, cependant j'avais envie de devenir meilleur. Je tâchais un peu de me corriger de mes grogneries. Je revenais dans la bonne voie, mais doucement, et je mettais dès lors en pratique mon grand principe : « Aller lentement, mais ne reculer jamais. »

La communion l'aida puissamment dans ce travail :

« C'est à cette époque, écrit-il, qu'il fut établi que l'on dirait deux messes par semaine pour le repos de l'âme de ma belle-mère; et je demandai et obtins la permission de communier à l'une d'elles, en dehors du dimanche. Il y avait donc désir; je crois que Notre-Seigneur m'attirait tout doucement sans se faire sentir. J'étais encore chancelant, cependant ma grande tendance était, dès lors, bien établie : aimer et être aimé. O mon bon Maître, vous m'y avez engagé par la créature, mais vous commenciez à trouver qu'il était temps que vous prissiez votre place, et vous le demandiez. Que ne la preniez-vous en Maître?... Vous connaissiez ma faiblesse, et vous n'avez pas voulu m'effrayer. J'aurais résisté peut-être, probablement même. »

C'est à cette époque qu'il entra dans la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à Notre-Dame de Lorette, sa paroisse. « Je vois mes pauvres, dit-il, je m'intéresse aux âmes avec soin. A discourir pour convertir, je me convertissais moi-même. »

Le voici apôtre. Il est donc dans la bonne voie et pourra entreprendre une seconde étape :

« Je vais aborder maintenant, continue-t-il, ma grande époque, celle de ma vraie conversion, celle où je me suis mis sérieusement et avec connaissance de cause, pour ainsi dire, à corriger, à nettoyer et à expier. C'est à partir de ce moment-là que je puis dire, ô mon doux Jésus, que j'ai commencé à vous connaître. »

Un acte de charité très simple fut le principe de cette nouvelle ascension. Hubert avait acquis, pour y résider, à Chauconin près de Meaux, un domaine appelé « Le Puits ». Il fut frappé, là, du peu de monde qui assistait à la messe de son curé :

« Un jour, dit-il, d'un bon mouvement, je pris la résolution de n'y pas manquer, afin qu'il ne fût pas seul. Je l'ai fait pour lui, ô mon bon Jésus, mais vous avez daigné le prendre pour Vous. A partir de ce moment, la messe ne m'ennuya plus ; je la suivais avec plaisir ; je vins assidûment aux offices et je me pris à désirer communier plus souvent. »

Ici, cependant, Hubert fait un aveu qui prouve bien que la pleine intelligence de la religion ne descendait en lui que graduellement, et qu'il n'était encore qu'un néophyte, c'est-à-dire, selon l'étymologie du mot, une plante nouvellement poussée dans le jardin de Notre-Seigneur :

« Je m'arrête ici un instant, écrit-il, pour faire observer que jusque-là, je m'étais occupé de Notre-Seigneur tout seul. Je priais aussi les saints, la sainte Vierge et les anges, mais peu et sans affection, par routine, ou plutôt (car j'ai peu de routine) par acquit de conscience. »

Il était donc encore loin des cimes. Sans l'amour de la très sainte Vierge, comment l'âme monterait-elle au sommet abrupt où Marie l'attend auprès de son divin Fils, pour l'aider à gravir la rude montée? Il lui manquait peut-être aussi, pour se détacher de la plaine banale d'ici-bas, un renoncement à lui-même plus absolu et une humilité plus profonde :

« Jésus y pourvut, nous dit-il. Il avait envoyé depuis quatre ans les Carmélites à Meaux. Je connus la Mère Élisabeth, d'abord peu, par réserve exagérée (1). Mais, à cette époque,

(1) La Mère Élisabeth, Prieure du Carmel de Meaux, était la sœur du R. P. Doussot, O. P., ami d'enfance et de tous les temps d'Hubert de Fleury.

j'allai la voir deux ou trois fois. En la connaissant mieux, je m'y attachai, et j'ai bien des fois regretté qu'elle ne fût pas prêtre ; elle aurait eu toute mon âme. Depuis, je crois bien que rien ne lui est resté caché dans ce pauvre cœur. »

Ce fut elle qui brisa le dernier obstacle qui s'opposait à la libre envolée d'Hubert vers les hauteurs sereines, nous voulons dire l'absence de dévotion spéciale pour la très sainte Vierge, et la quasi-méconnaissance des vertus d'humilité et de renoncement.

Hubert avait eu quelques difficultés avec son beau-frère, Alexandre Legentil; et le différend menaçait de se changer en rupture. Très affecté, il en parla à sa chère Prieure du Carmel. Dans la conversation qu'il eut avec elle :

« Je voyais, raconte-t-il, défiler devant moi une foule de belles choses ; le pardon des injures, les humiliations bienfaisantes, etc... Je pris la résolution de mettre fin à cette brouille, à mes dépens. Nous avons parlé, avec la Mère Élisabeth, de la sainte Vierge dont le mois allait commencer. Je mis donc ma résolution bravement aux pieds de cette divine Mère. Je la chargeai tout naturellement et simplement (sans me rendre compte de la manière) de mener cette affaire à bonne fin. Et rentré chez moi, j'écrivis à mon beau-frère une lettre bien tendre, bien humble, où je lui disais que je désirais que cette affaire finisse et lui faisais les avances les plus fortes possible. J'eus beaucoup à souffrir dans cette affaire, mais je me pris d'amour pour Marie, ma bonne et bien-aimée Mère. Cette affaire me coûta beaucoup de sacrifices; pas un ne resta sans récompense, et cela me fit beaucoup avancer. »

En effet, cet acte d'humilité dut être très pénible à la nature restée altière de Fleury. Rien d'étonnant que Dieu l'en ait richement payé; mais à coup sûr la plus insigne de ses récompenses fut un amour ardent pour la Reine de toute perfection. Aussi, réconforté désormais par cette tendresse divinement féconde, va-t-il marcher à grands pas sur la route de la sainteté, brûlant les étapes comme par miracle.

Jusque-là, Hubert avait répugné à la pratique de la méditation, cette pâture essentielle des âmes qui veulent s'élever au-dessus des chrétiens vulgaires :

« Le P. Levasseur, nous dit-il, me la recommandait toujours, parce que je lui disais chaque samedi que je ne pouvais pas la faire. Je ne la faisais pas; pourtant, j'y pensais sans cesse, et à chaque moment cette idée revenait à mon esprit, de telle sorte que je pensais constamment au Bon Dieu, soi-disant parce que je ne pouvais pas y penser. »

Notre-Dame du Cénacle vainquit enfin cette répugnance :

« Je me mis à lire beaucoup, écrit-il. A la fin de l'automne 1866, je fis une sorte de retraite à ma façon avec les Exercices de saint Ignace. Je prenais le livre des Exercices, annoté par le R. R. Roothann, et je m'efforçais de méditer, à l'aide des notes. Avec de grands efforts, je suis arrivé à de tout petits résultats, mais enfin à des résultats. »

Ces résultats furent plus importants qu'il n'a cru; nous allons le constater en lisant la suite de l'histoire de son âme :

« C'est à cette époque, poursuit-il, que je commençai à sentir quelquefois la présence de Jésus près de moi, présence réelle. Je cause avec Lui, je parle seul, mais je ne suis pas seul; un peu plus, et je le toucherais. Mais je ne le vois pas du tout. Je le sens, en ce moment, par exemple; je sais bien qu'Il est là, que c'est Lui, je sais bien qu'Il s'occupe de moi, et certes, je l'aime bien!... Et tout ce que je dis là, ce n'est pas de l'enfantillage, comme je l'ai cru quelquefois; non, c'est quelque chose que je ne comprends pas, mais qui m'est presque habituel avec des intensités diverses. »

Les experts en matière de haute spiritualité reconnaîtront, dans ces dernières lignes, les caractères évidents de l'état d'âme que l'on appelle « l'état mystique ». La grâce mystique, en effet, saisit une âme sans qu'elle y soit pour

rien, et la jette hors d'elle-même pour qu'elle se perde en Dieu. Et l'âme alors cesse de se comprendre elle-même; elle comprend seulement qu'elle se meut presque passivement sous le souffle de l'esprit d'en-haut, comme, par instant, un artiste peintre, musicien, poète, sous celui de l'inspiration. Ajoutons que, précisément, l'un des signes les plus clairs de cet état surnaturel est la sensation quasi physique de la présence de Dieu. Or, Hubert vient de nous révéler qu'il éprouvait cette sensation. Il était donc monté, nous le disions, comme par miracle, sur les hautes cimes, dans ces régions mystiques, où seules les grandes âmes peuvent respirer à l'aise et vivre pleinement.

Cependant, l'esprit pratique d'Hubert s'inquiéta de cet état extraordinaire; il avait deviné d'instinct que le mysticisme côtoie des abîmes, et que, mal compris ou mal dirigé, il peut conduire une âme, soit imprudente, soit rêveuse, à prendre, comme l'on dit, l'ombre pour la proie; témoin ces quelques réflexions qui suivent les lignes qui précèdent :

« J'ai craint que je ne me laissasse aller à des illusions, à des bavardages d'imagination; mais il est certain qu'il y a des sensations que tous mes efforts ne sauraient donner, et que j'ai sur le vu d'un seul mot, comme hier en écrivant le mot « aimer Jésus ». Je crois donc pouvoir, en toute vérité, affirmer que ce que je dis, je le pense, je le sais, et de mon sang, j'en témoignerais la vérité. Au reste, si je me trompe, je prie instamment le divin Maître de me le faire savoir. Je ne veux, je ne cherche que sa gloire et je tiens à montrer que si quelque chose peut plaire en moi, ce n'est pas moi; c'est Lui, le bien-aimé, mon amour et ma vie. Amen. »

Avec une telle prudence surnaturelle, il fut toujours à l'abri des pieuses exagérations de quelques prétendus mystiques.

Revenons maintenant à sa méditation de ce temps-là :

« Pour étudier mon oraison, dit-il, dans ses notes de Montélimar, que ferai-je, que dirai-je? Si je pouvais raconter ma matinée entière, rien ne serait plus clair. Je commencerai par mes dernières pensées. Me regardant, je me suis dit : Mais qu'ai-je fait pour mériter cette faveur? Je ne trouve, en moi, en dehors de l'ordinaire le plus plat, que du mal. Comment se peut-il que mon Dieu, mon Créateur infiniment grand, glorieux et puissant, se donne et se donne ainsi à une aussi chétive créature? Je crois pouvoir répondre qu'ayant demandé, avec toute l'insistance et la force dont je suis capable, de l'aimer à son gré, Lui, l'Amour même, s'est complu dans son don et a voulu montrer ce dont il est capable. Il aime, ce divin Maître, à se manifester là où il est hors de doute qu'Il a tout fait. Heureuse bassesse que la mienne, si c'est à elle que je dois ce doux commerce. »

Et après cet humble aveu de son impuissance, il ajoute :

« Ce matin, j'ai communié sans beaucoup de préparation immédiate; j'étais arrivé un peu tard à la messe, mais je n'ai pas hésité. J'ai bien fait, car après, mon bon Maître est venu s'installer avec moi et nous avons causé (je ne puis mieux exprimer ma pensée). Il me répondait. Je ne sais si je me souviendrai bien de tout, mais je vais essayer. Je lui ai, comme à l'ordinaire, offert mon être tout entier, spécifiant toutes les parties de mon être, soit moi-même, soit attachées à moi, mon cœur, ma santé, mes sens, ma vie, mon bonheur, ma fortune, tout enfin. Je lui ai demandé de faire de moi absolument tout ce qu'Il voudrait pour sa gloire, toujours à condition de ne pas lui déplaire (je ne puis jamais m'empêcher de faire cette restriction). Je lui ai demandé de m'éclairer sur ce que je devais faire au sujet de mon oraison. Il m'a clairement dit qu'il fallait le glorifier, qu'il fallait le magnifier. C'est pour cela même qu'Il daigne me visiter ainsi. Je ne puis accorder cela, avec les mots de ce matin : « Ton secret est à toi, garde-le », qu'en me disant qu'il faut que je Le glorifie, qu'il faut que je crie les magnificences du Seigneur jusque sur les toits. »

Nous ne pouvons nous défendre d'interrompre ici la

superbe méditation du retraitant, pour nous demander : Dans ces dernières suggestions du Roi éternel à l'âme de son serviteur, n'y a-t-il pas, en germe, toute la pensée du *Vœu National*? Et ne pouvons-nous saluer déjà, dans le lointain, les splendeurs de la basilique de Montmartre, criant « sur les toits » les magnificences du Seigneur et magnifiant le Sacré-Cœur, en plein soleil, du haut de la colline radieuse?

Reprenons la méditation d'Hubert de Fleury :

« Voyez, en effet, la bonté du Seigneur et admirez. De vaine gloire, il me semble que je n'en pourrais plus avoir : j'ai vu mon Sauveur si clairement. Où prendrais-je un doute? Je lui ai offert avec joie de souffrir avec Lui, mais bien entendu, avec Lui. Je lui ai même demandé, j'ai osé, et certes, j'ai bien envie d'être exaucé, de mourir pour Lui, quand et comme Il voudra, mais pour Lui. Il me semble que je puis bien conclure de cela que le Seigneur a accepté mon but de vie : Faire aimer Jésus en moi. »

Voilà l'oraison d'Hubert enfin parvenu aux cimes. N'est-elle pas celle des saints?

Au terme de cette étude sur la vie spirituelle d'Hubert de Fleury, le lecteur se demandera comment cet homme admirable n'a point couronné une pratique aussi parfaite des préceptes du christianisme par celle, plus parfaite encore, des conseils évangéliques, dans un institut religieux. C'est, sans doute, qu'il n'a pas entendu l'appel du Très-Haut. Cependant, il avait songé parfois à cette ultime ascension ; et lui-même nous avoue qu'il eut souvent à se défendre contre ce qu'il appelle « des *tentations* de vie monastique » ; des tentations, car le sacrement de mariage l'attachait invinciblement au rivage du monde. Il écrivait un jour au P. Doussot :

« Je voudrais appartenir à un ordre religieux de telle sorte que, lorsque j'aurais besoin de retraite, de silence, d'aide,

ou seulement de communications spirituelles, je puisse aller dans un couvent de cet ordre, y vivre de la vie commune, aussi petit novice que l'on voudra, mais de la vie commune, pour y retremper mon âme, y trouver une direction et des secours. »

Un Dominicain, auquel le P. Doussot l'adressa, lui fit connaître l'existence des Tiers-Ordres. Ce lui fut un trait de lumière. Il réfléchit et il consulta sur celui où il pourrait entrer :

« Bien des raisons, dit-il encore au P. Doussot, m'attirent vers saint Dominique. J'aime l'esprit de l'Ordre plus que de tout autre que je sache; enfin, c'est celui que je connais le mieux. J'ai donc mis celui-là en avant. Le Père croit que je pourrais avantageusement subir sa règle et profiter de ses consolations. »

Il n'hésite plus, et il entre dans le Tiers-Ordre de saint Dominique, sous le nom de Frère Pie. Religieux sans quitter le monde, il pourra désormais marcher dans la voie de Dieu, à la clarté des conseils évangéliques, suprême consommation de la vie chrétienne et dernière ascension de la vie parfaite.

Il n'avait plus, pour répondre aux volontés de Notre-Seigneur sur son âme, qu'à obéir à ses supérieurs.

Celui qui lui fut donné fut le P. Tournel, prieur de la maison de Paris. Le P. Tournel était un directeur à la fois prudent et autoritaire. A l'encontre du P. Levasseur, dont la méthode consistait à laisser à son pénitent l'initiative et la liberté de ses actes, celui-ci le tenait en mains, tel un cheval de sang, avec une fermeté minutieuse qui s'attachait aux moindres détails de sa conduite religieuse. Nous en avons la preuve dans sa correspondance que nous possédons. A notre avis, ces deux directeurs successifs furent également bien inspirés. Au début de sa conversion, il fallait au néophyte la main large et douce d'un Père

Levasseur. Mais maintenant qu'il est parvenu aux sommets brûlés de soleil et entrecoupés de précipices, le hardi ascensioniste de la perfection aura besoin, pour ne pas choir ou dévier, de la main forte et rude d'un Père Tournel. Et puis, hier il était laïc, aujourd'hui il est tertiaire. Il a donc aujourd'hui des obligations qu'il n'avait point hier.

Le Père Tournel dirigeait du reste le frère Pie avec une tendresse touchante, bien digne du doux Maître qu'il représentait, au point de pouvoir lui écrire un jour : « Je pense sans cesse à vous, mon bien cher frère. Je crois, en vérité, que vous serez cause pour moi d'une prolongation de séjour en purgatoire, car je vous aime trop. »

Mais cet amour n'était pas aveugle, ni entaché de faiblesse ; il n'empêchait pas le bon supérieur de discerner les défauts de son fils en Notre-Seigneur et de lui adresser, au temps voulu, les admonestations utiles et les reproches nécessaires avec une sévérité qu'adoucissait une amicale familiarité.

Le P. Tournel lui fut surtout utile au milieu des difficultés du Vœu National. Aussi bien, d'autres Frères Prêcheurs aideront puissamment le secrétaire général dans cette œuvre ardue. Nous avons retrouvé, dans les papiers d'Hubert de Fleury, d'innombrables lettres, écrites à ce sujet par plus de trente Dominicains ; et parmi ces correspondants vénérés, outre son ami d'enfance, le P. Doussot et ses deux principaux confesseurs les Pères Levasseur et Tournel, émergent les noms universellement connus des Pères Monsabré, Maumus, Boulanger, Captier, le martyr de la Commune, Chocarne, le biographe de Lacordaire, et de deux Maîtres généraux de l'Ordre, les Pères Jandel et Cormier. N'est-ce pas d'ailleurs le P. Jandel qui obtint du pape Pie IX la première bénédiction du grand œuvre? Et n'est-ce pas le Père Monsabré qui fut chargé par l'Ar-

chevêque de Paris de l'annoncer solennellement à toute la France du haut de la chaire de Notre-Dame? On peut donc affirmer que Montmartre est, en partie, l'œuvre des Pères Dominicains. Et c'est pour nous, fils d'Ignace de Loyola, une satisfaction infiniment douce de rendre ce témoignage désintéressé à nos frères en Dominique de Guzman.

Puisse-t-il inciter un grand nombre de Tertiaires de Saint-Dominique à lire la vie de leur cher frère Pie, le grand réalisateur du Vœu National et le principal ouvrier de la glorieuse basilique du Sacré-Cœur de Montmartre!

A. Van den Brule, S. J.

La vie chrétienne d'EUGÉNIE DE GUÉRIN

Il est des existences dont le pathétique est inépuisable et défie toute fiction. Leur roman, comme leur gloire, est intérieur ; mais qui se penche sur leur mystère y découvre la limpide clarté des sources profondes. Dans la pénombre endeuillée où survit sa mémoire, Eugénie de Guérin est, pour qui l'approche, une forme émouvante de l'humaine condition.

M. Zyromski a défini la noble et exquise qualité de son âme (1). M. Barthés nous révélera bientôt, en une étude savante et pieuse, toute sa destinée de souffrances. M. Victor Giraud a trouvé le secret de cette âme et de cette destinée dans la *Vie chrétienne d'Eugénie de Guérin* ; il nous la raconte avec une sympathie profondément compréhensive qui aurait ravi d'aise la piété guérinienne de Guillaume-Stanislas Trebutien (2).

Eugénie de Guérin est, à ses yeux, « un bel exemple de ce que peut le christianisme, fortement conçu et généreusement pratiqué, pour entretenir l'âme dans la méditation des plus hautes pensées et dans l'exercice des plus rares vertus ».

(1) Ernest Zyromski, *Eugénie de Guérin*. Paris, Armand Colin, 1921.
(2) Victor Giraud, *La Vie chrétienne d'Eugénie de Guérin*. Paris, Plon, 1928.

Non qu'elle ait suivi, dans le champ de la grâce, des voies extraordinaires. Ne l'appelons pas mystique. Elle déclare n'avoir eu ni extases ni révélations personnelles. Elle a d'ailleurs pour le mysticisme — ce « romantisme de la piété » — une défiance qui n'accuse en somme qu'une ignorance. L'ascèse commune lui suffit, et les moyens ordinaires; et la doctrine qui informe sa vie, ce sont les grandes vérités où le christianisme définit la destinée humaine. Seulement il y a comme un accord préétabli entre son tempérament et cette doctrine (c'est la part de la prédestination); et, au cours de son existence, cet accord se fait toujours plus intime, par une soumission toujours plus grande de la nature à la foi (et c'est la part de la grâce).

Sa vie est une « expérience »; et nous allons suivre (à travers le récit de M. Giraud et à l'aide d'une documentation encore inédite) le développement des états d'âme et des états de grâce qui la constituent. Nous y retrouverons, sous le jeu des sentiments et des actes, cette conception chrétienne de la vie qui n'acquiert toute son émouvante gravité que dans les âmes qui s'apparentent à l'âme d'un saint Augustin, d'un Bossuet ou d'un Pascal : un pessimisme générateur d'espérance et d'énergie; une défiance de soi qui appelle le complément d'une absolue confiance en Dieu; le goût de la solitude, abri de la faiblesse, et la fuite du monde fatal à la fragilité de la vertu.

I. — L'action de la grace dans la solitude.

Elle naquit dans une gentilhommière et fut baptisée dans une petite église de campagne. Le vallon où se cache Andillac et que domine à peine le Cayla est un de ces lieux loin du monde, un de ces « lieux où souffle

l'esprit », où s'attardent les traditions. Un Guérin y était venu, deux siècles plus tôt, du Rouergue. (Rendons au Moreri tous les Guarini d'Italie et tous les Guérins de France, chanceliers, cardinaux, troubadours, qu'Antoine de Guérin en avait tirés pour s'en faire une généalogie brillante et dont s'enchantait un peu à la légère la fierté patricienne de sa petite-fille.) Le solide catholicisme rouergat s'unit à l'indifférence albigeoise qui, au XVIII[e] siècle, tourna au voltairianisme. De l'aïeul, Eugénie hérita sa piété, qui, rencontrant autour d'elle une incrédulité spirituelle, agressive ou honteuse, se fit timorée et douloureuse, plus délicate et plus apostolique.

La douceur d'une famille patriarcale fut son premier abri. Joseph de Guérin craignait Dieu et aimait ses enfants, Eugénie surtout, avec une « bonté tendre, ardente et, pour ainsi dire, amoureuse ». Mme de Guérin, dont Eugénie fut l'image, était distinguée d'esprit et de cœur, pieuse avec sagesse; mais elle était de santé fragile et mourut jeune, laissant à sa fille de quatorze ans l'exemple d'une âme résignée dans la souffrance et le souvenir ineffaçable d'une première vision de mort.

La piété d'Eugénie, née d'austères exemples et de tendres leçons, se nourrit de la parole de Dieu. Trois retraites marquent, dans sa jeunesse, autant d'ascensions. L'une, à Gaillac, lui révéla les vertus évangéliques, la charité poussée jusqu'au sacrifice, la solitude intérieure : elle écrivait dans ses *Résolutions* (à quinze ans) : « Je ferai une retraite au fond de mon cœur... » Dix ans plus tard, la mission que prêcha à Gaillac le P. Guyon, qui prêchait de ramener à Dieu une société égarée par les philosophes, élargit sa piété et l'intéressa à tout ce qui touchait l'avenir religieux de la France. Enfin une retraite à L'Isle-sur-Tarn, en 1836, la confirma dans sa spiritualité

au point de faire d'elle, pour ses amies, comme une direc trice de conscience.

Avec la « belle morale » que lui faisait périodiquemen son « Père débrouilleur » (elle appelait ainsi son confes seur; et c'était ou son curé d'Andillac ou le si paterne curé de Cahuzac, M. Bories), ses lectures prolongeaien les impressions et les enseignements de ses retraites C'étaient l'*Imitation*, où elle retrouvait toute scienc ascétique; saint François de Sales, qui lui apprenait l détachement de toute chose; sainte Thérèse, qui l'éton nait en déclarant que « le parfait chrétien ne désire plu d'être aimé »; Bossuet, Fénelon et Gerbet; plus tard Pas cal; et aussi les *Souffrances de Jésus-Christ*, où se conso laient ses tristesses.

Elle méditait dans la solitude du Cayla, où la natur l'élevait vers Dieu. « L'enfant accordée avec les étoiles » à qui le ciel nocturne donnait une idée de Dieu, la jeun fille « pensive » qui, dans ses rêveries, vivait « entre cie et terre », enrichissait en elle « la nappe souterraine d ses sentiments et de ses idées ». Une personnalit profonde et profondément chrétienne s'élaborait e elle.

Sa nature la portait à la mélancolie. Chaque mo qu'elle contemplait lui montrait la vanité de vivre (u homme qui meurt n'est qu'un arbre qui tombe); et c'es une vanité pathétique (« Cela seul est solennel, ne plu voir ce qu'on voit »), et une vanité douloureuse : « l' nexorable ennui, ce fond de la vie humaine », est au bou de nos brèves joies, au fond de nos souffrances, en l'in time de nos amitiés, « détruisant le cœur, n'y laissant r force ni vie... ».

Mais son cœur voulait aimer, et l'amour la sauva de l tristesse consumante. Elle s'attacha à ce qui ne meu pas, à Dieu « que l'on aime sans le connaître : *Le cœur*

ses raisons que la raison ne connaît pas ». C'est là le salut, car Dieu est « celui qui soulève et le vaisseau et la mer »; et si la souffrance n'est pas supprimée, la résignation est possible et facile, et sauve en nous cette activité en quoi consiste la vie : « les chagrins ne dispensent pas des devoirs ».

Unir sa volonté à celle de Dieu et l'appuyer sur elle : voilà, pour Eugénie, l'essence de la piété. Elle n'est pas dans « le sentiment religieux, trop vague ». Sans doute parfois « le cœur a besoin d'être touché », mais la sécheresse même amène l'amour et peut être, au fond, de l'amour.

Cette union avec Dieu, Eugénie l'entretenait par la communion qu'elle voulait fréquente, et par la prière qui « est un désir soumis »; la sienne était un prolongement de la prière liturgique. Elle se levait à quatre heures pour aller « chanter les litanies dans les chemins, le long des blés et des vignes » : elle prenait aux Rogations, comme à la Fête-Dieu, un plaisir céleste tel qu'elle craignait que sa dévotion n'en fût gâtée; car, pour s'attacher à Dieu, elle cherchait le détachement de soi-même : « détachement de ses défauts, de son humeur, détachement de sa volonté, de ses désirs, même pour le bien, enfin détachement de ce qu'on aime, de ce qu'on n'aime pas, de tout le créé, de tout le terrestre... »

« Passer comme sans soin à travers les soins de cette vie » : ce mot de l'*Imitation* est comme la devise de sa vie si occupée. Le ménage, « les mangeailles » d'une douzaine de personnes, parfois de quarante, c'était trop pour sa sœur Marie; il fallait l'aider. Dans sa cuisine elle songeait à Catherine de Sienne, et, à ses loisirs, lisait Platon. Ce train modeste lui était doux. Il lui suffisait que quelques heures lui fussent laissées. Alors elle se retirait dans son *crambillou*, où étaient toutes ses délices : sainte Thérèse, Lamartine et sa plume.

Elle était poète, bien qu'elle ne fît que des vers médiocres; mais elle avait une vision originale de la nature et le don de transfigurer les choses de son humble vie, qui font de son *Journal* un poème intimiste. Elle goûtait Lamartine et Sainte-Beuve (1), Chateaubriand et Walter Scott, lisant d'ailleurs, non « pour s'instruire », mais « pour s'élever ». Son père, son frère, ses amies la poussaient à écrire; et c'était pour elle une volupté. C'est-à-dire une tentation. Et elle résista aux instances, voyant dans sa poésie une inutilité et une perte de temps, « un péché peut-être pour tout de bon ». Ce lui fut un sacrifice qui lui coûta d'autant plus « qu'en abandonnant la poésie, avouait-elle, la poésie ne m'a pas abandonnée... ».

*
* *

Son humilité l'empêcha d'être un *bas-bleu* et une féministe d'avant la lettre. Sortir de sa sphère était, à ses yeux, pour une femme, sortir de son devoir, et c'était folie. Mais avec un tel sens pratique et une piété si pure, quelle était au juste sa « sphère » à elle? A-t-elle songé au mariage? Que de fois elle a rêvé « d'une petite maison hors des villes, bien proprette avec ses meubles de bois, ses vaisselleries luisantes, ses treilles à l'entrée, des poules! et moi là, avec je ne sais qui, car je ne voudrais pas un paysan tel que les nôtres, qui sont rustres et battent

(1) Elle avait lu, de Sainte-Beuve, les *Portraits littéraires*; elle lut plus tard *Volupté*, dont Maurice lui avait dit que ce roman avait converti Léon d'Aurevilly, le frère de Barbey. Les *Larmes de Racine* lui inspirèrent les *Larmes d'une Sœur*, qu'elle lui envoya. Sainte-Beuve, à qui rien ne paraissait « doux comme de découvrir de telles sympathies préexistantes et cachées, même quand elles ne se découvrent que par des larmes », la remercia de sa « touchante pièce de vers » en un billet charmant qui heureusement n'est point perdu. M. l'abbé Barthés le publiera sans doute quelque jour.

leurs femmes ». Elle aime les enfants, dont les baisers lui sont comme un lis posé sur sa joue : « Si j'avais un enfant à élever, comme je le ferais doucement, gaiement, avec tous les soins qu'on donne à une délicate petite fleur... »

Mais tous les partis qui se sont présentés, elle les a repoussés. Le mariage, dit-elle, « m'a toujours tant effrayée que je l'ai toujours regardé pour moi comme impossible, même dans l'âge où l'on y songe le plus ». Ce n'était ni fierté, ni dédain; mais elle se disait gâtée par sa famille; et elle se demandait si elle n'avait pas une vocation religieuse.

Le Carmel d'abord, l'ordre de Saint-Joseph de l'Apparition qu'Émilie de Vialar venait de fonder à Gaillac et qui s'établissait en Afrique, la Présentation de Tours, l'attirèrent successivement. Elle ne se décida jamais, car elle attendait un signe, qui ne vint pas. Au fond de cet attrait il y avait le goût de la solitude, l'amour de Dieu, et, quand elle en eut fait l'expérience, le dégoût du monde. Était-ce assez? Elle rêvait d'être *Marie*. Dieu voulut qu'elle fût *Marthe*. C'est dans sa famille qu'elle devait Le servir.

*
* *

Son cœur, qui se portait vers Dieu, se portait aussi vers les autres : vers les pauvres vieilles qu'elle consolait et qui lui contaient, en retour, des légendes; vers les petits *Taï-pas* ignorants auxquels elle enseignait le catéchisme; vers ses amies, qui accouraient à elle nombreuses; vers les siens surtout. Elle aimait d'un élan qui se donne et d'un élan qui s'abandonne. L'amitié a été la forme spontanée qu'a prise en elle la charité.

Elle l'a définie dans le bavardage infini et charmant

de ses lettres à Louise de Bayne (1). C'était, de ses amies, la première et la plus chérie peut-être. Elle était plus jeune et plus vive, mondaine et « de la trempe du feu ». Leur amitié, nouée dans un salon, se resserra à l'église, dans les graves émois d'une mission qu'elles suivirent ensemble. Elle survécut à leur trop rapide séparation. Cette amitié était, pour Eugénie, un charme dont parfois s'inquiétait sa conscience : les lettres de Louise, écrivait-elle, « ce sont pour moi des jouissances, une sorte de sensualité de cœur qui est peut-être un péché... Je vivrais sans songer qu'il est une autre vie que celle du cœur. » Mais elle se rassure : « L'amitié sainte n'est qu'un écoulement de la charité » ; et, comme la charité ne meurt pas, « quand Dieu veut qu'on aime, c'est éternellement... ».

*
* *

C'est à Maurice surtout qu'elle s'attacha ; et pour lui fut d'abord « sa rage de se dévouer ». Elle était son aînée de cinq ans. Comme il était choyé de tous, elle l'avait d'abord jalousé. Et puis elle s'était prise pour lui d'une telle affection que sa mère en mourant fut heureuse de le lui confier. Dès lors elle lui fut à la fois une sœur et une mère. Elle avait rêvé, avec tous les siens, qu'il serait prêtre ; elle mettait tout son bonheur dans cette espérance qu'elle irait vivre auprès de lui. Il y avait en eux de telles ressemblances ! Et Eugénie se plaisait tellement à les développer ! Il était, comme elle, rêveur et porté à la mélancolie. A ses sens qui s'éveillaient elle révélait la nature, ses splendeurs, ses mystères, ses bruits, le travail de l'homme et la présence de Dieu.

(1) Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne*, éditées par Émile Barthés. Paris et Albi, 2 vol., 1924-1925.

Maurice alla faire ses études à Toulouse puis à Paris, à l'Esquile puis à Stanislas, où, élève bien doué mais peu ardent au travail, il acheva de perdre une vocation qui n'était guère que le reflet d'un vif désir familial dans l'âme d'un enfant docile. Qu'allait-il devenir, lui qui se montrait bon sans doute, mais sensible et trop sujet au désenchantement, plastique aux influences? Eugénie se donna la mission de fixer son cœur et sa foi. Elle projeta de le marier à Louise de Bayne. Maurice aima Louise. Mais Louise attendait d'un mari qu'il la ramenât dans le monde. Et d'un mari mondain, le jeune homme qu'on lui présentait, trop pauvre et malade, n'avait guère la mine...

Il s'en alla cacher son désespoir de poète sincère dans les bois de la Chênaie. Après 1830, étudiant que le droit n'intéressait guère, il s'était attaché aux idées de Lamennais, et il rêvait de journalisme. C'était là un apostolat. Eugénie encouragea son frère. A cause de lui, elle se mit à défendre et à applaudir Lamennais, dont la politique blessait pourtant son cœur légitimiste. Mais au-dessus de la royauté, elle mettait la religion, que servait l'*Avenir*. Et elle n'abandonna le grand homme que lorsque, condamné, toutes ses espérances de le voir soumis disparurent. Alors elle dit : « Rome les condamne, cela nous suffit. » Mais elle regretta d'avoir poussé Maurice dans une voie devenue pernicieuse, et ne s'inquiéta plus que de l'en retirer.

Lui cependant, le cœur en révolte, rentrait désorienté dans le monde. A Paris, il n'avait, pour le soutenir, que quelques attaches bretonnes. Il y retrouvait, pour son malheur, un ancien condisciple de Stanislas, beau garçon et beau parleur, dandy à bonnes fortunes et mécréant, qui, au collège lui avait fait connaître Byron et qui allait maintenant lui faire connaître la vie... Eugénie, à travers

les lettres de Maurice et par ses réticences, sentit baisser en lui les sentiments chrétiens, sinon même la foi. C'est pour le sauver — et M. Giraud a nettement mis en relief cette intention et cette méthode — qu'elle écrivit le *Journal*.

Comment, en effet, pouvait-elle atteindre une âme qui lui devenait si lointaine? Elle n'était pas théologienne; et d'ailleurs que peut la théologie sur un mondain qui se perd? Elle n'avait que son cœur. Elle y trouva une apologétique.

Son cœur et le cœur de Maurice étaient si ressemblants! Elle chercha à les rendre plus ressemblants encore; et, pour que celui de Maurice finît par se modeler sur le sien, elle commença par modeler le sien sur celui de Maurice. Ils avaient toujours mis en commun leurs idées et leurs études. Elle partagea ses amitiés; et (candide hardiesse) elle alla même jusqu'à aimer d'amitié une femme, cette baronne de Maistre que Maurice avait aimée d'amour.

Or ce cœur, dans lequel Maurice était bien obligé de reconnaître le sien propre, vivait d'une vie profonde et sereine qui avait été leur vie commune dans les jours qu'ils avaient passés ensemble au Cayla. C'était le cours limpide de leur être même dans la vérité de la solitude, avant que, pour Maurice, le monde ne le vînt troubler. Et la foi en était la calme clarté.

Eugénie rédigea l'au jour le jour de ses émotions et de ses pensées, pour son frère, pour le remettre et le maintenir dans le « courant d'idées et de sentiments » qui leur avait été commun.

Elle savait d'ailleurs — ou elle sentait — « que la vision précise ou le contact permanent d'une vraie vie chrétienne, c'est la meilleure et la plus efficace des apologétiques (1) ». C'est son expérience personnelle qu'elle cher-

(1) Victor Giraud.

chait à insinuer à Maurice. Avec quel tact et quelle délicatesse de touche !

« 28 juin 1838... Maurice, oh ! que j'ai besoin de toi et de Dieu !...

« Il n'y a pas de jour, surtout aujourd'hui, que je ne sente la puissance de la foi sur mon âme, tantôt pour la calmer ou la contenir ou l'élever...

« Comment fais-tu, toi qui ne pries pas quand tu es triste ?...

« Tu ne vois pas avec ton œil philosophique les larmes d'un œil chrétien qui pleure une âme qui se perd...

« Si je pouvais... t'insinuer ce que je crois !... »

II. — L'épreuve du monde.

Un jour vint où elle dut s'arracher à sa solitude. Elle ne connaissait le monde que par quelques soirées à Gaillac ou à Lisle ; elle ne s'y était point déplu, ayant exercé dans les salons sa verve malicieuse ; mais son plaisir n'allait pas sans scrupule. Elle craignait le monde dans la mesure même où il l'attirait. Elle en goûtait trop les élégances, charme de l'esprit et du cœur, pour n'en pas redouter le mal qu'elles cachent et où elles entraînent.

Or voici qu'on l'attendait à Paris. Maurice, le cœur lassé d'une vie errante, se laissait marier, et il voulait qu'elle fût à son mariage. Elle partit, hantée de pressentiments tristes, mais espérant conjurer le destin. L'année d'avant elle avait accueilli au Cayla son pauvre frère miné de phtisie et d'amour. Il s'en était revenu, le corps mal guéri, le cœur mal apaisé. Elle allait à une noce et ne voyait que deuil.

Elle ne prévoyait d'ailleurs pas toutes les tortures qui lui étaient réservées. Maurice était malade et n'était pas

heureux; et Eugénie lui fut cause de souffrances. Elle voulait qu'il fût entouré de la double affection d'une sœur et d'une épouse (« Tu seras mon Paradis sur la terre avec ton Ève charmante »); et Caro, la gentille Indienne qu'elle désirait tant aimer, fut jalouse d'elle. Pour ne pas effaroucher l'Ève ombrageuse, il lui fallut se séparer de celui pour qui elle vivait et qu'affligeaient de trop pénibles scènes. Ainsi vit-elle *décharmer* tout son avenir. Ce fut une déception qui ébranla sa foi par trop naïve en l'amitié (la bonne volonté n'y suffit pas; « c'est par leurs natures que certaines âmes échappent à d'autres »). Ce fut le premier de ses sacrifices.

Mme de Maistre l'accueillit. Elles désiraient l'une et l'autre également cette rencontre. Y avait-il dans Eugénie « un peu de cette curiosité sentimentale que les femmes qui n'ont point aimé ont à l'endroit des choses de l'amour (1) »? ou seulement le désir de relever une âme qu'elle jugeait avec une indulgence mêlée de sévérité? De son côté, Mme de Maistre ne se flattait-elle pas du double espoir de retrouver un peu de Maurice dans cette sœur qui l'aimait tant, et de réhabiliter aux yeux de celle-ci (qui, dans ses premières lettres, avait évoqué le souvenir de Marie-Madeleine) une passion qu'elle jugeait pure parce que platonique? Eugénie fut conquise. Elle lui fut douce : « Vous m'avez été plus douce que vous-même », lui écrivait, reconnaissante, son amie. Elle lui prêchait que « nos devoirs ne sont pas si hauts : Dieu ne les a pas mis à la portée des anges, mais à la nôtre ». Aussi bien pouvait-elle ne plaindre pas une âme d'exception, une « femme étonnante, si proche de la mort et de la vie, si fraîche et si délabrée, si pleine de force et de faiblesse,... si aimante, si naïve, si intelligente, si ouverte, si peu con-

(1) Victor Giraud.

nue... »? « Plaindre une femms qui se dit incomprise. observe malicieusement M. Giraud, c'est la plus sûre façon de s'en faire aimer. » Mme de Maistre débutait alors dans ce rôle d'héroïne romantique où l'entraînait sa nature passionnée. Mais elle était si spontanée dans sa douleur et dans sa joie, qu'Eugénie ne pouvait percevoir le fond d'une âme qui s'ignorait elle-même, ni deviner un avenir trop obscur pour son inexpérience. Pourtant cette nouvelle amitié lui apparut avec ses limites : « Vivre avec Marie, écrivait-elle, me semblait un bonheur fini, et j'ai besoin d'autre chose ; Marie, ce livre oriental aux feuilles de roses, écrit de perles, me laisse sans plaisirs. »

C'est que l'inquiétude où l'avait mise la santé de son frère ne s'accompagnait plus d'espoir. Maurice crachait le sang. L'air du Midi était la seule chance de salut que lui donnaient les médecins ; le retour au Cayla, la dernière consolation du malade. Il fit ce dernier voyage à petites étapes, entre sa sœur et sa femme. Chacune d'elles se préparait à l'imminent sacrifice, dont elle cherchait à dérober à l'autre la perspective ; elles ne rivalisaient plus que de soin et d'affection. Mais l'épouse laissa à la sœur le devoir d'avertir le mourant.

Elle le fit ; et, dans sa détresse, elle eut la seule joie que depuis des années elle demandait : Maurice accepta la mort avec la foi la plus calme et une pleine confiance en la volonté de Dieu. « Il m'a été rendu mourant, écrivait-elle plus tard. Je remarquai cela comme une faveur de Dieu accordée à ma tendresse de sœur, que j'ai rendu à ce cher frère les derniers services à l'âme et au corps, qu'il s'est rencontré que je l'ai disposé aux derniers sacrements... Je [bénis] la Providence de ces rapports repris avec mon cher Maurice avant de nous quitter. Triste et indéfinisable compensation à tant de mois d'amitié passive ! Avais-je tort de vouloir le servir ? Qui sait ?... »

***

L'objet de son affection et de ses soins étant désormais « au ciel », que pouvait-elle sur cette terre qu'errer « le cœur veuf » dans une solitude devenue tout à coup plus profonde?

« Je m'ennuie, écrivait-elle; tout m'est désert et cimetière. » Elle se trouvait isolée dans sa famille même. La reprise de la vie quotidienne — « voir autour de soi le cours ordinaire des paroles et des choses, quand on est dans un si grand vide » — lui était accablant. « Quelquefois larmes à torrents, puis l'âme sèche » : sa douleur, comme les sentiments uniques grandissent dans la solitude, comme le marronnier s'étend seul dans la prairie, couvrait toute son âme.

Elle s'obstinait à vivre avec Maurice, soit qu'elle en gardât cette dernière image d'un pauvre corps tout froid, les yeux ternes, que la terre avait absorbé et qui sous la pluie se dissolvait; soit qu'elle en évoquât le souvenir depuis l'enfance jusqu'aux années mondaines, dont la pensée troublait son espérance; soit qu'elle déchirât le voile de la mort et, tremblant à la pensée qu'il pouvait être au purgatoire, voulût le croire au ciel.

Elle priait pour lui : « la prière, c'est la rosée du Purgatoire ». Elle désirait le voir, soit qu'il vînt à elle (« Reviens. Je n'aurai pas peur, un soir, de voir une apparition... »); soit qu'elle allât à lui : « Si je pouvais m'en aller en haut; si je trouvais dans ma poitrine ce souffle qui vient le dernier, ce souffle des mourants qui porte l'âme au ciel, oh! je n'aurais pas beaucoup de regret à la vie...! »

Ainsi elle lui restait unie : « Le temps et la mort, lui disait-elle, t'ont transposé, mais non changé dans mon

cœur » ; et elle continua son Journal qu'elle dédia « A Maurice au ciel ! ». C'est désormais un « reliquaire où se trouve un cœur mort ».

***

Or sa mission n'était pas achevée. Un article de George Sand et la publication du *Centaure* dans la *Revue des Deux Mondes* (mai 1840) révélèrent à la France le nom et le génie de Maurice de Guérin. A sa sœur et à ses amis revenait le soin de sa gloire. A sa sœur, plus encore qu'à ses amis, le souci de lui conserver son vrai visage. Justement George Sand, imbue de philosophie allemande, avait interprété dans un sens panthéistique le chef-d'œuvre de Guérin. Il fallait, en donnant une édition de ses écrits, réhabiliter Maurice, à qui la foi chrétienne ne manqua jamais, si l'on en doit croire « la mort qui dévoile la vie ».

« Si je l'écrivais, sa vie, se demanda Eugénie, cette vie si jeune, si riche, si rare, si rattachée à tant d'événements, à tant d'intérêts, à tant de cœurs...? » Si elle l'eût écrite, cette vie, la périlleuse tâche ne nous fût pas échue de dresser au milieu des commentaires les plus contradictoires la vraie pensée de Maurice. Elle nous l'eût révélée avec la pénétration de son intelligence sœur : n'étaient-ils pas « les deux yeux du même front » ?

Elle n'écrivit pas cette vie. Mais, avec les amis de Maurice, elle s'occupa de retrouver ses manuscrits pour éditer ses œuvres. Elle revint à Paris, où elle devait rencontrer, avec Mme de Maistre, Jules Barbey d'Aurevilly.

Le souvenir de son premier voyage pesait sur son âme : « Cette route de Paris est si triste pour moi ! Il me semble que le malheur est au bout. Lequel maintenant?... »

Elle rejoignit à Nevers Mme de Maistre, qui réclamait ses consolations et ses soins. La mort de Maurice avait

ranimé en elle un amour plus violent que jamais. A son désespoir, à ses rages, Eugénie avait proposé en discret exemple la résignation de sa propre douleur. Elles étaient « sœurs de larmes »; un « crêpe de deuil » les unissait; et cela, croyait la pauvre sœur, attache si fort!...

A Paris, la baronne, ayant recouvré la santé, reçut beaucoup. Eugénie vit le monde. Elle s'y créa des relations qui lui furent agréables. Elle vit Lacordaire, à qui elle trouva « le front inspiré et resplendissant de saint Dominique », et qui se souvint de Maurice, « un jeune homme de tant d'espérances... ». Elle retrouva Barbey d'Aurevilly.

Elle le connaissait depuis le mariage de Maurice. Et leur impression mutuelle à leur première rencontre avait été profonde. Il avait écrit d'elle : « Figure tuée par l'âme. » Elle avait dit de lui : « Un beau palais dans lequel il y a un labyrinthe. » Une commune affection pour Maurice les avait rapprochés. Maurice mort, elle reporta sur l'ami les sollicitudes qu'elle avait eues pour l'âme d'un frère. Il fut son frère d'adoption; et, dans ses lettres, dans son Journal même, elle se montra à lui « jusqu'à l'intime, au fond de l'être ». Peut-être Eustoquie, qu'elle invoque, n'aurait-elle pas, de son désert de Bethléem, écrit à quelque élégant chevalier romain, mais une telle apologétique n'avait-elle pas déjà ramené à Dieu son propre frère?

Imprudence ou candeur? Toujours est-il que la fatuité indélicate de Barbey la calomnie lorsqu'il déclare qu' « il pourrait se vanter d'une passion inspirée à la pauvre fille ».

Ce qui est vrai pourtant, c'est que son indigne ami l'entraîna dans une de ces intrigues passionnelles qu'il se plaisait à ourdir — si on l'en croit — autour de sa personne fatale. Le souvenir de Maurice lui avait ouvert le

cœur de Mme de Maistre; et l'ami vivant consolait sans effort l'amoureuse endeuillée en qui montait l'oubli. Mme de Maistre, éprise de Barbey, prit ombrage d'Eugénie. Elle lui devint revêche et hargneuse; et un jour, en un accès de jalousie que la pauvre fille ne pouvait s'expliquer, elle la chassa avec de blessants reproches. Quant à Barbey, qui s'était chargé de l'édition guérinienne, il ne donna pas suite au projet et laissa désormais sans réponse les lettres d'Eugénie.

*
* *

Elle regagna le Cayla, l'âme angoissée par toutes ces déceptions. Le monde, qui ne l'avait jamais « grisée », avait justifié ses défiances. Il avait brisé ses affections de choix, comme il lui avait enlevé Maurice. Elle n'en devint pas plus amère. Si elle s'étonna du silence de Barbey, « Incompréhensible conduite! Je ne la juge pas, mais en souffre »), elle n'accusa jamais Mme de Maistre; elle se plaignit discrètement; elle la plaignit surtout...

Seulement elle se dépouilla des illusions dont sa jeunesse avait paré les réalités humaines. L'amitié ne lui parut plus qu'une pauvre chose fragile, lorsqu'elle n'a pas cette exceptionnelle chance d'être une belle réussite inouïe quoique toujours espérée) : « Il n'est qu'un point et de peu de durée où certaines vies se rencontrent... »

Ce point était passé pour elle. Personne qui, en cette vie, lui répondît. Mais « solitude et silence comme dans une île déserte; et cela fait souffrir, oh! souffrir!... ».

Dans la bonne affection familiale du Cayla, elle « oubliait » parfois ses peines; mais trop souvent le passé se mêlant au présent, tout ce qui lui arrivait d'heureux portait une empreinte triste.

Elle s'était retournée vers Louise de Bayne, et il lui parut alors combien cette si longue amitié était précieuse d'être si longue. Mais « l'amie des montagnes » épousa Max de Tonnac-Villeneuve et partit pour l'Algérie, où elle mourut bientôt.

Ainsi tout manquait peu à peu autour d'elle. En survivant à ses affections, elle semblait se survivre à elle-même. Son âme, en ce progressif détachement, percevait la volonté et l'approche de Dieu :

« Dieu veut qu'on ne s'appuie pas tant sur la créature, roseau qui casse sous la main...

« Que vais-je chercher dans les créatures? Me faire un oreiller d'une poitrine humaine, hélas! j'ai vu comme la mort nous l'ôte. Plutôt m'appuyer, Jésus, sur votre couronne d'épines!... »

Elle ajoutait : « Dieu était là et il s'avance dans la place vide. »

Elle ne songeait plus qu'à sa mort. Une maladie se déclara. Elle la reconnut : c'était celle-là même qui avait emporté Maurice. Elle accepta de se soigner pour complaire aux siens. Elle alla prendre les eaux de Cauterets; le pittoresque de la vallée pyrénéenne amusa ses yeux; mais la piété des montagnards la toucha plus que les réjouissances des baigneurs... Elle devint peu à peu « une pauvre morte au monde jusqu'au bout des doigts ». Elle cessa d'écrire et d'aller à l'église d'Andillac qui était trop loin pour ses forces. Elle n'était point sans regrets, certes : « J'éprouve, disait-elle, combien il y a de jouissance dans une bonne santé... » Mais la résignation l'emportait : « Heureux ceux qui ont l'église rapprochée! Je ne me consolerais pas de cet éloignement tout plein de préjudices pour l'âme, si je ne savais que Dieu fait les santés et les chemins, et place les églises où il convient le mieux... »

La vanité de toute chose humaine lui apparut plus net-
ement que jamais.

Vanité d'écrire : « Prends cette clef, dit-elle à sa sœur
Iarie; tu trouveras des papiers dans ce tiroir et tu les
rûleras : tout n'est que vanité. »

Vanité de vivre : « Hélas! soupira-t-elle, quelle triste
hose que de naître!... »

Elle mourut un jour de ce mois de mai dont elle avait
imé le ciel « chiffonné » encore pâle des derniers orages,
a veille de l'Ascension, cette « fête des âmes détachées,
bres, célestes, qui se plaisent au-delà du visible où Dieu
es attire ».

*
* *

La grâce avait formé son âme dans la solitude; et la
olitude, qui fut à la fin de sa vie sa consolation, était
on élément. Dieu lui ménagea l'épreuve du monde pour
arfaire sa vertu en la dépouillant de toutes les illusions.
a destinée fut douloureuse, puisque, commencée dans
inquiétude, elle s'acheva dans le deuil. Mais sa tristesse
roissante n'enleva rien à son énergie. Elle ne vécut ni
our son bonheur ni même pour sa consolation, mais
our le bonheur surnaturel des autres. Elle s'oublia, et le
ot qui résume sa vie est celui de sacrifice. Il est le mot
e ses affections et il explique ses hardiesses. Elle savait
ue dans le monde où sa charité l'entraîna, était le mal;
ais elle vivait dans une région plus haute, et elle voulait
élever, par la seule attraction de la grâce dont elle était
canal, les âmes auxquelles elle s'attachait. Vivant en
ieu, elle rayonna Dieu, au prix des méconnaissances et
es ingratitudes. N'est-ce pas là le fond même de la sain-
té la plus haute? Et faut-il s'étonner de l'attrait que son
xemple offre sans cesse aux âmes de bonne volonté qui,

dans le siècle ou même dans le cloître (1), veulent s'élever au-dessus du monde, au-dessus d'elles-mêmes, jusqu'aux sereines régions où les appelle Jésus ?

E. Decahors.

(1) François du Breil de Marzan, dont la fille était carmélite, annonçait à Marie de Guérin, le 2 août 1864, qu'on lisait le *Journal* (récemment paru) d'Eugénie au Carmel de Saint-Brieuc, pendant le repas conventuel.

Vers la perfection de l'Amour de Dieu [1]

Les trois voies

Seconde voie de perfection

Le renoncement aux liens du sang et au mariage

I. *Les tenants et aboutissants de la seconde voie.*

Afin de nous sentir plus à l'aise dans l'exposé de la seconde voie de perfection, arrêtons-nous à ce mot de saint Augustin (*De la Trinité*, liv. XII) : « Moins on aime son intérêt particulier, plus on s'attache à Dieu. » Il y a donc équivalence entre l'ordre des intérêts propres que l'on abandonne par amour pour Dieu, et celui des moyens à prendre pour atteindre l'union parfaite avec Dieu.

Est à abandonner, d'abord, tout ce qui ne tient à nous que de loin. Aussi est-il nécessaire que ceux qui aspirent à la perfection délaissent, en premier lieu, les biens extérieurs, étrangers à notre nature.

Après cela, l'effort de dépouillement doit se porter sur tout ce qui s'incorpore à nous en quelque sorte, soit par les liens de nature, soit par suite de relations issues de quelque alliance. Le Seigneur n'a-t-il pas dit (Luc, XIV,

(1) Cf. *La Vie Spirituelle* de juillet et de septembre 1928.

26) : « *Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, et sa mère, et sa femme, et ses enfants, et ses frères, et ses sœurs, et même encore sa vie, il ne peut être mon disciple.* » Il est vrai, remarque saint Grégoire, qu'il y a lieu de bien interpréter ce précepte de haïr nos parents et nos proches, surtout si on le compare avec celui d'aimer nos ennemis. Mais si nous considérons ce double commandement dans toute sa rigueur, nous voyons qu'un peu de prudence suffit à accorder l'un et l'autre. Haïr, n'est-ce pas parfois un moyen d'aimer ? C'est ce que ne comprend pas l'homme charnel qui nous débite ses erreurs. La manière prudente de manifester à nos proches de la haine, la voici : c'est d'aimer ce qu'ils sont et d'avoir en horreur l'obstacle qu'ils constituent à notre ascension vers Dieu. Quiconque en effet a en vue les biens éternels, dès lors qu'il se voue au service de Dieu, il doit le faire sans songer à son père, ni à sa mère, ni à son épouse, ni à ses enfants, ni à soi-même. Dans ce cas, sa connaissance de Dieu va s'approfondissant dans la mesure même où, se donnant à Lui, il sacrifie le reste. N'est-il pas de toute évidence que les liens de la chair retiennent l'esprit dans son essor et réduisent sa perspicacité ?

Toutefois, parmi les liens qui attachent au prochain, il faut en citer un qui assujettit entre tous l'âme humaine : c'est l'amour conjugal. A tel point, que — pour parler comme le livre de la Genèse (II, 24) — l'*homme quitte son père et sa mère et s'attache à son épouse.* Aussi les aspirants à la perfection doivent-ils éviter par-dessus tout le lien conjugal. C'est à cause de lui principalement que l'homme s'embarrasse des préoccupations du siècle. De son côté, l'Apôtre, formulant son conseil de pratiquer la continence, n'invoque pas d'autre raison (I Cor., VII, 32) : « *Celui qui n'est pas marié se préoccupe de ce qui regarde le Seigneur. Il recherche de quelle manière il pourra plaire*

au Seigneur. Celui qui est marié a le souci des choses du monde. »

Concluons donc que, si l'on veut s'occuper plus librement des choses de Dieu et s'unir à Lui plus entièrement, en vue d'atteindre la perfection, il est une seconde voie à suivre, et c'est la pratique persévérante de la chasteté.

On ne saurait contester en effet à la vertu de continence une certaine aptitude à nous orienter vers la perfection. Ce qui empêche notre esprit de s'adonner librement aux choses de Dieu, ce n'est pas seulement l'amour des biens extérieurs, c'est surtout l'agitation des passions au dedans de nous. Entre autres, celles qui paralysent davantage l'exercice de la raison, ce sont la concupiscence de la chair et les plaisirs des sens. Écoutons saint Augustin au premier livre des *Soliloques* : « Je suis d'avis qu'il n'y a rien de plus capable de déloger une âme bien trempée des sommets de la vertu que les caresses de l'autre sexe et cette intimité corporelle qui existe entre époux. C'est pourquoi, si l'on veut tendre à la perfection, il est absolument requis de suivre la voie indiquée par l'Apôtre (I Cor., VII, 25-27) : « *Pour ce qui est des vierges, je n'ai point de commandement du Seigneur. Je donne seulement un conseil comme quelqu'un à qui le Seigneur a fait cette miséricorde d'être fidèle.* »

L'utilité de cette voie résulte aussi de ce qui est dit au chapitre XIX de saint Matthieu. Un jour, les disciples font remarquer au Christ : « *Si telle est la condition de l'homme avec sa femme, mieux vaut ne pas se marier* » (loc. cit., 10). Et le Seigneur de répondre : « *Tous ne comprennent pas cette parole, mais (seulement) ceux auxquels cela a été donné* » (v. 11). Ainsi nous signalait-il les deux motifs de la difficulté à suivre cette voie : l'insuffisance d'une vertu ordinaire — et d'autre part, la nécessité absolue pour

cela de la grâce de Dieu. Le livre de la Sagesse ne parle pas autrement (VIII, 21) : « *Sachant que je ne pouvais être chaste, si Dieu ne me l'accordait, et c'était grande sagesse de savoir de qui vient ce don...* » De ce texte rapprochons aussi celui de saint Paul (I Cor., VII, 7) : « *Je souhaiterais plutôt que tout le monde fût comme moi* — continent — *mais chacun a reçu de Dieu son don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre.* » Il est clair qu'ici saint Paul considère la continence comme un don de Dieu.

Par ailleurs, afin de prévenir la négligence de certaines âmes à tendre de toutes leurs forces à mériter ce don, le Seigneur fait entendre un appel général. En premier lieu, il argue d'un exemple : « *Il y a des eunuques* — dit-il — *qui se sont eux-mêmes rendus tels* »; non par mutilation des membres — explique saint Chrysostome — mais par suppression des pensées malsaines. Ensuite il invite à cet idéal par la pensée de la récompense, c'est pourquoi il ajoute : « *à cause du Royaume des Cieux.* » Le livre de la Sagesse dit aussi (IV, 22) : « *La génération des chastes triomphe, couronnée dans l'Éternité, ayant remporté la victoire dans des combats sans souillure* ». Pour finir, le Seigneur exhorte d'un mot : « *Que celui qui peut comprendre comprenne* » (Matth., XIX, 12). Voilà, s'écrie saint Jérôme, par quelles paroles notre Maître excite notre zèle et lance ses soldats au combat de la pureté. C'est comme s'il disait : Que celui qui est capable de lutter affronte le combat, il l'emportera et triomphera.

Si, à ce que nous venons de dire, on nous oppose le cas d'Abraham et d'autres justes de l'Ancien Testament, qui furent parfaits dans l'état du mariage, nous répondons avec saint Augustin (liv. du bien conjug.) : « La continence est une vertu non du corps, mais de l'âme. Or, les vertus de l'âme s'épanouissent parfois en des

œuvres, parfois aussi elles demeurent dissimulées à l'état de dispositions. En conséquence, de même que la patience de Pierre qui subit le martyre et celle de Jean qui ne l'a pas enduré ne furent pas pour autant inégalement méritoires, — ainsi il peut y avoir égal mérite entre la continence de saint Jean, qui ne s'est pas marié, et celle d'Abraham, qui eut des enfants. Le célibat de celui-là et le mariage de celui-ci ont servi à des époques différentes la cause du Christ.

« Que celui qui demeure fidèle à garder la continence se rende donc ce témoignage. Je ne suis pas meilleur qu'Abraham. Ce qui l'emporte en excellence, c'est moins la chasteté des gens mariés que la charité de ceux qui vivent dans le célibat. Or, de ces deux vertus, Abraham mit la première en pratique et eut la seconde à l'état de disposition. Quoique marié, il vécut chastement. Évidemment, il aurait pu être chaste dans le célibat, mais pour lui ce n'était pas opportun. Pour moi, il m'est plus facile de renoncer à l'état du mariage, dans lequel vécut Abraham, que d'y vivre aussi vertueusement que lui. C'est pourquoi je suis meilleur que ceux qui, pratiquant uniquement la continence de l'âme, ne la poussent pas aussi loin que moi ; mais je ne le suis pas vis-à-vis de ceux qui, à cause de circonstances différentes, n'ont pas fait ce que je fais. Car ce que j'accomplis actuellement, ils l'auraient réalisé mieux que moi si cela leur avait été requis. »

Cette réponse de saint Augustin ne suggère-t-elle pas ce qui a été dit plus haut touchant la pratique de la pauvreté ? Il se faisait une si haute idée de la perfection qu'il refusait tout bien temporel et les avantages du mariage pour que son esprit pût s'adonner sans trêve au parfait amour de Dieu. Si, malgré cela, il en est qui, sans posséder pareille force d'âme, prétendaient atteindre la perfection parmi les richesses et les joies du mariage, ce serait

présomption, et ils ne tarderaient pas à être convaincus d'erreur pour avoir pris à la légère les conseils du Seigneur.

II. *Les moyens de marcher d'un pas ferme dans la seconde voie.*

A cause de la difficulté à suivre les voies de la continence — difficulté si grande qu'au dire même du Seigneur tous ne sont pas dociles à y marcher, si ce n'est par un don de Dieu — il faut que ceux qui ont résolu de s'y engager évitent avec soin tout ce qui pourrait leur barrer la route. Or, ces obstacles, on peut les ramener au nombre de trois : le premier vient du corps, le second de l'âme, le troisième de l'extérieur, personnes ou choses.

1°) *Premier obstacle : les délices corporelles* (1).

Le premier obstacle à la continence nous vient d'abord de notre propre corps. En effet, dit saint Paul aux Galates (v, 17), « *la chair convoite contre l'esprit* ». De cette chair, il nous énumère les œuvres quelques lignes plus loin. Ce sont : « *la débauche, l'impureté, le libertinage* », et autres vices semblables. Au surplus, cette concupiscence de la chair est la loi dont il a dit aux Romains (VIII, 23) : « *Je découvre en mes membres une autre loi qui se dresse contre la loi de mon intelligence.* » Aussi plus la chair est flattée par l'abondance de nourriture et les plaisirs recherchés, plus cette concupiscence étend son empire. D'où la parole de saint Jérôme : « Ceux que le vin échauffe finissent fatalement par la débauche. » Et les Proverbes (XX, 1) : « *Le*

(1) On lira avec fruit sur ce sujet le chapitre du R. P. Sertillanges intitulé : « *La vigilance sur soi-même* », dans « *La Vie Catholique, 2e série* » (Gabalda). L'auteur cite cet opuscule dont il s'est inspiré, et en présente un intéressant commentaire.

vin conduit à la luxure. » Job à son tour (XL, 16) dit à propos de Béhémoth, c'est-à-dire du Démon : « *Il se couche dans l'obscurité, dans le secret des lieux humides.* » Par *lieux humides*, explique saint Grégoire dans son commentaire (*Moral.*, XXXIII), il faut entendre les actes de volupté. Le pied, s'il se tient d'aplomb sur la terre durcie, devient hésitant, au contraire, dès qu'il se pose sur un terrain glissant. Ainsi cheminent dans des lieux humides ceux qui, durant le temps de cette vie, ne peuvent marcher dans le droit chemin du salut. C'est pourquoi ceux qui ont choisi la voie de la continence doivent châtier leur propre chair par le refus des plaisirs, par les veilles, les jeûnes et autres pratiques de ce genre.

De cet idéal, saint Paul ne nous a-t-il pas placé devant les yeux un bel exemple dans sa première lettre aux Corinthiens (IX, 25) : « *L'athlète qui combat s'impose toutes sortes de restrictions* »? Un peu plus bas il ajoute : « *Je frappe mon corps et le tiens en servitude pour que, après avoir prêché aux autres, je n'aille pas être moi-même réprouvé.* » On le voit, ce qu'il a si bien enseigné par la parole, il l'a aussi mis en œuvre. La preuve en est dans cette autre recommandation (Rom., XIII, 13) : « *Plus d'orgies ni de débauches* », à laquelle il ajoute : « *Ne prenez pas soin de la chair au profit de ses convoitises.* » « *Convoitises* » : le mot est choisi à dessein pour montrer qu'il s'agit de volupté, car « *prendre soin de sa chair* » peut être une nécessité de nature. C'est ce qui est exprimé dans une autre épître (Ephes., V, 29) : « *Jamais personne n'a haï sa propre chair, on la nourrit au contraire et on l'entoure de soins.* »

2°) *Second obstacle : les pensées malsaines.*

En second lieu, le désir de pratiquer la continence ren-

contre de la part de notre âme un autre obstacle : c'est la complaisance dans de molles pensées.

Le Seigneur nous en avertit par la bouche de son prophète (Is., I, 16) : « *Otez la malice de vos pensées de devant mes yeux.* » Le danger de ces pensées, n'est-il pas de pousser le plus souvent à mal faire? Voici l'avertissement du prophète Michée (II, 1) : « *Malheur à ceux qui méditent l'iniquité* », puis il complète : « *Et qui préparent le mal sur leurs couches.* »

Or, de toutes les représentations malsaines, celles qui inclinent le plus fatalement au péché, ce sont celles qui évoquent les plaisirs charnels. Les philosophes eux-mêmes ont rendu compte du fait par cette double explication. La première, c'est que ces sortes de délectations répondent à un instinct de nature et sont alimentées par l'élan vital. Rien détonnant si, facilement, on est porté à y donner satisfaction, sur la simple présentation d'une image. D'où cette remarque d'Aristote (*Éthiq.*, II) qu'il est très difficile de se rendre compte si la délectation a été consentie ou repoussée.

La seconde de ces explications (*Éth.*, III), c'est que notre volonté se porte plutôt vers des objets individuels que vers des objets universels. Et puisque le propre de l'imagination, c'est de nous présenter des objets particuliers, il s'ensuit que, si nous nous y attardons, la passion se réveille. A cause de cela, l'Apôtre nous laisse cette recommandation (I Cor., VI, 18) : « *Fuyez l'impudicité* », et la Glose d'expliquer : tant qu'il s'agit d'autres vices, vous pouvez recourir à la lutte, mais celui-ci fuyez-le, et qu'il ne s'approche pas de vous. C'est le seul moyen de vous assurer la victoire.

Contre le mal de l'incontinence, de multiples remèdes s'offrent à notre choix. Le premier et le plus efficace con-

siste à nourrir notre esprit de la contemplation des vérités divines et de la prière. Écoutez saint Paul (Eph., v, 18-19) : « *Ne vous enivrez pas de vin, c'est une source de luxure. Remplissez-vous au contraire de l'Esprit. Édifiez-vous réciproquement par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels* (allusion à la contemplation). *Chantez et célébrez le Seigneur du fond de votre cœur* » (allusion à la prière). Le Seigneur lui-même a dit par la bouche de son prophète (Is., XLVIII, 9) : « *A cause de ma louange, je mettrai un frein à ma colère pour ne pas t'exterminer.* » La louange divine est donc comparée à un frein qui sauve l'âme de la mort du péché.

Le second remède est l'étude des saintes Écritures. « Aime l'étude des saintes Écritures — dit saint Jérôme au moine Rusticus — et tu apprendras à détester les vices de la chair. » C'est aussi dans la même pensée que saint Paul, après avoir dit à son disciple Timothée (I, IV, 12) : « *Sois l'exemple des fidèles pour la parole, la conduite, la charité, la foi, la chasteté* »..., ajoute aussitôt : «... *jusqu'à ma venue, applique-toi à la lecture.* »

Le troisième remède consiste à entretenir son âme de bonnes pensées. A propos du texte de saint Matthieu, saint Jean Chrysostome fait remarquer en effet qu'une imagination disciplinée fait plus pour nous assurer la victoire sur les tentations et pour nous rendre la paix, que la mutilation d'un membre. Il se trouve d'accord en cela avec saint Paul, dont voici le conseil (Phil., IV, 8) : « *Au demeurant, frères, tout ce qu'il y a de vrai, tout ce qu'il y a d'honorable, tout ce qu'il y a de juste, tout ce qu'il y a de pur, tout ce qu'il y a d'aimable, tout ce qui a bon renom, tout ce qui peut être vertu et louange : voilà ce qui doit occuper vos pensées.* »

Le quatrième est de fuir l'oisiveté et de se livrer aux travaux corporels : « *L'oisiveté* — dit l'Ecclésiastique

(xxxiii, 27) — *enseigne beaucoup de mal.* » Et Ezéchiel (xvi, 49) précise que l'oisiveté engendre tous les vices de la chair : « *Voici quel fut le crime de Sodome ta sœur : l'orgueil, l'abondance et l'insouciant repos où elle vivait avec ses filles.* » C'est ce qui a fait dire à saint Jérôme s'adressant au moine Rusticus : « Aie toujours quelque travail en cours, afin que jamais le tentateur ne te surprenne dans l'inaction. »

Citons en cinquième lieu, contre la concupiscence de la chair, l'utilité de certaines épreuves d'âme. Dans la lettre à laquelle nous venons de faire allusion, saint Jérôme nous conte le trait suivant. Il y avait, dans un couvent, un jeune religieux dont l'activité et l'austérité n'avaient pu éteindre le feu des passions charnelles. Et voici à quel stratagème le prieur du monastère eut recours pour le préserver de la chute. Il chargea un vénérable religieux de l'accabler de railleries et d'injures. Puis, le premier, il viendrait se plaindre. Ainsi fut fait. Des témoins étaient même appelés qui parlaient en faveur de l'auteur de ces outrages. Seul, le prieur du monastère prenait la défense de l'accusé, afin d'éviter que le jeune frère ne succombe sous le poids d'une trop grande tristesse. Il en fut ainsi une année durant. Ce laps de temps écoulé, l'adolescent fut interrogé sur ses anciennes tentations. On l'entendit alors répondre : « Père, j'ai peine à vivre ma vie, et je prendrais goût à l'impureté? »

3°) *Troisième obstacle : les regards, conversations et imprudentes fréquentations concernant l'autre sexe.*

Et enfin, parmi les obstacles à la continence venant de l'extérieur, citons notamment les regards, conversations et imprudentes fréquentations concernant l'autre sexe.

« *Beaucoup* — dit l'Ecclésiastique (IX, 8) — *sont séduits par la beauté de la femme, et la passion s'y allume comme un feu.* » Et il ajoute : « *La conversation avec elles est comme un brasier qui allume les passions* (11). » Ayant cité le mal, le même auteur ne laisse pas de désigner aussi le remède : « *Ne va pas à la rencontre d'une femme légère de peur de tomber dans ses filets. Ne reste pas longtemps avec une danseuse et ne l'écoute pas, de peur que tu ne sois pris par son art.* » Il dit encore (XLII, 12) : « *Ne regarde pas à la beauté de tout homme et ne t'assieds pas au milieu des femmes, car des vêtements sort la teigne, et de la femme la malice de l'homme.* »

Ajoutons à ce témoignage celui de saint Jérôme dans sa lettre contre Vigilantius. « Un bon religieux sait qu'il est faible et qu'il n'est qu'un vase fragile. Il craint de heurter l'obstacle, de tomber et de se briser. Il évite la vue des femmes, surtout des plus jeunes. A ce prix seulement, il a chance de ne pas se laisser séduire par quelque courtisane et de pas s'abandonner, aveuglé par la beauté, à des libertés funestes. »

Il en résulte, dit l'Abbé Moïse dans ses *Entretiens des Pères*, que « si l'on veut observer la pureté du cœur, il faut prendre la solitude en partage et y pratiquer les jeûnes, les veilles, les travaux manuels, la modestie, les lectures et autres vertus. C'est le bon moyen de préserver son cœur de toute passion nuisible, de le conserver, et de s'approcher degré par degré de la perfection de la charité. » Vous comprenez dès lors que si les religieux se soumettent à ces observances, ce n'est pas qu'ils font consister en cela la perfection : c'est plutôt qu'ils y voient autant de moyens d'atteindre la perfection. De là vient qu'un peu plus loin on peut lire : « Donc, les jeûnes, les veilles, les mortifications, la méditation des Écritures, la modestie, et la privation de tout bien terrestre ne constituent pas

la perfection, mais des moyens de perfection. Et l'esprit de la règle ce n'est pas de s'y arrêter, mais au contraire de s'en servir pour faciliter notre marche vers l'idéal. »

On devine l'objection. — Non, il n'est pas nécessaire de s'imposer des jeûnes, des veilles, et de vivre dans l'austérité pour arriver à la perfection. Saint Matthieu n'a-t-il pas dit de Notre-Seigneur (xi, 19) : « *Le Fils de l'Homme est venu mangeant et buvant* »? D'autre part, ses disciples ne jeûnaient pas — ce que faisaient les Pharisiens et les disciples de saint Jean-Baptiste.

Voici ce que répond la Glose. Il est vrai que saint Jean n'a bu ni vin ni boisson enivrante. Mais cette abstention présentait l'avantage d'accroître son mérite, puisque la nature n'avait sur lui aucune prise. Par ailleurs, pourquoi le Seigneur, qui a le pouvoir de remettre les péchés, changerait-il de conduite à l'égard des pécheurs, selon qu'ils sont bons vivants ou abstinants, pour rejeter les uns et justifier les autres? Les disciples du Seigneur n'avaient donc pas besoin de jeûner. La présence de l'Époux au milieu d'eux ne les fortifiait-elle pas plus que ne faisait le jeûne aux disciples de Jean? C'est ce qui ressort clairement de cette parole du Seigneur (ib.) : « *Viendra un jour où l'Époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront.* »

« Le jeûne, — explique saint Chrysostome, — est pénible, non en lui-même, mais pour ceux qui sont encore trop pusillanimes. A ceux qui au contraire désirent progresser dans la contemplation de la Sagesse, il est précieux. Tant que les disciples demeuraient faibles, ce n'était donc point le moment de les exposer à la tristesse. Il convenait d'attendre qu'ils fussent plus forts. On voit par conséquent que c'était là affaire non de gourmandise, mais d'opportunité. »

Écoutons, pour terminer, la voix autorisée de saint

Paul, qui nous enseigne, d'une façon expresse, la nécessité de ces pratiques pour fuir le péché et conquérir la perfection (II Cor., VI, 3-6) : « *Nous ne donnons à personne aucun sujet de scandale. Il ne faut pas qu'on puisse mal juger notre ministère. En toutes choses au contraire, nous montrons que nous sommes vraiment ministres de Dieu. En toutes choses, c'est-à-dire dans une grande patience, dans les épreuves, dans les nécessités, dans les angoisses, parmi les coups, dans les prisons, dans les émeutes, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes, dans la pureté.* »

(*Traduction du* R. P. Hyac. Maréchal, O. P.)

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Le 48e Congrès de l'Union des Œuvres Ouvrières Catholiques

(Angers 9-12 juillet 1928)

III

L'œuvre de jeunesse constituée comme nous l'avons dit, avec sa souplesse et sa variété, avec la diversité de son recrutement, est manifestement exposée au péril de manquer de cohésion. Par ailleurs, elle se privera de précieux éléments de vie, et ainsi elle n'aura pas le rayonnement qu'on est en droit d'attendre d'elle, si elle demeure isolée. Les Congressistes ont examiné ce double inconvénient en étudiant les relations qui doivent unir entre eux soit les divers groupements d'une œuvre de jeunesse, soit les œuvres de jeunesse d'une même région, d'un même diocèse, de toute la France. La question était trop complexe pour être épuisée; nous ne parlerons que des quelques points par où elle a été abordée notamment dans le rapport déjà cité de M. le chanoine Courbe sur « le bilan des œuvres de jeunes filles », dans celui de M. l'abbé Guérin, aumônier fondateur de la J.O.C., sur « le Patronage et la J.O.C. » et dans celui de M. le chanoine de la Celle, directeur diocésain de Moulins, sur « les groupements inter-paroissiaux et diocésains d'œuvres de jeunesse ».

Les divers groupements dont se compose une œuvre de jeunesse, loin de se nuire réciproquement, doivent s'entr'aider. Cette aide mutuelle, d'où naîtra la cohésion nécessaire à l'œuvre, résultera principalement de l'influence du directeur; il tient les fils en sa main; à lui de les diriger de manière à atteindre son but. Il faut en dire autant de la cohésion qui doit exister entre les œuvres d'une même paroisse; il appartient au curé d'accorder et d'unifier tous les efforts, par exem-

ple en réunissant de temps en temps les cadres de ses différentes œuvres afin de leur communiquer ses intentions et de les pénétrer d'un même esprit.

De fait, la question a surtout été posée au Congrès, sous une forme tout actuelle, à propos de la J.O.C. Patronage et J.O.C. ne doivent pas se concurrencer, mais vivre en bon ménage. C'est dans les patronages que la J.O.C. a pris naissance chez nous; elle a besoin d'eux, puisqu'ils ont contribué à sa création et à son développement. La J.O.C. à son tour peut leur être utile. D'où un très louable échange de services. Cette constatation est de nature à rassurer certains directeurs de patronage qui, dans le début principalement, craignaient que la formation d'un groupe de J.O.C. ne nuisît à leur œuvre.

La J.O.C. n'est pas une nouvelle forme de patronage. Elle réunit des jeunes travailleurs en vue de les rendre chrétiens partout, surtout dans leur profession, et de les sanctifier par leur travail. Elle ne fait pas double emploi avec le patronage. Sa fin est très spéciale. C'est pourquoi elle a besoin de son autonomie.

Mais autonomie ne veut pas dire séparation, absolue, ni isolement. Le patronage est utile à la J.O.C.; elle lui fournit souvent ses premiers et ses meilleurs éléments. Souvent aussi, c'est le directeur du patronage qui sera celui de la J.O.C.; la J.O.C. tiendra ses réunions dans le local du patronage, quoique, dans certains cas, il puisse être préférable qu'elles aient lieu dans un autre local. Maintes fois aussi les jocistes, ou du moins bon nombre d'entre eux fréquenteront le patronage, en particulier, le dimanche, et y amèneront certains de leurs camarades qui ne le fréquentaient pas ou ne le fréquentaient plus.

Cependant le groupe de J. O. C. doit rester distinct du patronage; il n'est pas expédient d'obliger à en faire partie les jocistes recrutés hors de son sein. Les jocistes, les militants surtout, ont besoin d'être indépendants, afin de pouvoir se livrer à leur action particulière. La J.O.C. se recrutera aussi hardiment hors du patronage. Le directeur d'une œuvre de jeunesse, fondateur d'un groupe jociste, aimera la J.O.C. pour elle-même, non avec le dessein de s'en servir au profit de son œuvre. Effectivement, son œuvre en profitera. Les faits le prouvent; la J.O.C. n'a pas nui aux patronages; elle leur a rendu service.

*
* *

Les mêmes rapports fraternels uniront les œuvres de jeunesse entre elles. Les institutions contemporaines, quel que soit leur champ d'action, éprouvent le besoin de se constituer en fédérations. Cette union est une condition de leur force. Les Papes la recommandent à nos œuvres. Elle est indispensable « *pour renouveler et accroître la vigueur nécessaire dans toutes les œuvres catholiques, pour offrir à leurs promoteurs et à leurs membres l'occasion de se voir et de se connaître mutuellement, de resserrer toujours plus étroitement entre eux les liens de la charité fraternelle, de s'animer les uns les autres d'un zèle toujours plus ardent à l'action efficace et de pourvoir à une meilleure solidité et à une diffusion des œuvres elles-mêmes* (1) ». On ne peut mieux caractériser les bienfaits que procure la fédération des œuvres. C'est pourquoi Pie X écrivait à l'A. C. J. F. : « *Il y a lieu d'approuver votre genre d'organisation, grâce auquel, en se multipliant par toute la France, les groupes de jeunes gens restent harmonieusement unis comme membres d'un corps unique. Rien n'est plus sage, nous tenons à le dire, car c'est l'affaire de tous que le salut de toute la jeunesse nationale, et voilà pourquoi nous estimons qu'il faut garder avec soin votre cohésion* (2). » Pie XI, il y a un an, faisait les mêmes recommandations au président de l'Action catholique italienne (3).

Dociles à ces directions venues d'en-haut, les œuvres de jeunesse se sont associées de plusieurs façons : unions cantonales, diocésaines de jeunes gens, unions diocésaines de cercles d'études, unions régionales sportives..., etc... Il est impossible de les mentionner toutes ici. Peut-être même un jour viendra-t-il, où nous aurons une fédération nationale des œuvres de jeunesse? Peut-être l'A. C. J. F., élargissant ses rangs, sera-t-elle appelée à jouer ce rôle? Laissons à de plus habiles le souci de faire des conjectures à cet égard et à ceux qui ont autorité le soin de concevoir et d'effectuer cette union, s'ils la jugent utile. Certains congressistes ont cité

(1) Pie X, Encyc. *Il fermo proposito*, 11 juin 1905.
(2) Pie X, Lettre *Egregie vos* à l'A. C. J. F., 22 février 1907.
(3) Lettre du Card. Gasparri au président du Comité central de l'Action catholique italienne, 8 août 1927.

des exemples suggestifs qui démontrent le profit que les œuvres retirent de leur mutuelle association. C'est tel diocèse où l'on a créé un Comité des œuvres féminines, dont font partie toutes les directrices des grandes œuvres féminines, de dames et de jeunes filles. Elles se réunissent périodiquement sous la présidence d'un vicaire général : il en résulte une réelle unité d'action. D'autres assistants ont fait remarquer le danger que courent certains membres des œuvres de jeunesse, lorsqu'ils apportent à la fédération une collaboration excessive qui entrave leur formation encore inachevée au patronage. Ici encore la fédération ne doit point nuire à l'œuvre de jeunesse, puisqu'elle est destinée à la fortifier. Le tout est affaire de prudence et de discrétion de part et d'autre.

*
* *

Nous pouvons donner place ici, nous semble-t-il, au rapport de M. l'abbé Collet, curé-doyen du Theil-sur-Huisne (Orne), initiateur des « journées militaires » sur « l'œuvre de jeunesse et la préparation à la vie militaire ». L'œuvre de jeunesse a besoin de l'œuvre militaire pour la persévérance de ses membres à la caserne; l'œuvre militaire, de son côté, a pour but de maintenir et de fortifier les résultats de l'action de l'œuvre de jeunesse sur ses membres. Des rapports étroits doivent donc normalement lier les deux œuvres.

L'œuvre de jeunesse se préoccupera de préparer le futur soldat à la vie de caserne et assurera de la sorte le recrutement des œuvres militaires. Cette préparation sera couronnée par la retraite de départ qu'il est important de faire suivre non seulement par les jeunes gens fidèles, mais encore, s'il est possible et si l'on y réussit, par les sympathisants, qui n'apparaissent dans l'œuvre de jeunesse que par intermittence. Le directeur de l'œuvre veillera à procurer à ses jeunes gens le soutien de l'aumônier et de bons camarades. Pour cela, il se mettra en correspondance avec l'aumônier militaire, lui recommandera ses jeunes gens, dès qu'ils auront reçu leur feuille de route, en le renseignant sur leur vie chrétienne, leur caractère, sur leur rôle et leur conduite dans l'œuvre dont il s'occupe. Qu'il entre en relation avec l'aumônier militaire personnellement et non par une lettre remise au conscrit, laquelle trop souvent n'arrive jamais à destination.

Il gardera le contact avec ses jeunes gens soldats en leur écrivant et en leur envoyant le journal local, le bulletin paroissial, et, s'il y a lieu, le bulletin de l'œuvre dont ils font partie.

L'aumônier aidera son confrère, directeur d'œuvre, en lui communiquant la liste des bons anciens du régiment auquel appartiendra le jeune homme qui lui est recommandé. Celui-ci connaîtra ainsi, avant son départ pour la caserne, les noms des bons camarades auprès desquels il trouvera un appui, surtout dans les premiers temps du service. L'aumônier s'empressera de faire rechercher et conduire à l'œuvre militaire par les anciens qu'il connaît le conscrit nouvel arrivé. Toutes ces industries, apparemment modestes, sont de fait très utiles, nécessaires même pour rendre effective dès le principe la persévérance des jeunes soldats. Celle-ci sera ensuite garantie par deux institutions florissantes dans toutes les œuvres militaires d'aujourd'hui : d'une part le *Rosaire vivant*, qui encadre les soldats chrétiens, facilite l'action de l'aumônier sur tous les membres de son œuvre, et leur fournit l'occasion d'exercer un utile apostolat; d'autre part les *Journées militaires*, qui réunissent les soldats catholiques des garnisons d'une même région, par exemple dans un lieu de pèlerinage (Montmartre, Verdun, Domrémy, Tours, etc.) où ils se livrent en commun à des exercices religieux (messe, communion, adoration) et tiennent des séances d'études destinées à les former à l'apostolat auprès de leur camarades, qui est pour eux le moyen le plus efficace de persévérer.

Grâce à l'influence de l'œuvre militaire, les jeunes chrétiens traversent la caserne sans dommage pour leur foi et leur vertu et rentrent affermis, à la fin du service, dans l'œuvre de jeunesse. La retraite de retour, qui est plus importante encore que la retraite de départ, et dont l'aumônier militaire aura eu soin de leur faire par avance apprécier le bienfait, marquera très heureusement leur retour dans l'œuvre, perfectionnera leur formation et orientera puissamment leur nouvelle vie en les instruisant sur leurs devoirs de futurs époux, pères et citoyens.

IV

Le catholicisme est essentiellement rayonnant et conquérant; sa mission est de travailler au *règne du Christ*. La

remarque est vraie pour les œuvres qu'il inspire, spécialement les œuvres de jeunesse. « *Toutes les œuvres* (qui constituent l'Action catholique) *il importe de les maintenir avec énergie ; bien plus, on doit les développer avec une ardeur chaque jour croissante en les enrichissant des perfectionnements nouveaux que réclament les circonstances de choses et de personnes... Elles ont d'étroits rapports avec la restauration si désirée du règne du Christ* (1). » — « *On reconnaît sans peine la nécessité de concourir individuellement à une œuvre si importante* (l'Action catholique) *non seulement pour la sanctification de nos âmes, mais encore pour répandre et toujours mieux développer le règne de Dieu dans les individus, les familles et la société, chacun procurant selon ses propres forces le bien du prochain, par la diffusion de la vérité révélée, l'exercice des vertus chrétiennes et les œuvres de charité ou de miséricorde spirituelle et corporelle* (2). » — « *Vous serez des apôtres : des apôtres dans vos familles, dans vos paroisses, dans vos Cercles d'études, dans vos patronages, dans vos ateliers ; des apôtres dans vos Universités et vos collèges catholiques, comme dans toute la floraison de vos œuvres charitables* (3).

Ces paroles des Souverains Pontifes, qu'il serait aisé de multiplier, tant ils ont réitéré, depuis un demi-siècle, leurs recommandations sur le point dont nous traitons, résument à souhait tout ce qui a été dit au cours du Congrès sur le rayonnement des œuvres de jeunesse ; ou, plus exactement, les rapports qui y ont été étudiés, contiennent la docile mise en application des directions pontificales ; ils témoignent d'un sérieux effort accompli par l'Union et par les directeurs d'œuvres de nos diocèses pour s'y conformer dans la pratique.

L'œuvre de jeunesse rayonne d'une double manière, ou, si l'on veut, son action comporte une double étape. Elle attire dans son sein les jeunes gens ; elle s'ouvre largement afin d'en atteindre progressivement le plus grand nombre possible. Nous nous sommes suffisamment expliqués plus haut sur cet aspect conquérant qui doit être le sien, pour n'avoir plus besoin d'y revenir ici. Pour qu'un tel groupement ait un

(1) Pie XI, Encyc. *Ubi arcano*, 23 décembre 1922.
(2) Pie X, Encyc. *Il fermo proposito*, 11 juin 1905.
(3) Lettre du Card. Merry del Val à l'A.C.J.F., 24 septembre 1913.

véritable rayonnement et ne soit pas un rassemblement infructueux et sans portée, l'œuvre aura sur ses membres une portée éducatrice aussi profonde et étendue que possible. Nous l'avons dit également en montrant comment l'œuvre de jeunesse doit être formatrice. Là ne s'arrêtent pas ses conquêtes. Si elle forme, à différents points de vue, ceux qui appartiennent à ses rangs, c'est pour étendre plus loin encore le rayonnement dont nous parlons et toucher par le moyen de ses adhérents les âmes qui lui restent étrangères. Elle tend à faire de chacun des jeunes gens qu'elle éduque un apôtre qui diffusera autour de lui, dans les milieux divers où il a l'occasion de vivre, l'influence chrétienne qu'il a reçue d'elle. C'est la seconde étape de son rayonnement.

Le mot d'ordre, à ce propos, est nettement et formellement donné par le Souverain Pontife. Nous venons de citer la consigne de Pie X, énumérant les différents domaines où le jeune homme exercera son apostolat. Pie XI développe la pensée de son prédécesseur en indiquant la manière de pratiquer cet apostolat : « *A tous l'Église demande l'obéissance à sa parole et à ses lois. A vous, Jeunesse catholique, elle doit demander quelque chose de plus haut et de plus exquis* : la collaboration à l'apostolat proprement dit... la collaboration laïque à l'apostolat, qui est elle-même un apostolat, qui est la substance la plus réelle, la plus sainte et la plus solide de l'Action catholique (1). »

« *Tous les hommes sont tenus de coopérer au règne de Jésus-Christ. Ainsi tous les membres d'une même famille doivent faire quelque chose pour elle.* Ne pas le faire est un péché d'omission qui pourrait être très grave. *Tous doivent agir, mais non pas tous de la même façon. En effet, les apostolats sont divers : il y a l'apostolat de la prière, l'apostolat de l'action, l'apostolat de la souffrance, l'apostolat de la parole, l'apostolat de la bourse, c'est-à-dire l'apostolat financier ; mais tous ces apostolats ne sont pas les apostolats de tous, car où manque la possibilité, là cesse le devoir de les accomplir* (2). »

« *Votre apostolat doit être avant tout un apostolat de prière...*

(1) Pie XI, Discours au pèlerinage international de la J.C., octobre 1924.

(2) Pie XI, Discours aux Directeurs de l'Apostolat de la Prière en Italie, 24 septembre 1927.

L'apostolat de la prière sera pour vous l'aliment de cette vie de piété qui est l'âme de l'âme et *sans laquelle il vous serait impossible de conserver la plus grande des beautés divines de vos âmes : la pureté de vie* (1). » « Tous peuvent exercer l'apostolat de la prière, parce que tous peuvent prier (2). »

« *A l'apostolat de la prière doit succéder l'apostolat de la parole et de la propagande, — de cette bonne parole qui est si douce sur vos lèvres, qui est si convaincante et si irrésistible quand vous la prononcez avec la grâce de votre âge, avec la tendresse de votre cœur, avec la vivacité spontanée de votre esprit* (3). » — « *Les petits aspirants de la Jeunesse catholique ne se dépenseront jamais assez pour la bonne presse. Ne feraient-ils que distribuer les bons journaux, qu'ils feraient déjà œuvre sainte* (4). »

« *Et puis l'apostolat plus efficace encore des faits, des œuvres, de la charité individuelle, domestique, sociale, universelle, cette charité qui se traduit par le dévouement sous toutes ses formes...*

« *Et enfin, le grand apostolat de votre vie, toujours exposée au grand jour sans ostentation, mais aussi sans crainte, aux yeux de tous ceux qui verront votre vie chrétienne, catholique, simplement, mais solidement, généreusement et ouvertement telle.*

« Et la politique? (5) » Ici Pie XI rappelle les directions qu'il avait données un mois auparavant : « *La politique en son temps quand il le faut, avec une préparation d'autant meilleure que l'Action catholique, sans faire de la politique, veut enseigner aux catholiques à faire de la politique le meilleur usage. A cet usage tous les bons citoyens sont tenus, et les catholiques le sont d'une façon spéciale, parce que la profession catholique exige d'eux qu'ils soient les meilleurs citoyens* (6). »

« *Tout en ne faisant pas de la politique de parti, l'action catholique veut préparer à faire de la bonne politique, de la grande politique. Elle veut préparer politiquement les consciences des citoyens et les former chrétiennement et politiquement. Dans ce*

(1) Pie XI, Discours au pèlerinage international de la J.C., octobre 1924.
(2) Pie XI, Discours aux Direct. de l'Apostolat de la Prière, 29 septembre 1927.
(3) Pie XI, Discours au pèlerinage international de la J.C., octobre 1924.
(4) Pie XI, Discours à la J.C. italienne, mars 1928.
(5) Pie XI, Disc. au pèlerinage intern. de la J.C., octobre 1924.
(6) Pie XI, Disc. aux étudiants catholiq. ital., septembre 1924.

sens non seulement l'action catholique n'empêche pas les particuliers de faire de la bonne politique, mais elle leur en fait un devoir. Elle les met en mesure d'intervenir dans la politique avec une conscience plus éclairée et plus profonde (1). »

Voilà le programme d'apostolat que les jeunes gens de nos œuvres ont à remplir, ou plutôt dont ils doivent faire l'apprentissage et qu'ils exécuteront progressivement, car, à l'âge où ils sont, il leur faut en même temps songer à se préparer sérieusement à l'action qu'on réclame d'eux. « *Chers Fils, vous l'avez déjà compris avec la promptitude de votre esprit, on ne peut se livrer à la propagande des idées, on ne peut s'occuper avec un solide succès des œuvres... sans une solide préparation de pensée, de cœur, technique même* (2) . » — « *Que votre action, comme jeunes gens catholiques, vise donc à cette préparation et à cette formation de vos consciences. Elles doivent inclure tout le programme de la Jeunesse catholique* (3). »

Les congressistes citent des faits nombreux prouvant que les œuvres de jeunesse s'efforcent, en cette matière, d'être docile aux directions pontificales et que leurs membres réussissent, en de multiples rencontres, à exercer un fructueux apostolat autour d'eux. Ce sont des jeunes gens de patronage qui agissent peu à peu sur leurs parents indifférents ou mauvais chrétiens, parfois même hostiles à la religion, soit par leurs entretiens, soit par leurs exemples vertueux, soit par la lecture des bonnes publications qu'ils rapportent au foyer. Ce sont les jocistes en particulier dont l'ardeur conquérante opère partout des merveilles de conversion ou suscite, du moins dans leurs usines et leurs ateliers, la sympathie des camarades pour leur foi. Ce sont les jeunes filles qui assainissent l'atmosphère de leurs bureaux ou ateliers, et ramènent peu à peu leurs compagnes à l'église. Les jeunes gens se mêlent vaillamment aux batailles électorales, intervenant, suivant l'expression de Pie X, dans la politique avec une conscience éclairée et profonde. M. le chanoine Desgranges raconte à ce propos comment il fut amené à poser sa candidature dans le Morbihan. A son arrivée à la gare de Vannes, il se trouva en présence d'un petit nombre de bons et sincères

(1) Pie XI, Disc. à la Fédérat. des hommes catholiq. d'Italie, 9 novembre 1926.
(2) Pie XI, Disc. au pèl. intern. de la J.C., octobre 1924.
(3) Pie XI, Disc. à la J.C. de Rome, 30 octobre 1923.

militants, qui, pendant toute la durée de sa campagne, ont organisé ses réunions, encourageant les bons, se faisant distributeurs de journaux, tracts, brochures et surtout surveillant le scrutin. Parmi eux, les neuf dixièmes sortaient des patronages. « Ils ne voulaient pas rester inactifs pendant qu'on se battait pour l'Église et pour la France ; ils ne voulaient pas garder les petits au patronage ; il y avait mieux à faire, il y avait à garder la France. »

V

Le mot « œuvre de jeunesse » évoque à l'esprit l'idée d'un groupement complexe, solidement organisé et nombreux, viable par conséquent dans les seules paroisses urbaines où l'on trouve une population et des ressources suffisantes. Prétendre appliquer à la campagne le programme de l'œuvre formatrice, ouverte et rayonnante que nous venons de développer, n'est-ce pas aussi chimérique que de songer à transformer le dernier de nos villages en une Salente correspondant aux fameux rêves de Fénelon dans son *Télémaque* ? Pourtant qui oserait affirmer qu'il n'y a rien à réaliser dans les campagnes ? Beaucoup ne l'ont pas cru et ils ont essayé. Les paroisses rurales sont encore nombreuses dans notre pays ; il était juste de leur accorder une place dans les travaux du Congrès. C'est un curé de village qui a été chargé de ce soin ; M. l'abbé Pérot, curé-doyen d'Argent (Cher), nous a parlé de « l'œuvre de jeunesse à la campagne ». Elle est nécessaire, dans les paroisses encore chrétiennes, pour défendre la jeunesse contre l'ambiance irréligieuse ; à plus forte raison dans les paroisses qui ne sont plus chrétiennes, autrement le mal agira et, dans quelques années, elles seront complètement perdues pour la religion. Dans les villes, ce qui est encore chrétien vient des œuvres ; il en sera de même à la campagne.

L'œuvre de jeunesse y est possible. Il va sans dire que l'organisme, que nous avons étudié dans les œuvres des villes, y sera fort simplifié. Du reste, le programme idéal que nous avons tracé plus haut d'après les rapports du Congrès, ne constitue pas un cadre rigide que l'on applique partout tel quel ; c'est un programme souple, qui s'adapte à la diversité des circonstances ; il se compose d'un ensemble de principes

de conduite, dont on peut et dont on doit s'inspirer, si modestes que soient les proportions de l'œuvre, — disons plutôt, si ce mot paraît prétentieux dans le cas présent — du petit groupe que l'on a réussi à mettre sur pied. De plus, sous le prétexte qu'on ne peut pas faire aussi grand qu'à la ville, il ne faut pas se résigner à l'inaction ; mieux vaut toujours, en la matière qui nous occupe, le moins bien que rien. La règle sera donc de faire tout ce qu'on peut.

Pour les fillettes et les jeunes filles, il faudrait évidemment une bonne éducatrice. A son défaut, on pourra souvent trouver quelque personne dévouée soit au village, soit dans les environs. — Pour les garçons, c'est au curé qu'il appartient de s'en occuper. S'il a plusieurs paroisses, il ne pourra le faire sans doute que dans celle de sa résidence; peut-être cependant lui sera-t-il possible aussi d'y réunir les jeunes gens de ses autres paroisses, si elles sont assez voisines. Il lui sera assez facile d'ordinaire de prendre le jeudi les enfants ; dans la semaine, quelquefois, les plus grands. Jeux, causeries instructives (pour ne pas dire cercle d'études), pièce à préparer, chants d'église, peu importe le moyen ; l'essentiel est de les grouper autour du prêtre, afin qu'ils bénéficient de son influence.

M. l'abbé Pérot termine son travail par un triple vœu :

1) Qu'on fasse une campagne d'opinion, qui tende à doter nos villages d'apôtres laïques, femmes ou jeunes filles ; on leur procurera une situation qui leur laisse la possibilité d'être les auxiliaires du curé. L'organisation du « foyer communal », que la Franc-Maçonnerie a en vue et qui consiste à placer dans chaque localité rurale une infirmière laïque, destinée non seulement à soigner les malades, mais aussi à grouper les jeunes filles, rend urgente la création de ces auxiliaires chrétiennes. Rappelons ici une institution dont il a été parlé l'an dernier dans le Congrès de Reims, les « *Dames de village* », fondées par l'*Union féminine civique et sociale*, et qui répondent à ce vœu (1).

2) S'il existe dans le village des sociétés neutres (sociétés de tir, de gymnastique, etc.) non affiliées à un organisme anti-religieux, essayer autant que possible d'y pénétrer à l'aide des bons éléments que nous avons sous la main, afin qu'ils puissent y exercer une heureuse influence.

(1) Siège de l'U. F. C. S., 25, rue de Valois, Paris-1er.

3) Se résigner à ne pas voir les œuvres modestes, qu'on aura essayées, réussir totalement et rapidement. Le bien accompli restera.

A défaut de patronage paroissial, il sera souvent possible, à la campagne, de créer des patronages ou groupements interparoissiaux qui réuniront des jeunes gens de plusieurs villages voisins; ou bien, là où ils ne seront pas réalisables, des unions cantonales ou régionales : c'est ce que l'on a tenté d'effectuer en maint endroit avec succès. Quelques congressistes mentionnent à ce sujet plusieurs essais intéressants : fraternités agricoles régionales qui se réunissent pour des journées rurales ou de petites retraites. Ailleurs, c'est une sorte de J.O.C. rurale qui est en formation, où l'on cherche à grouper en particulier les domestiques de ferme souvent si délaissés. Il faudrait parler ici du mouvement rural que depuis un certain temps l'A.C.J.F. s'occupe de favoriser, des cercles d'études ruraux féminins, des journées et semaines rurales féminines, des écoles ménagères rurales ambulantes, etc..., initiatives variées, par lesquelles on s'applique de part et d'autre à répondre aux besoins de la jeunesse de nos campagnes et à lui donner la formation intégrale qui lui est nécessaire comme à la jeunesse des villes. Tel est le sujet traité au Congrès par le R.P. de Ganay, de l'Action Populaire.

VI

« L'œuvre, c'est l'homme », suivant la juste remarque de l'un des rapporteurs du Congrès que nous avons déjà citée. D'où l'importance, pour la bonne marche d'une œuvre, d'un directeur excellemment formé qui soit en mesure de donner aux jeunes gens l'éducation complète dont nous avons parlé. C'est au Séminaire que se forme le futur directeur d'œuvres. Il convenait que l'on traitât explicitement cette question, qui est à la base de toutes les autres. Le rapporteur, M. le Chanoine Blouet, supérieur du Grand Séminaire, s'est acquitté de cette tâche avec la compétence et la sagesse que tout le monde lui reconnaît. Voici les vœux qui résument son travail sur « la formation du jeune clergé aux œuvres » :

1) Que l'on fasse envisager les œuvres aux séminaristes comme une adaptation nécessaire du ministère pastoral (1).

(1) Cette façon de voir concorde du reste avec la pensée du Souve-

Les œuvres ne sont pas une transformation radicale et absolue du ministère pastoral, tel qu'il est exercé depuis le début de l'Église. Elles ne sont pas quelque chose de distinct de ce ministère; ce sont des procédés nouveaux, adaptés à la situation actuelle, dont se sert le ministère. Celui-ci reste la chose essentielle et permanente; les œuvres en sont un aspect secondaire et variable, l'accident. La formation donnée aux clercs comprend de même par conséquent d'abord un élément essentiel, la formation au ministère pastoral, la formation de l'âme, la vraie piété, l'amour de Dieu et le zèle; nombre de directeurs d'œuvres, qui n'avaient reçu que cette formation, ont admirablement réussi. Les séminaristes sont souvent exposés aux mêmes illusions que les futurs missionnaires; ceux-ci ont rêvé belles expéditions apostoliques, et voici qu'on les soumet au régime sédentaire du noviciat où ils doivent s'exercer aux vertus si improprement appelées *passives*, qui leur seront nécessaires. De même, les jeunes séminaristes, destinés à convertir les néopaïens de notre époque, ont besoin d'être fortement imprégnés de surnaturel. La préparation fondamentale des futurs directeurs d'œuvres consiste donc dans la formation de l'âme. Il convient de se servir cependant de la pensée des œuvres qu'ils auront à diriger dans l'avenir, pour les exciter à se préparer de leur mieux, et à faire actuellement les sacrifices qui les rendront aptes à leur rôle de plus tard. Ce soin appartient tout ensemble au supérieur, au directeur de conscience, et au directeur de la conférence d'œuvres,

rain Pontife, telle qu'elle se manifeste dans la Lettre apostolique « *Officiorum omnium* » du 1er août 1922 sur les séminaires et les études des clercs : « *Celui qui a la responsabilité de la direction des études des clercs ne négligera pas les prescription du Droit canonique* (Cod. J. C. can. 1365, § 3) *touchant la théologie* pastorale; *il devra même faire une large place à cette science, d'un intérêt très immédiat pour le salut des âmes. Après avoir rappelé la sainteté qu'il faut apporter au maniement des choses saintes, il enseignera les moyens d'en tirer les fruits toujours plus abondants pour les âmes. Et, à ce sujet, il tiendra très attentivement compte des nécessités contemporaines. Le cours des événements a introduit dans les mœurs du peuple chrétien bien des usages inconnus de nos pères; le prêtre doit être aujourd'hui parfaitement au courant de ces innovations, pour puiser dans la force du Christ des remèdes nouveaux aux maux nouveaux et faire pénétrer dans toutes les fibres de la société humaine l'influence salutaire de la religion.* »

qui existe aujourd'hui généralement dans les Séminaires. La formation nécessaire au futur directeur d'œuvres est donnée, quant à son côté secondaire, l'étude des œuvres, dans le cours de Pastorale.

2) Que l'on considère la conférence des œuvres comme un accessoire du cours de Pastorale. Ce vœu est un corollaire du précédent. Longtemps la suspicion a été jetée sur les œuvres, parce que le cours d'œuvres manquait d'attache avec la Pastorale. La leçon sur les œuvres de jeunes gens n'est qu'un chapitre du cours de Pastorale sur la direction des jeunes gens. Sans doute, on laissera une certaine initiative aux séminaristes dans la Conférence des œuvres; mais cette initiative doit être surveillée, encouragée, éclairée et guidée par le supérieur ou le professeur de Pastorale. Sur ce point, les directeurs d'œuvres, soit directeurs diocésains, soit directeurs d'œuvres particulières, seront utiles aux directeurs du Séminaire par les causeries où ils communiqueront à leurs futurs collègues les résultats de leur expérience.

3) Que l'on prépare les séminaristes à leur ministère surtout pendant les vacances et le service militaire. Déjà dans nombre de séminaires existe l'heureuse coutume d'envoyer les séminaristes des dernières années dans les catéchismes et les patronages des paroisses, où ils peuvent faire un premier apprentissage pratique. Les vacances fournissent également à beaucoup d'entre eux l'occasion de se mêler aux diverses œuvres de leur paroisse, de voir et d'étudier ce qui s'y fait, de prêter leur concours aux prêtres du ministère dans les patronages et les colonies de vacances. Le service militaire procure aux séminaristes une première expérience du terrain des âmes qu'il sont appelés à cultiver plus tard, en leur faisant connaître la situation morale du peuple, en les mettant en contact avec les jeunes gens formés dans les œuvres catholiques. Ils y sont aussi les auxiliaires de l'aumônier militaire, qui leur confie un rôle dans le Rosaire vivant, le cercle d'études et les autres réunions qu'il organise. Pour le jeune clerc sérieux et zélé, le séjour dans l'œuvre militaire est très profitable; maints exemples sont là pour l'attester.

4) Que l'on encourage les groupements des jeunes directeurs d'œuvres dans une même localité ou dans le diocèse. Ces groupements existent çà et là, pour la grande utilité de ceux qui en font partie. Ceux-ci mettent en commun dans leurs entre-

vues leurs lumières, leurs expériences, leurs études, leurs difficultés, et retirent d'un semblable échange un précieux encouragement. L'avantage est plus grand encore s'ils attirent dans leurs rangs quelques directeurs d'œuvres plus anciens et plus expérimentés ; les conseils des aînés évitent aux plus jeunes bien des tâtonnements, des hésitations, et des tentations de découragement.

5) Que les supérieurs et directeurs de séminaires, surtout les professeurs de Pastorale et directeurs de la conférence d'œuvres, viennent souvent aux Congrès de l'Union.

Quelques congressistes citent, à l'appui du rapport de M. le Chanoine Blouet, des faits qui prouvent que les vœux dont il vient d'être question sont déjà réalisés, au moins en partie, en plus d'un diocèse, et qu'on y comprend la nécessité primordiale de former le plus exactement et le plus complètement possible les futurs directeurs d'œuvres : car c'est d'eux que dépend, pour la plus grande part, le rayonnement que ces œuvres doivent exercer.

***

En se réunissant à Angers, les membres de l'Union des Œuvres se posaient la question : Où en sommes-nous? Dans les rapports présentés ils ne se sont pas préoccupés de retracer l'histoire des œuvres de jeunes gens depuis soixante-dix ans. Il y avait mieux à faire. Ils ont, comme on le promettait, fait le point et exposé l'état actuel de ces œuvres. Si elles se sont transformées, au cours de ce laps de temps, afin de s'adapter aux nouveaux besoins des âmes, leur esprit n'a pas changé. Les directeurs d'œuvres d'aujourd'hui sont les fidèles successeurs des Allemand et des Timon-David; et si leurs ancêtres étaient là, ils n'agiraient point autrement qu'eux. Qu'il y ait encore des progrès à accomplir, notamment en ce qui concerne une plus parfaite adaptation aux nécessités spirituelles des jeunes gens et surtout des jeunes filles, aucun directeur d'œuvres ne le niera. Leur ambition d'ailleurs n'est-elle pas de toujours faire mieux? Les prochains Congrès de l'Union les aideront à coup sûr, comme celui d'Angers, à mettre sans cesse au point les œuvres dont ils s'occupent avec tant de zèle, afin de travailler dans ce domaine à atteindre le noble but assigné par les Papes à l'Action catholique : établir *la paix du Christ par le règne du Christ.*

J. Heintz.

Le mouvement de la vie spirituelle

Où en est la jeunesse?

A la dernière assemblée générale de la « Société d'éducation d'enseignement », M. Achille Mestre s'est demandé quelles ont les tendances actuelles de la jeunesse française. L'éminent professeur de la Faculté de Droit de Paris est bien placé pour répondre à cette question si intéressante pour l'avenir religieux en France. Il commence par un aveu pénible : les jeunes gens d'aujourd'hui, même ceux de l'élite, sont terriblement ignorants. A qui la faute? Non pas à eux qui souvent rougissent de leur fâcheuse insuffisance, mais à un système d'enseignement impuissant à étreindre tout ce qu'il prétend embrasser. Sur ce point, enseignement libre et enseignement public ont un commun examen de conscience à faire. M. Mestre dénonce la grave erreur de méthode dont souffrent nos écoles :

« Tout, dit-il, demande de la continuité. Rien n'est pire que ces remaniements continuels, parfois commandés par la politique électorale, ces velléités successives, ces expérimentations pédagogiques contradictoires où les malheureux enfants, désemparés, ahuris, jouent un rôle peu enviable de cobayes.

« Je résumerai mon expérience pédagogique en ces trois propositions : un programme ne doit pas être une encyclopédie, mais un choix ; tout est préférable aux changements incessants de méthode ; il n'y a ni instruction ni éducation sans autorité.

« Quand les professeurs des Facultés échangent, au sujet de la médiocrité des candidats qu'ils jugent, des impressions mélancoliques, ils sont portés à juger sévèrement leurs justiciables : ils devraient se rendre compte qu'ils ont devant eux plutôt des victimes que des criminels. »

Le jour où on sera revenu à une vue plus saine des choses, il ne doute que la jeunesse française ne retrouve aisément tous

ses avantages : les signes de vitalité, de renouveau surabondent.

« D'abord les jeunes d'aujourd'hui sont des réalistes, au bon sens du mot, qui ont perdu toute confiance dans la vertu des formules creuses. Parmi les mythes en l'honneur desquels, dans notre jeunesse, nous avons brûlé un encens idolâtrique, il y avait le faux Dieu nommé *Progrès*, auquel ils ne croient plus du tout. Il a suffi d'un peu de réflexion personnelle, d'un regard lucide jeté sur les choses pour dissiper les vaines fumées dont il s'entourait. On a vu où avait conduit la funeste expérience tentée en France d'établir pour la première fois dans le monde un ordre de choses indépendant de toute conception religieuse. Le déchaînement des catastrophes, le malaise social et privé, les crises de toute nature ont déferlé sur notre nation. Ceux qui se souviennent des années 1914-1918 ne peuvent plus croire au Progrès. Les jeunes Français se gardent de confondre qualité et quantité et se rendent compte qu'il ne saurait y avoir progrès que dans l'ordre de la qualité. »

Aucun chrétien intelligent ne boude aux étonnantes découvertes de la science contemporaine, il sait bien que la richesse de la création met en relief la magnificence du Créateur. D'ailleurs tout le monde sait que les savants chrétiens ont pris une large part à ces découvertes. Mais la jeunesse actuelle, douée d'un sens plus critique et de plus d'esprit de sagesse que la génération précédente, se rend compte que ces découvertes merveilleuses peuvent être employées à l'amélioration de l'homme mais aussi peuvent être tournées contre la civilisation véritable et nous mener à une nouvelle barbarie. Beaucoup de nos étudiants ont bien des raisons de ne pas admirer sans réserve la société actuelle, si dure pour eux comme pour tous ceux qui se livrent aux travaux désintéressés. Ils souffrent, mais reconnaissons qu'ils sont courageux. La vérité, dit M. Mestre, c'est que les étudiants d'aujourd'hui travaillent beaucoup. Un grand nombre d'entre eux gagnent le pain quotidien que leur famille ne peut plus assurer. Ils se font surveillants d'internat, répétiteurs, secrétaires, voire chauffeurs de taxi, garçons de restaurants. Et ils sont tous de même ardents au travail, assidus au cours ; quand on connaît ces difficultés, qu'ils cachent le plus souvent avec une ingénieuse délicatesse, on leur pardonne plus aisément la hâte d'arriver dont on leur fait grief.

Quelle est l'attitude de cette jeunesse intellectuelle à l'égar

de l'Église? M. Mestre, qui vit au milieu d'elle, nous le dit :

« Toute cette élite tient ses regards tournés vers l'Église catholique qui tant de fois à travers l'histoire a fait entendre les grandes paroles du salut. Le temps des sarcasmes et des ironies, celui du respect humain a passé. Même ceux qui n'entrent pas dans la grande nef, se tenant auprès des portes, regardent avec amitié les statues du porche, et par moment la voix des orgues retentissant jusque sur la place vient accroître leur nostalgie. Ils savent tous, croyants, demi-croyants, incroyants même, que l'Église est pleine de sagesse, de science et de sainteté, qu'elle a fait notre civilisation; qu'elle est de toutes les institutions vivantes non seulement la plus vénérable, mais la plus solide; qu'elle est la mère et le prototype des formations supranationales; qu'elle ne craint rien, pas même les épreuves, puisque les épreuves la grandissent. »

La conclusion de l'éminent professeur est encourageante et concorde avec les conclusions de bien d'autres observateurs attentifs du mouvement des idées depuis la guerre :

« La restauration du monde chrétien se fait sous nos yeux et l'élite intellectuelle de la jeunesse française qui se dévoue si généreusement à cette tâche mérite un juste tribut de reconnaissance, d'admiration et de respect. Quand nous sommes tentés de gémir, et presque de désespérer, regardons l'exemple magnifique que donne à ses aînés la jeunesse française de 1928. »

La vie spirituelle en Tchécoslovaquie.

Où en est la vie chrétienne dans cette nation ardente? Si l'on en croyait les communiqués de la propagande officielle, elle serait presque éteinte. Heureusement nous n'en sommes pas là. Les campagnes de Bohême et surtout de la Moravie contiennent d'abondantes réserves de vie religieuse. Les villes elles-mêmes, surtout Prague et Brno, capitale de la Moravie, donnent les meilleures espérances.

Il faut pourtant avouer que le reste de la campagne tchèque et slovaque apporte beaucoup de routine dans ses pratiques religieuses et que sa foi est superficielle. Le paysan tchèque est attaché à la terre et habituellement se soucie fort peu des biens spirituels.

Autre péril grave : la déchristianisation croissante de la classe intellectuelle. La masse des lettrés est hostile à l'Église;

seule une petite minorité est franchement catholique. Il est pénible d'avoir à dire qu'après la révolution de 1918 la moitié des intellectuels renia la foi.

De cette situation les causes sont diverses. Des causes politiques d'abord que nous n'avons pas à traiter ici. La cause principale est dans le caractère même du peuple tchèque, peuple léger, manquant de profondeur et peu intéressé par les questions spirituelles ; cela se voit bien dans le rôle de la philosophie et de la science chez lui : la vie intellectuelle et scientifique y paraît développée, mais c'est dans le domaine du pratique. Autre cause déterminante : le défaut de générosité, de désintéressement : le tchèque veut le succès immédiat, le résultat palpable.

Disons aussi, pour expliquer ce recul de la vie chrétienne, que nous n'avons presque pas de couvents. Dans toute la Tchécoslovaquie, sauf un seul petit monastère de carmélites, pas un couvent de vie contemplative, ni de chartreux, ni de cisterciens réformés, ni de carmes. La plupart des maisons religieuses qui subsistent vivent encore dans l'état auquel les réduisit, au XVIII[e] siècle, le sacristain couronné, Joseph II, c'est-à-dire à la manière des séculiers. Seuls les Dominicains, les Jésuites et les Franciscains vivent selon leur règle, ainsi qu'une abbaye de Bénédictins. On comprend par là les difficultés dont souffre l'action catholique. La Tchécoslovaquie manque de missionnaires, de religieux, de prédicateurs.

Certains catholiques ont essayé de réagir contre ces circonstances ; ils se sont beaucoup remués. Mais à notre avis, ils ont pris une fausse voie. Leur mot d'ordre était : Faisons valoir le catholicisme par la littérature, par l'art, par la science ; prouvons que le catholicisme n'est pas aussi stérile qu'on le prétend. Et ils se sont mis à écrire, à publier, à s'agiter. Naturellement tout cela a été immédiatement baptisé « littérature catholique, art catholique, science catholique ». Hélas ! plusieurs de ces littérateurs ont tout simplement ridiculisé le catholicisme. Chose plus grave, ils ont accrédité parmi nous l'idée néfaste que les moyens naturels sont les plus efficaces et les plus décisifs pour ramener le peuple à Dieu. A les en croire, rien ne vaut une conférence, un journal, et surtout un parti politique dit catholique pour étendre le royaume de Dieu. En effet ce parti s'accroît : mais où sont les résultats religieux ? Le parti a des ministres dans le gou-

vernement, mais les instituteurs continuent à empoisonner nos enfants, et nos séminaires sont vides par suite de l'esprit antireligieux de nos lycées.

Les Pères Jésuites ont le mérite de renouveler en grande partie les méthodes d'apostolat. Ce n'est pas sans besoin, car les méthodes encore employées trop souvent sont insuffisantes à arrêter le flot de l'impiété et elles ne sont plus appropriées aux besoins actuels. Ces mêmes religieux organisent des maisons de retraites fermées en plusieurs endroits, et nous attendons beaucoup de ces maisons pour le renouvellement de la vie spirituelle dans notre pays.

Autre motif sérieux d'espoir : le renouveau chrétien chez les jeunes intellectuels tchèques. Après la révolution, un petit groupement d'universitaires fonda la revue *Zivot* (La Vie) bien rédigée, instructive et qui a beaucoup fait pour secouer la torpeur des catholiques. Elle a préparé la fondation d'une autre revue dont nous attendons beaucoup, *Na Hlubinu*, consacrée tout spécialement à la vie spirituelle et tout particulièrement nécessaire chez nous pour remettre en honneur la grande idée fondamentale de la primauté du spirituel et pour former une élite religieuse. Ce sont les Dominicains du couvent d'Olomouc qui l'ont fondée, au milieu de bien des difficultés. Tout le monde leur prédisait l'échec. Ils sont allés de l'avant quand même et le succès leur a donné raison. Le monde laïc surtout a bien accueilli la nouvelle revue autour de laquelle se sont groupés les intellectuels catholiques désireux de mieux connaître leurs croyances et de vivre d'une vie religieuse plus profonde. *Na Hlubinu* est devenue un foyer de rayonnement spirituel ; elle compte actuellement quatre mille abonnés, chiffre considérable pour notre petit pays, surtout après la défection de la classe intellectuelle dont nous parlions plus haut. Professeurs, médecins, avocats, artistes, instituteurs abonnés forment ici et là des groupes où l'on étudie les questions de la vie intérieure. Et ce n'est pas un des moindres résultats de cette publication d'avoir ramené sur ces questions de spiritualité l'attention non seulement des catholiques, mais aussi de nos adversaires qui nous surveillent de près.

Na Hlubinu a formé un groupe remarquable de collaborateurs, parmi lesquels Jaroslav Durych, l'un des meilleurs écrivains tchèques à qui l'Académie de Prague vient de décerner un grand prix. Dominicains, Bénédictins, Franciscains y

collaborent fraternellement et avec ardeur à la restauration catholique. N'oublions pas le concours précieux que nous ont apporté les Dominicains de la Province de France.

Toutefois, pour fortifier ce mouvement et hâter la formation religieuse des catholiques tchèques, la revue ne paraît pas suffire et l'on vient de fonder une collection de spiritualité qui publiera des ouvrages de piété solide et éclairée. Les deux premiers volumes ont déjà paru ; d'autres sont sous presse. Là aussi tout nous fait présager le succès. Le second volume de la collection a été traduit du français, c'est l'œuvre du P. Bernadot, *De l'Eucharistie à la Trinité* : trois mille exemplaires ont été vendus en trois semaines. Une entreprise semblable s'est fondée, *La Bonne Œuvre*, qui a déjà publié des œuvres de sainte Catherine de Sienne, de sainte Thérèse, d'E. Hello. Quelques couvents de Sœurs aussi ont publié des brochures de spiritualité ; malheureusement les règles du bon goût n'y sont pas toujours respectées.

Autre signe de renaissance spirituelle très encourageant : le mouvement de la consécration des familles au Sacré-Cœur ; ce mouvement a pris une telle ampleur qu'on a dû fonder un secrétariat national.

Enfin, ce qui nous donne espoir est ce fait extrêmement important, que les couvents réguliers voient revenir les vocations de jeunes gens et que bon nombre de couvents non réformés font des efforts sérieux pour se dégager du triste état où les ont réduits les mesures néfastes de Joseph II.

Que les lecteurs de *La Vie Spirituelle* veuillent bien prier pour notre pays afin qu'une vie profondément chrétienne refleurisse dans ce peuple qui a donné à l'Église tant de saints et de martyrs.

Sylvestre Braito
Olomouc.

Chez les Noirs d'Afrique.

Bien rares ceux qui n'ont entendu affirmer péremptoirement, par des ethnologues d'occasion, que les Noirs d'Afrique sont et ne seront jamais que le rebut de l'humanité. Ce n'est pas l'avis de nos missionnaires et en particulier du R. P. Aupiais, ancien missionnaire au Dahomey et aujourd'hui provincial des Missions africaines de Lyon. Le

R. P. Aupiais est bien connu dans les milieux qui s'intéressent aux missions. Il a fondé en 1924 une revue bi-mensuelle, *La Reconnaissance africaine*, imprimée à l'école professionnelle de Lome, au Togo; en 1927, il organisait à Paris avec succès une exposition d'art et de folklore dahoméens; plusieurs de ses conférences ont été remarquées, en particulier la « retraite intellectuelle » de Juilly (juillet 1927) et à la semaine de missiologie de Louvain (août 1927). Au début de 1928, il a fait à l'Institut Catholique de Paris, et sous les auspices de l'Union missionnaire du clergé, une nouvelle conférence au cours de laquelle il a parlé de la vie spirituelle chez les Noirs.

On s'en doute : pas plus que les Européens, les Noirs ne sont parfaits; il n'y a pas que des saints chez eux, mais il y a des saints. L'Église en a déjà canonisé quelques-uns quand elle a élevé sur les autels les martyrs de l'Ouganda. Dans la masse, les missionnaires se réjouissent de trouver ce que le P. Aupiais nomme justement « le sens du divin », disposition providentielle de l'esprit humain que le laïcisme affadit chez nous. Les chrétiens européens auraient souvent à envier des vertus précieuses à leurs frères d'Afrique. D'abord pas de respect humain :

« Les noirs chrétiens sont fiers, dans toutes les circonstances, de leur religion et n'ont jamais honte de ses pratiques : au Dahomey, par exemple, à Porto-Novo, la cloche sonne-t-elle l'Angelus? dans les maisons on suspend les travaux, on arrête les conversations ou les repas; dans les rues, les catholiques se découvrent, se recueillent, et l'Angelus est récité pieusement. Je note que c'est un spectacle particulièrement édifiant quand l'heure de l'Angelus coïncide avec l'entrée ou la sortie des ateliers et des factoreries. Nos fidèles ne se trouvent jamais embarrassés pour laisser des amis et, se détournant de leur chemin, venir prier à l'église au milieu de la journée... Le plus heureux fruit de cette disposition d'esprit, c'est la propension de nos catholiques à parler de leur religion aux infidèles pour les amener à l'estimer et à s'y convertir. Rien n'est épargné alors, ni les prières, ni les cantiques que l'on chante ou que l'on récite en public, sur le pont d'une pirogue, partout avec la plus parfaite simplicité d'ailleurs et sans la moindre ostentation. »

C'est que ce « sens du divin », qui n'est pas émoussé chez les Noirs, les porte à regarder comme chose toute simple et normale la profession de la religion; ce qui les étonne à juste titre, c'est l'esprit laïque, cette monstrueuse disposition de l'homme prétendu civilisé, qui éloigne Dieu de sa vie,

élimine le Créateur de la création. Pour eux rien de plus honorable que d'être en relations avec Dieu. Ils ont confiance en lui, une confiance absolue; ils croient pratiquement à la puissance de la prière et leur foi vive obtient souvent de véritables miracles pour lesquels ils font dire de nombreuses messes d'actions de grâces :

« Nous avions dans notre mission, raconte le P. Aupiais, un ménage d'une vertu exemplaire. Le mari et la femme appartenaient aux meilleurs familles de la localité, et tous les deux avaient, par leur profession, une situation distinguée dans notre modeste société. Ils étaient sans enfants. Je ne puis vous dire combien cette stérilité était regardée par eux — en vertu de leur atavisme primitif — comme un très grand malheur. Leurs prières étaient incessantes, leurs communions fréquentes, et généreuses leurs aumônes. Dieu les exauça enfin. Ce fut une joie dans la chrétienté tout entière parce qu'ils jouissaient de l'estime générale.

« L'enfant mourut en venant au monde.

« Je n'eus pas l'occasion de rencontrer le malheureux père dans les jours qui suivirent, et mes occupations ne me permirent pas d'aller immédiatement chez ces pauvres gens. A vrai dire, je redoutais presque cette visite, tellement je les devinais découragés et abîmés dans leur douleur. Ce fut le mari qui vint me voir. Je l'avais connu enfant du catéchisme et à l'école et je l'aimais beaucoup. Ému en le voyant rentrer dans mon bureau, je lui dis la part que je prenais à son épreuve. Il me remercia et me dit : « Je suis venu vous trouver pour vous demander une messe ». Je pris ma plume pour transcrire son intention sur le cahier des messes.

« — A qu'elle intention? lui demandai-je.

« — Je désire une messe d'action de grâces, me répondit-il.

« — D'action de grâces, lui dis-je, tout déconcerté de cette demande dans de telles circonstances. Vous avez donc obtenu une faveur?

« — Oui, me répondit-il avec conviction, ma femme est sortie saine et sauve de la maladie qui a fait mourir notre enfant, et puis nous sommes dans le malheur; Dieu nous a certainement visités, autrement que serions-nous devenus avec la tristesse que nous avons éprouvée? La messe d'action de grâces que je demande sera pour le remercier... »

Il n'est pas étonnant que des chrétientés où la grâce fait fleurir de telles vertus, aient déjà eu le bonheur de donner des martyrs à l'Église. Il y en a eu dans l'Ouganda. « Il y en aurait demain dans tous les vicariats apostoliques de l'Afrique noire s'il était nécessaire de sceller de son sang la profession de sa foi. »

Pour la lecture spirituelle

La jeunesse de Don Bosco (1)

Ce volume mériterait beaucoup mieux qu'une simple note dans une chronique. S'il plaît à Dieu, nous y reviendrons ; car le personnage de Don Bosco est d'une richesse merveilleuse. Le Vénérable fut un charmeur. Son rayonnement quasi magique a capté par milliers les enfants et les jeunes gens, a éveillé, par milliers, les vocations religieuses et missionnaires. Et ses biographies propagent des ondes optimistes, de l'énergie, de l'initiative, de la persévérance, je ne sais quoi de prestigieux, qui vous remonte le moral, vous remet au travail et avec bon succès !

Nous savions que les Salésiens préparent une grande Vie de Don Bosco. Le procès en cour de Rome leur a mis en mains tous les documents nécessaires. Et c'est à cette source qu'a puisé D. H. Faure. Il nous donne dans un élégant volume, de typographie artistique, avec de belles gravures hors texte, et dans le style qu'il fallait, *La jeunesse de Don Bosco*. Nous y avons trouvé beaucoup d'anecdotes, que nous ne connaissions pas. Les épreuves du jeune garçon dans sa marche à l'autel furent beaucoup plus graves que nous ne savions. Les songes, par lesquels la sainte Vierge l'instruisait, et dont il fut largement gratifié jusqu'à ses derniers ans, ont tenu dans l'histoire de sa vocation un rôle bien plus important qu'on ne disait. Ce saint si actif et si moderne, que l'on croirait le disciple des grands brasseurs d'affaires de l'Amérique d'aujourd'hui, était tout de même de la pure lignée des mystiques, qui trouvent dans une lumière surna-

(1) *La jeunesse de Don Bosco*. « Une vocation merveilleuse », par l'abbé H. Faure. Imprimerie de Don Bosco, 4o, place du XV^e^ Corps, à Nice, gr. in-12, 209 pages, nombreuses gravures. Prix : 10 fr.

turelle le secret de leur action prodigieuse. Nous ne pouvons dire que l'auteur ait insisté sur aucune note de cette physionomie séductrice : il paraît avoir fait une peinture très fidèle. Nous dirons par conséquent : Le Vénérable, dans sa jeunesse, dans son enfance, qui était dejà celle d'un saint, fut un « sportif », avant le mot, un « scout », avant le nom, qui accomplissait des prouesses de cirque, en remontrait aux acrobates professionnels, et à qui la sainte Vierge avait donné pour consignes ces deux mots : Sois robuste, sois humble. Il sera le patron des stands et des camps de notre jeunesse généreuse. Son histoire en effet peut servir de modèle aux jeunes gens qui restent dans le monde, sans aucune intention de monter à l'autel. Ce fut toujours pour lui un axiome de pédagogie, de se faire l'entraîneur de la jeunesse dans la voie même où elle doit marcher : avec lui la sainteté se fait enfant, pour que l'enfance devienne sainte. Tout prêtre qu'il était, il resta le plus parfaitement enfant de l'Oratoire. Et l'histoire de sa jeunesse, quoique dominée par la vocation sacerdotale qui l'auréole, reste l'histoire d'un jeune, d'un garçon, d'un enfant, qui eût été parfait, n'eût-il pas été appelé. Lisez, donnez à lire la *Jeunesse de Don Bosco*. Elle vaudra dix volumes d'études pédagogiques et les admonestations d'une demi-douzaine de pédagogues.

F. Gellé.

Quand on veut être prêtre (1).

Le Père Lambert fut un militant, et, dès la première heure, un chef parmi les militants de la communion quotidienne, de la communion précoce. Le Père Lintelo est mort. Le Père Cros est mort. Le Cardinal Gennari est mort. Pie X est mort. Le Père Lambert, un des jeunes de cet état-major disparu, tient toujours. Et sa plume généreuse travaille toujours pour l'Eucharistie. La présente brochure, qui n'est qu'un extrait d'une vie plus complète du B. Eymard (bro-

(1) *Quand on veut être prêtre*. Aux aspirants au sacerdoce, par J.-M. Lambert, Missionnaire Apostolique, chanoine honoraire, Directeur de l'œuvre des Prêtres Éducateurs. A Paris, Œuvre des Prêtres Éducateurs, 27, rue Championnet (XVIII^e^). 1927. Prix : 1 fr. 75.

chée, 6 fr.), retrace l'histoire d'une vocation contrariée. L'auteur, aussi bien, suit le Bienheureux jusqu'à son entrée au séminaire seulement. Il s'adresse aux séminaristes. L'entrée en religion, la sortie de religion pour la création d'une nouvelle congrégation, n'intéressent plus au même titre les jeunes étudiants de nos presbytères et de nos séminaires. Un des traits des plus savoureux est la lettre de recommandation que Pierre Julien Eymard obtint de son curé pour M. le Supérieur du grand séminaire de Grenoble. Ce n'était rien moins qu'une recommandation; mais tout à fait une invite à lui fermer la porte au nez. Heureusement, il rencontra dans la rue Mgr de Mazenod, qui le connaissait depuis son essai au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée, et qui fit la présentation lui-même. La lettre du curé n'eut point son effet naturel. Elle avait été tout de même écrite. Oh! les Saints! Mais, quand le bon Dieu veut...

F. Gellé.

Le B. P.-J. Eymard (1).

La jeunesse et la vocation ecclésiastique du B[x] Pierre-Julien Eymard, dont le P. Lambert nous instruisait tout à l'heure, sont à étudier surtout dans la grande vie, en deux volumes, que les Religieux du Très-Saint-Sacrement viennent de publier d'après les pièces du Procès de Béatification et de nombreux documents inédits. On y trouvera des détails en effet tout nouveaux. La lettre de recommandation, par exemple, que nous rappelions d'après le Père Lambert, le Bienheureux en avait si bien deviné le contenu, qu'il l'avait jetée au feu. Et il se présentait au Grand Séminaire sans recommandation du tout. Avant sa visite il s'attarda à l'église : juste le temps qu'il fallait, et qu'il ne connaissait pas, mais la sainte Vierge le savait bien, pour rencontrer au passage dans la rue

(1) *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard (1811-1868)*, d'après les pièces du Procès de Béatification et de nombreux documents inédits; par un Religieux du Très-Saint-Sacrement. 2 vol. in-8°. Prix : 32 fr. à l'Imprimerie-Librairie Saint-Paul, 36, boulevard de la Banque, à Bar-le-Duc.

Mgr de Mazenod. On remarquera aussi dans sa grande Vie les démêlés du jeune garçon avec le démon, qui lui apparut, au moins deux fois, sous une forme visible. Très remarquables aussi les détails sur les affreuses tentations de l'esprit impur, trop bien secondé par l'imprudence d'un maître négligent et par l'effronterie de viles créatures. Si doux, si naturellement vertueux, si docile, qu'ait pu paraître le saint enfant, il lutta les grandes luttes où s'exaltent les forts. Il en faillit mourir. Il fut à l'agonie. Et il en eût été de lui comme d'un Charles de la Bouillerie, comme d'un Émile Lavallée et de tant d'autres, dont nous avons écrit le nom. Par une sorte de miracle il guérit. Et l'on sait quelle puissante carrière il put fournir. Le diable l'avait bien manqué.

F. Gellé.

Paul-Émile Lavallée (1).

C'est du Canada que nous vient cette figure très purement canadienne, et si française. Les traits de Paul-Émile Lavallée, dans le très beau portrait qui couvre la page liminaire, oh ! nous les connaissons bien ! Ils sont de chez nous. Nous les avons rencontrés tant de fois chez nos séminaristes du Maine. Et, dans le groupe de famille, p. 19, que le père a donc bien gardé le type de notre cultivateur manceau ! Nous croirions telle famille de notre voisinage, dont le nom est au bout de notre plume. Cette ressemblance éveilla notre sympathie, qui n'avait pas besoin d'être excitée. Car c'est une très belle figure de jeune lévite qui nous vient de la Nouvelle-France, et très digne d'être proposée à notre jeunesse ecclésiastique et religieuse. D'autant que Paul-Émile Lavallée aura toujours été sur la brèche de l'ascétisme militant, que ses exemples sont imitables à tous, et que, frappé subitement dans la pleine force et le plein travail de ses vingt-trois ans, il ne fut jamais de ces infirmes dont l'exténuation fait la puissance et la beauté. C'était un sujet de grand avenir, qui n'était pas

(1) *Deux jeunes de mon pays.* L'un des vôtres. *Le scolastique Paul-Émile Lavallée*, des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, 1899-1922, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa, par le R.P. J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I. — Prix : $ 0,50.

exempt de défauts vigoureusement combattus, puis d'imperfections, toujours plus atténuées. Son historien, qui se défend de vouloir introduire la cause de Paul-Émile, a mis en relief, tant qu'il pouvait, nous semble-t-il, les cartes de l'avocat du diable. Il s'est fait un peu trop, à notre humble avis, l'avocat du diable. Des lueurs filtrent, à travers cette vie, d'une flamme intérieure, qu'on eût souhaité de mieux connaître. Il ne voulut sans doute pas décourager ses lecteurs par des exemples trop admirables. Il ne faudrait pas non plus qu'il leur eût dérobé un intercesseur. Il conclut d'ailleurs par ces mots : « Plusieurs de ceux qui sont venus depuis lors au scolasticat attribuent (à Paul-Émile) leur vocation. D'autres faveurs paraissent dues à son crédit auprès de Dieu. »

F. Gellé.

Ch.-H. de la Bouillerie (1).

Charles-Henri de la Bouillerie, héritier d'une noble race, et neveu de l'illustre prélat, fut une de ces âmes d'élite, à qui de grandes souffrances très précoces ont mérité une très grande précocité spirituelle. Quelques bonnes souffrances, qu'on n'a pas choisies, qu'on n'aurait jamais choisies, n'avancent-elles pas la perfection plus que des années d'industries et d'efforts où l'on se plaît? Lorsque Dieu veut que les hommes puissent voir son œuvre d'effrayante bonté, il frappe longtemps avant la mort ses élus, dans leur corps ou dans leur âme, ordinairement dans leur corps et dans leur âme, et, sous nos yeux, il les épure, il les martèle, il les cisèle, il les anime. Ainsi en fut-il de Charles-Henri de la Bouillerie, brisé dans ses études, brisé dans son zèle, brisé dans ses espoirs de guérir, brisé et mis en pièces, et en poudre et en fumée. Sa maturité semblait égaler celle des vieillards : *super senes intellexi*. Son admirable mère, comme auparavant la mère du Vénérable don Bosco, sut reconnaître l'action de

(1) Un apôtre de 15 ans : *Charles-Henri de la Bouillerie*, élève au Séminaire français de Rome, 1902-1918; par le R.P. Émile Herbinière, C.S.Sp., Directeur au Séminaire Français. Chez Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI[e].

Dieu dans une conduite si déconcertante, dans des aspirations si héroïques. Elle favorisa les saintes hardiesses de l'Esprit, qui soufflait, parfois en tempête, et qui emportait l'héroïque enfant, on ne savait où. Nous souhaitons que nos séminaristes, en grand nombre, goûtent cette belle vie. Ce serait la preuve qu'ils ont déjà souffert de l'action directe du Dieu qui les a choisis, et qui se réserve toujours pour lui seul de mettre la dernière main à la parure de ses élus.

F. Gellé.

Petits vicaires (1).

Voilà un joli titre, à un joli petit livre. Le Père Marmoiton publie en brochure son rapport au congrès de l'Apostolat de la Prière à Paris le 13 avril 1928. *Exempla trahunt.* Oui. Il faut bien qu'on se rende à l'évidence des faits. La prière, les communions, les sacrifices, l'apostolat des petits Croisés, sert à quelque chose. On ne cite pas seulement quelques événements prodigieux, exceptionnels, et qu'on revendique pour eux par jalousie. C'est partout, à dose proportionnée, et suivant le jeu normal des influences psychologiques : les Croisés obtiennent des résultats, dont un grand nombre, d'ailleurs, tiennent un peu du miracle. Excellent petit livre. Excellent pour les prêtres. Excellent pour les laïques d'apostolat. Excellent pour les Croisés eux-mêmes, qui méritent bien qu'on les compte dans l'apostolat laïque.

F. Gellé.

Ministère paroissial (2).

Est-ce bien seulement le portrait « d'après nature » de son curé que trace M. le Chanoine Cardaliaguet? N'est-ce pas aussi davantage, peut-être, un portrait du parfait curé, du pasteur idéal? « Mon curé vingtième siècle » joint à une

(1) *De « petits vicaires » pour nos paroisses,* par le Père Victor Marmoiton, S.J. Apostolat de la Prière, Toulouse, 9, rue Montplaisir.

(2) René Cardaliaguet : *Mon Curé vingtième siècle.* Paris, Bloud et Gay, 1928. in-12 de 230 pages. (s.i.d.p.)

longue et féconde expérience un entrain juvénile, une ardeur que rien ne lasse et qu'il sait communiquer à ses collaborateurs ainsi qu'à tous ses paroissiens ; pas le moins du monde routinier, il sait adopter les méthodes, les procédés modernes et les employer avec un à-propos hardi et plein de finesse psychologique. Mais s'il est homme d'œuvres, il est avant tout prêtre, faisant œuvre surnaturelle et divine, et l'on ne peut pas ne pas remarquer l'esprit profondément apostolique et divin qui circule à travers toutes les pages. Bien des chapitres sont touchants, mais en est-il de plus émouvants que le dernier : « *Communautaire* » ? Révélation de la vie intérieure intense de « mon curé », expression des désirs nombreux des prêtres qui souffrent de leur isolement au milieu des labeurs écrasants du ministère paroissial rendu plus absorbant par la pénurie de prêtres. Lisez encore ces lignes où se peint le zèle désintéressé du pasteur : « Non. Je n'ai pas fondé le Bulletin pour qu'il meure avec moi. Nos années sont courtes, mais l'Église est éternelle, et la paroisse de même, probablement... N'y dussé-je rien gagner, si la paroisse y gagne, tout est bien. » Sans doute aucun, ces pages si alertes, si vivantes parce que vécues, seront bienfaisantes aux âmes sacerdotales. Mais les laïcs pourront y puiser largement. Telle phrase au passage pourra porter à d'utiles réflexions. En veut-on un exemple ? « Madame, décida le Président du Patronage, quand Monsieur le Curé déclare opportune une œuvre essentiellement pastorale, *il ne nous appartient pas* d'insinuer un « à quoi bon ? » *Tout, mais pas cela.* » Bonne occasion d'examen de conscience pour tous les censeurs sans mandat, petits et grands.

Amis lecteurs, lisez « Mon Curé vingtième siècle ». Ce livre vous fera pénétrer dans les secrets de la vie paroissiale et vous découvrira ce que l'on est trop porté à ne pas voir ou à oublier : la somme d'efforts constants, de zèle désintéressé, de luttes, de sacrifices et d'oubli de soi que chaque jour demande au pasteur d'une paroisse et à ses collaborateurs ; vous ne vous chagrinerez plus des petitesses inhérentes à toute œuvre humaine, et peut-être sentirez-vous le besoin de travailler vous aussi dans votre paroisse.

Fr. M.-H. Lavocat, O. P.

La Vierge dans l'art (1).

C'est un beau livre que Mlle Jéglot nous a donné sur un beau sujet. Élève de l'école du Louvre et préparée à cette œuvre par un autre ouvrage déjà remarqué, Mlle Jéglot a entrepris de conter la vie de la Vierge en unissant étroitement la piété et l'art. Entre un prologue consacré à la Vierge dans la pensée divine et un épilogue aux œuvres nées des apparitions, miracles, pèlerinages, etc., l'auteur prend chaque fait, chaque mystère de la vie de Marie et l'illustre avec les grandes œuvres de tous les âges et de toutes les écoles. Quatre chapitres : la jeunesse de la Vierge, la maternité divine, les douleurs, les gloires. Nous parcourons ainsi toute l'histoire et le cycle des légendes sur la Mère de Dieu. Érudition exacte, goût délicat, exposition simple et alerte, piété, tout contribue à l'intérêt de ce beau livre dont l'abondante illustration est bien réussie.

M. VINCENT.

(1) Cécile Jéglot, *La vie de la Vierge dans l'art* (de mystère en mystère). In-8, 288 p., 72 planches, 160 illustrations. Paris, Bloud et Gay, 1927, 45 fr.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN. — LIGUGÉ (Vienne).